BNP

BILAN SOCIAL 1979

BANQUE
NATIONALE
DE PARIS

Société anonyme au capital de 697 000 000 F
R.C. Paris B 662 042 449
Siège social :
16, boulevard des Italiens 75009 Paris

BILAN SOCIAL 1979

La BNP a publié l'an passé son premier BILAN SOCIAL qui a été remis à chacun des actionnaires de la Banque, y compris au personnel.

Le BILAN SOCIAL de l'exercice 1979 est établi selon les mêmes critères qu'en 1978 et comme l'année précédente, le projet en a d'abord été communiqué aux représentants du personnel qui l'ont examiné au cours de la session de mai du Comité Central d'Entreprise.

Les multiples informations chiffrées qu'il contient sont accompagnées de commentaires destinés à mettre en lumière les faits les plus significatifs de la vie sociale de la BNP, et à expliquer les évolutions les plus marquantes d'une année à l'autre, dans les domaines de l'emploi, de la répartition des effectifs, des salaires, des conditions de travail, de la formation, des relations professionnelles et des avantages sociaux.

L'EMPLOI ET LE PERSONNEL

LES EFFECTIFS DE LA BNP

Effectifs

au 31 décembre 1978	**48 243**
au 31 décembre 1979	**48 041**

Ces chiffres ne comprennent que les effectifs employés en métropole par la BNP.

Il convient d'y ajouter :

- le personnel BNP – essentiellement des gradés et des cadres – affecté dans les sièges et les bureaux de représentation de la BNP dans les pays étrangers :

1978 :	146
1979 :	162

- le personnel BNP détaché dans les filiales et banques associées reprises dans le bilan consolidé du groupe :

1978 :	361
1979 :	365

à l'étranger 123

- le personnel BNP détaché dans d'autres banques ou institutions financières associées :

1978 :	293
1979 :	286

L'effectif moyen mensuel en métropole (nombre obtenu en additionnant les effectifs de fin de chaque mois et en divisant le total par 12) a été :

en 1978 :	48 213
en 1979 :	48 237

Effectifs
au 31/12

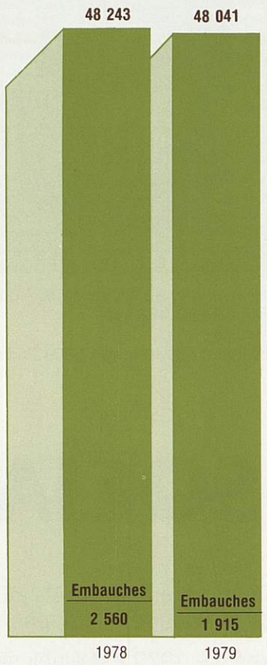

Mouvements de personnel

	1978	1979
ENTRANTS		
Total des entrants du 1er janvier au 31 décembre	3 540	2 882
Nombre total d'embauches dans l'année :	2 560	1 915
• dont à durée indéterminée	2 226	1 659
• dont à durée limitée	334	256
• dont nombre d'embauches de jeunes de moins de 25 ans	2 140	1 617
SORTANTS		
Total des sortants du 1er janvier au 31 décembre	3 256	3 084
dont sortants définitifs	1 915	1 845
soit :		
Retraités	715	766
Décès	75	77
Démissions (*)	818	723
Licenciements et révocations	171	144
Fin de contrats à durée limitée	136	135
(*) dont au cours de la période d'essai	133	102

Entre le 31 décembre 1978 et le 31 décembre 1979, l'effectif global de la BNP a diminué de 202 personnes.

Cette réduction est essentiellement intervenue en fin d'année, l'effectif moyen mensuel de 1979 ayant été légèrement supérieur le reste de l'année à celui de 1978. Elle n'en traduit pas moins, de façon significative, une évolution qui concerne d'abord le rôle des Organismes Administratifs dont un certain nombre de tâches répétitives de saisie, de pointage et d'ajustement sont allégées par la fonction informatique. Aussi, leurs effectifs ont pu être réduits, au cours de 1979, de près de 300 personnes. De nombreux sièges ont été également soulagés de certaines tâches grâce à la saisie par lots, l'installation généralisée de machines autonomes de traitement, d'additionneuses post-marqueuses et de terminaux. Dans l'ensemble, les effectifs globaux des réseaux d'exploitation sont pratiquement sans variation (— 37). Pendant le même temps, la BNP s'est attachée à renforcer les effectifs de certains secteurs de la Direction Générale tournés vers l'International (Direction de la Trésorerie et des Affaires Internationales et Centre d'Opérations avec l'Étranger principalement).

Ainsi, l'évolution des effectifs n'est pas uniforme. Au total, les activités des sièges d'exploitation restent privilégiées, puisque plus de 67% des agents y sont affectés. Ce processus doit se poursuivre.

Les gains de productivité progressivement dégagés par la mise en œuvre du Plan Directeur Organisation et Informatique ne veulent en aucune manière contredire la politique de maintien de l'emploi du personnel en activité.

Si certains agents partant normalement en retraite n'ont pas à être remplacés, le reclassement et la formation à de nouvelles tâches du personnel dont le poste n'est pas maintenu — dans les Organismes Administratifs et dans les Centres de Traitement de l'Information — sont tout spécialement suivis par la Direction Générale qui a nommé un collaborateur de la Direction du Personnel pour orienter les intéressés vers les fonctions qui les motivent le plus. Cette opération est d'ailleurs étalée sur plusieurs années et continuera de se dérouler, comme jusqu'à présent, sans inconvénients graves pour le personnel concerné à qui plusieurs possibilités de réorientation sont offertes.

En effet, la BNP a de nombreux postes à pourvoir, notamment dans les sièges d'exploitation. Elle doit dès maintenant faire face à un flux important de départs en retraite — 766 en 1979 et ce nombre s'enflera encore dans les années à venir — et donc procéder à un recrutement qui se maintient à un niveau que connaissent actuellement peu d'entreprises.

Éléments divers

Contrats à durée limitée

	1978	1979
Salariés ayant un contrat à durée limitée au 31/12 de l'année précédente	117	182
Mouvements pendant l'année considérée :		
• Entrées	+ 334	+ 256
• Sorties	— 136	— 135
• Transformations en embauche à durée indéterminée	— 133	— 81
Salariés ayant un contrat à durée limitée au 31/12 de l'année considérée	182	222

La BNP procède à des embauches à durée limitée pour remplacer pendant une certaine période les membres du personnel en congé de maternité, les agents appelés au service national ou encore ceux placés en disponibilité sans solde. Ce type de contrat prend fin au retour des agents titulaires.

A la fin de l'année 1979, il y avait 222 agents sous contrat a durée limitée, contre 182 à la fin de 1978, essentiellement pour remplacer des femmes élevant leurs enfants et bénéficiant d'une mise en disponibilité d'une ou plusieurs années. Les agents sous contrat à durée limitée conservent une priorité d'embauche pendant l'année qui suit la cessation de leur contrat.

Nombre d'agents en disponibilité ou en congé sans solde

au 31 décembre 1978	**1 486**
au 31 décembre 1979	**1 608**

La principale raison de l'augmentation constatée tient à la progression du nombre de mères ayant demandé leur mise en disponibilité à la suite de leurs congés de maternité. Cette mise en disponibilité, donnée pour une durée d'un an, peut être renouvelée sans dépasser une durée totale de 3 années.

Dépenses de personnel intérimaire, épisodique et occasionnel

1978 ..... 68 680 200 F
soit 1,55% des charges de personnel de 1978

1979 ..... 85 367 900 F
soit 1,68% des charges de personnel de 1979

Répartition :

	1978	1979
intérimaires	9 220 000 F	15 114 000 F
épisodiques	31 135 800 F	38 393 000 F
occasionnels	28 324 400 F	31 860 900 F

Les dépenses afférentes au recours à des travailleurs temporaires ont représenté, sur la base du coût moyen de l'employé BNP, un encours mensuel d'environ 145 personnes (1), plus important qu'en 1978. En effet, les organismes administratifs ont fait appel de façon plus soutenue au travail intérimaire pour faire face à des opérations exceptionnelles. Enfin, des reclassements de personnel ont eu lieu de façon anticipée, et il a fallu recourir à des intérimaires pour apurer les travaux restants.

(1) Les agents intérimaires ayant des qualifications très différentes (dactylographes, informaticiens, personnel d'entretien), il a paru logique d'en comparer la charge au coût moyen de l'employé BNP.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PERSONNEL

Répartition par sexe

	Employés		Gradés		Cadres		Total	
	1978	1979	1978	1979	1978	1979	**1978**	**1979**
Hommes	9 118	8 352	10 773	11 399	4 311	4 403	**24 202**	**24 154**
Femmes	13 088	12 386	10 270	10 792	683	709	**24 041**	**23 887**
Total	**22 206**	**20 738**	**21 043**	**22 191**	**4 994**	**5 112**	**48 243**	**48 041**

Répartition par niveaux hiérarchiques et par sexe

	1978			1979		
	Hommes	Femmes	**Total**	Hommes	Femmes	**Total**
Employés	9 118	13 088	**22 206**	8 352	12 386	**20 738**
Gradés	10 773	10 270	**21 043**	11 399	10 792	**22 191**
Classe II	3 989	5 926	**9 915**	4 401	6 272	**10 673**
Classe III	3 485	2 823	**6 308**	3 616	2 896	**6 512**
Classe IV	3 299	1 521	**4 820**	3 382	1 624	**5 006**
Cadres	4 311	683	**4 994**	4 403	709	**5 112**
Classe V	1 328	373	**1 701**	1 334	349	**1 683**
Classe VI	1 259	247	**1 506**	1 308	280	**1 588**
Classes VII et +	1 724	63	**1 787**	1 761	80	**1 841**
Effectifs au 31/12	**24 202**	**24 041**	**48 243**	**24 154**	**23 887**	**48 041**

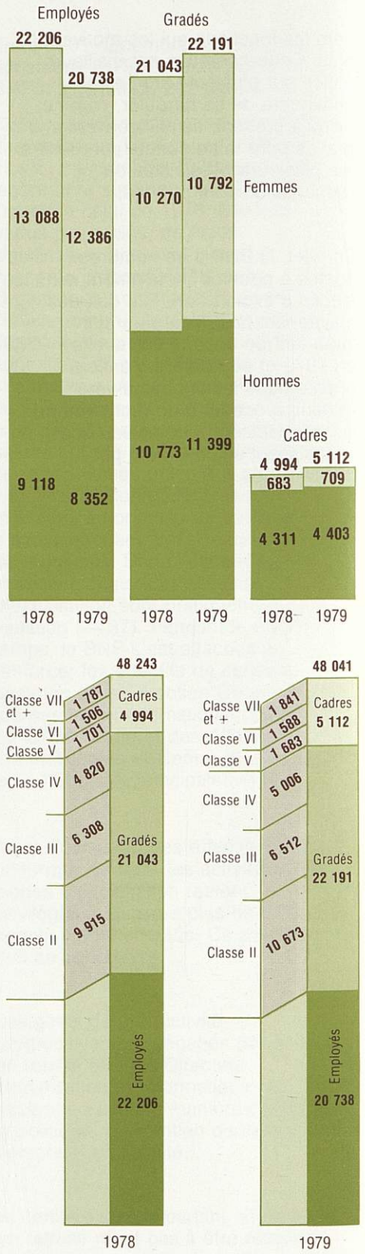

Répartition géographique

	1978	1979
Paris (Direction générale, sièges du réseau parisien et organismes de Paris, Montreuil et Pleyel)	19 040	18 919
Province (réseaux et organismes administratifs)	29 203	29 122

Répartition par grands secteurs d'activité

	1978	1979
Sièges d'exploitation	32 438	32 401
Direction générale et organismes administratifs	15 805	15 640

Le personnel de la BNP se partage par moitié entre les hommes et les femmes, celles-ci étant proportionnellement plus nombreuses dans la région parisienne qu'en province.

La continuité de la politique de promotion a permis une augmentation des effectifs «gradés» et «cadres» (cf. chapitre Promotions et Augmentations individuelles p. 11).

La place des femmes dans la hiérarchie s'est élargie, tout particulièrement dans la catégorie la plus élevée des gradés (1 521 femmes en classe IV en 1978, 1 624 en 1979). Elles sont plus nombreuses également en classe VI et au-dessus, où elles étaient 360 en 1979 contre 310 l'année précédente.

Nombre de femmes parmi les cadres

1974 : soit 11,1 % des cadres	482 femmes
1978 : soit 13,7 % des cadres	683 femmes
1979 : soit 13,8 % des cadres	709 femmes

Augmentation du nombre de femmes cadres entre 1974 et 1979 : **227 (+ 47,3 %)**

A cet égard, il convient de souligner que le nombre des femmes parmi les cadres, qui continue de croître, se trouve minoré du seul fait qu'un nombre important d'entre elles utilisent la faculté qui leur est offerte par la BNP de prendre leur retraite à l'âge de 55 ans.

Répartition par catégories hiérarchiques et par ancienneté

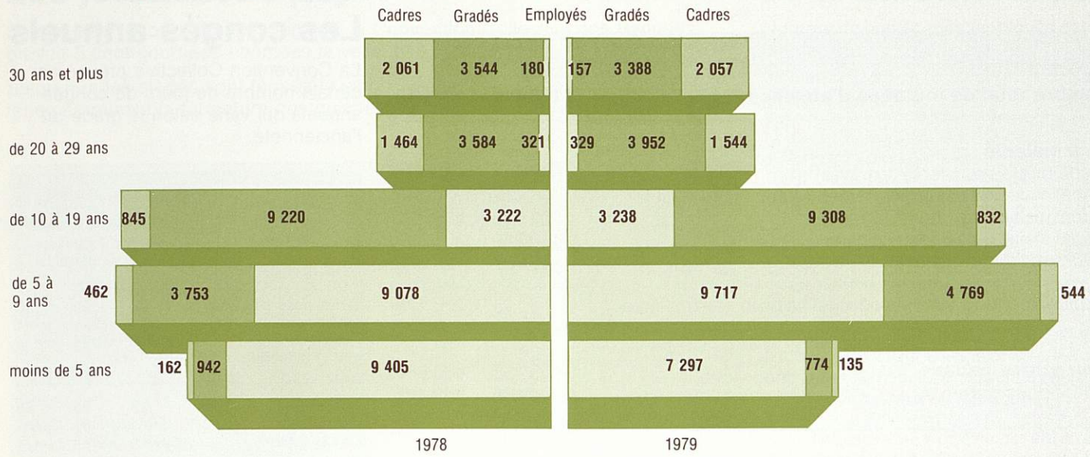

Répartition par catégories hiérarchiques et par âge

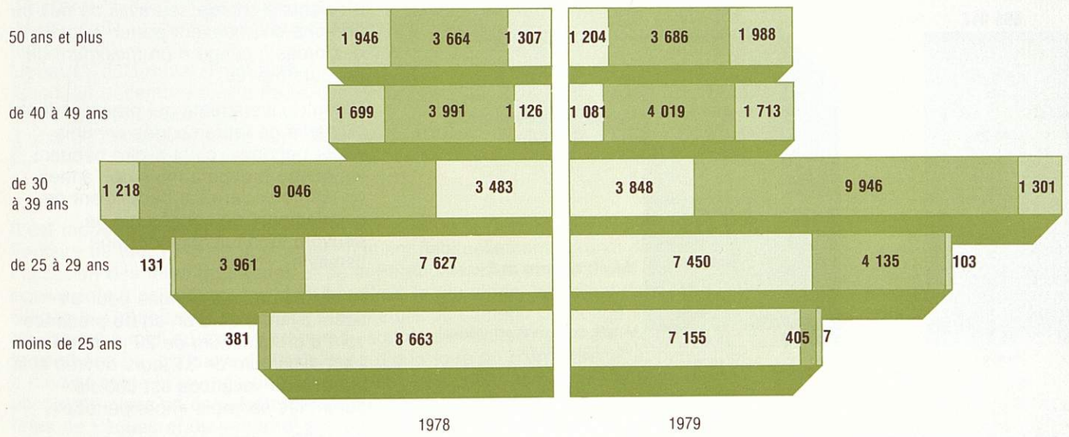

La jeunesse continue d'être une des caractéristiques notables du personnel de la BNP puisque 48% de ses agents ont moins de 9 ans d'ancienneté, et 40% sont âgés de moins de 29 ans. L'âge moyen des hommes y est de 35 ans, celui des femmes de 34 ans.

En 1978, près de 22% du personnel avait moins de 5 ans d'ancienneté ; en 1979, ce même pourcentage tombe à 17,1%, ce qui ne manque pas d'avoir des répercussions sur l'effort de formation, qui porte désormais moins sur l'acquisition de connaissances de base et s'oriente davantage vers le perfectionnement technique.

Autre phénomène : l'âge élevé des cadres dont près de 40% ont plus de 50 ans. Le problème de leur remplacement, et de la préparation de leurs successeurs, qui sont à choisir parmi les gradés, est nettement perçu : on assiste dès maintenant à un rajeunissement des cadres qui sont 1 300 à avoir entre 30 et 39 ans. Cette volonté de relève se manifeste aussi dans la nette augmentation du nombre de cadres promus en 1979 (cf. p. 11).

Répartition par nationalité

	1978	1979
Français	48 125*	47 922
Etrangers	118*	119

* chiffres rectifiés.

ABSENTÉISME

	1978	1979
Nombre total de journées d'absence	**1 150 410**	**1 193 040**
Pour maladie		
(y compris les accidents du travail)	695 047	699 178
• dont maladie sans certificat médical (un ou deux jours)	35 612	38 442
• dont maladie de moins de 6 jours	203 998	289 291
• dont maladie de 6 jours et plus	440 230	351 347
• dont accidents du travail ou de trajet	15 207	20 098
Nombre d'agents absents pour cause de longue maladie	175	179
Pour autres causes	455 363	493 862
• dont pour maternité	324 168	339 421

Journées d'absence pour maladie

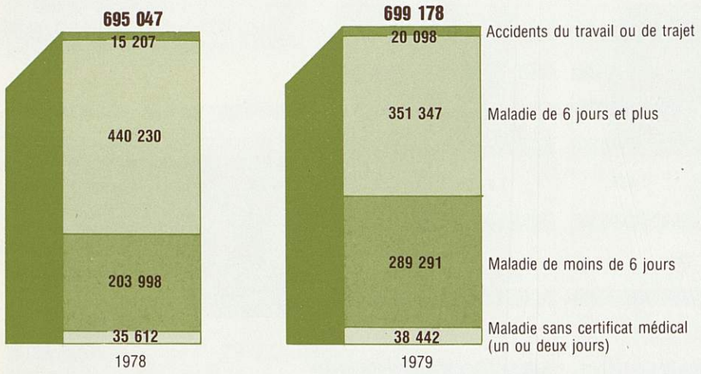

Le nombre de journées d'absence n'a guère varié d'un exercice à l'autre, le taux global d'absentéisme représentant près de 10% des journées de travail. Ce taux reste très important puisque, hors congés annuels, 1 agent sur 10 en moyenne est absent tout au long de l'année.

Bien que les statistiques générales recouvrent des situations individuelles très différentes — d'aucune absence au cours de l'année à des absences continuelles — on observe de fortes variations du taux d'absentéisme selon les catégories de personnel : 12% environ chez les employés, 8% chez les gradés, 4% chez les cadres.

L'absentéisme dû à la maternité — 30% de l'ensemble des journées d'absence — s'explique par la jeunesse du personnel féminin et par la faculté réservée aux mères qui allaitent de prendre à l'issue du congé légal de maternité un congé de trois mois à plein traitement ou de six mois à demi-traitement, ce qui revient en fait à doubler pour les bénéficiaires la durée du congé de maternité proprement dit.

LES CONGÉS

Les congés annuels

La Convention Collective prévoit un certain nombre de jours de congés annuels qui varie selon le grade ou l'ancienneté.

	Employés	Gradés	Cadres
Moins de 1 an de présence au 1er juin	environ 2 jours par mois de présence		
De 1 an au 1er juin à moins de 3 ans de présence au 31 octobre	22 jours ouvrés	24 jours ouvrés	26 jours ouvrés
De 3 à moins de 6 ans de présence au 31 octobre	23 jours ouvrés	25 jours ouvrés	26 jours ouvrés
A partir de 6 ans de présence au 31 octobre	25 jours ouvrés	26 jours ouvrés	26 jours ouvrés

Des majorations diverses, qui prennent en compte le nombre d'enfants à charge, le travail de nuit ou en sous-sol, peuvent porter le total des droits à congé à un maximum de 26 jours ouvrés.

En outre, les agents qui prennent tout ou partie de leurs congés annuels «hors période», c'est-à-dire pendant les quatre premiers mois de l'année ou les deux derniers bénéficient de suppléments de congés qui ne peuvent toutefois excéder une semaine.

Ainsi, les droits à congés pour un agent ayant plus d'un an de présence vont d'un minimum de 22 jours ouvrés à un maximum de 31 jours ouvrés si la période de vacances est choisie durant les six mois «hors période».

En 1979, le total des congés a représenté, pour l'ensemble du personnel de la Banque, 1 180 000 journées, ce qui donne, par personne, 25 jours ouvrés, soit une moyenne de 35 jours calendrier, sans compter les jours fériés.

Les jours fériés payés

En sus des 10 jours de fêtes légales, la Convention Collective des Banques prévoit 5 demi-journées chômées la veille de certaines fêtes.

Selon que les sièges sont fermés le samedi ou le lundi, le calendrier des jours fériés entraînant la fermeture des guichets de banque a été le suivant en 1979 :

Dates des jours fériés	Sièges fermant le samedi	Sièges fermant le lundi
Lundi 1er janvier (Jour de l'An)	1 journée	—
Vendredi 13 avril (Vendredi Saint après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Samedi 14 avril (veille de Pâques après-midi)	—	1/2 journée
Lundi 16 avril (Lundi de Pâques)	1 journée	—
Mardi 1er mai (Fête du Travail)	1 journée	1 journée
Mercredi 23 mai (veille de l'Ascension après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Jeudi 24 mai (Ascension)	1 journée	1 journée
Samedi 2 juin (veille de la Pentecôte après-midi)	—	1/2 journée
Lundi 4 juin (Lundi de Pentecôte)	1 journée	—
Vendredi 13 juillet (veille de Fête Nationale après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Samedi 14 juillet (Fête Nationale)	—	1 journée
Mardi 14 août (veille de l'Assomption)	1/2 journée	1 journée
Mercredi 15 août (Assomption)	1 journée	1 journée
Mercredi 31 octobre (veille de Toussaint après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Jeudi 1er novembre (Toussaint)	1 journée	1 journée
Lundi 24 décembre (veille de Noël)	1 journée	—
Mardi 25 décembre (Noël)	1 journée	1 journée
Lundi 31 décembre (veille Jour de l'An)	1 journée	—

Il est rappelé qu'en application d'une décision de la Commission Nationale Paritaire de mai 1948, le personnel chômant habituellement le lundi dispose, à l'occasion des fêtes de Pâques et de la Pentecôte, d'un congé d'une durée équivalente à celle du congé dont bénéficie le personnel travaillant dans les Sièges et Organismes pratiquant la fermeture du samedi. Ce congé s'étale soit du samedi à midi au mardi après-midi, soit du samedi soir au mardi soir dans l'hypothèse où, par suite de l'existence d'une foire ou d'un marché, le personnel a travaillé toute la journée du samedi. Il est également admis qu'à la suite d'un accord de place ce congé puisse s'étaler du vendredi midi au lundi soir pour les fêtes de Pâques et du vendredi soir au lundi soir pour les fêtes de la Pentecôte.

Il est attribué en outre un jour de congé supplémentaire par an au personnel des Sièges fermés habituellement le lundi.

LES HANDICAPÉS

Nombre de handicapés employés dans l'entreprise

31 mars 1978	849
31 mars 1979	(1) 1 146

dont :

• Paris et région parisienne

1978 :	597
1979 :	604

• Province

1978 :	252
1979 :	542

Ces chiffres restent inférieurs à la réalité, car seuls sont repris les agents officiellement déclarés et suivis par les services médicaux de la Banque.

(1) La différence entre les chiffres de 1978 et ceux de 1979 s'explique en partie par un recensement plus complet cette année.

LES REMUNERATIONS

CHARGES DE PERSONNEL
(après inventaire) (1)

En millions de francs	1978	1979	% d'évolution
Total des paiements effectués au titre de l'exercice (*) (après jeu des provisions)	4 688,6	5 357,7	+ 14,3%
Rémunérations versées	3 029,0	3 420,3	+ 12,9%
• dont rémunérations conventionnelles	2 576,0	2 897,1	
• dont commissions directes, indirectes et Fonds Commun	72,0	105,9	
(part des commissions dans les rémunérations)	2,4%	3,1%	
• Allocation Spéciale Familiale (**)	23,2	25,5	
Charges annexes et œuvres sociales	1 659,6	1 937,4	+ 16,7%
• dont Sécurité Sociale	724,7	862,6	
• dont Assedic	73,2	96,9	
• dont Caisse de Retraites et de Prévoyance	389,9	472i0	
Rapport Charges / Rémunérations	48,2%	49,9%	

(*) La présentation comptable de 1978 a été harmonisée avec celle de 1979 qui comprend l'allocation spéciale familiale et les œuvres sociales.
(**) Afin de répondre aux exigences de l'administration fiscale et de la Sécurité Sociale cette allocation a été payée directement en 1979. Elle était comprise, en 1978, dans le budget social.

Les rémunérations versées, c'est-à-dire les salaires proprement dits et montants accessoires, ont progressé de 12,9% en 1979. L'augmentation de la rubrique «Commissions directes, indirectes et fonds commun» tient surtout aux commissions versées au titre des opérations relatives aux placements de SICAV dans le cadre de la loi du 13 juillet 1978 sur l'orientation de l'épargne.

Les charges annexes, qui correspondent aux cotisations payées par l'employeur sur les salaires versés, ont représenté en 1979 49,9% des rémunérations, en augmentation de 1,70 sur l'année précédente.

Chaque agent de la BNP a reçu, ainsi que l'ont demandé les Pouvoirs Publics, un relevé individuel reprenant le détail des différentes cotisations patronales versées en son nom par la BNP en 1979.

(1) Nous avons repris après inventaire les charges de personnel de 1978, ce qui explique les différences constatées avec le bilan social de l'année précédente.

Charges de personnel
en millions de francs

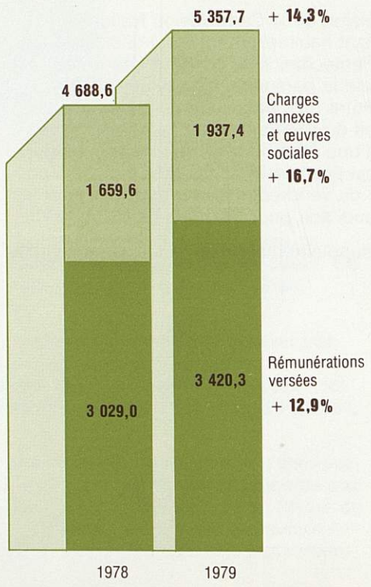

• **Rémunération moyenne de l'agent**

1978	62 830 F
1979	70 900 F

soit + 12,8%

• **Coût moyen de l'agent**
(charges comprises)

1978	93 100 F
1979	106 160 F

soit + 14,0%

LE SYSTÈME SALARIAL

Le système salarial de la profession bancaire est régi par la Convention Collective des Banques.

Les salaires des agents de la Banque sont exprimés en «points» ; la valeur du point, en francs, est fixée par l'Association Française des Banques, au cours d'une réunion avec les partenaires sociaux. Le salaire mensuel est égal au total des points de chaque agent multiplié par la valeur du point.

La rémunération annuelle comprend 14 mensualités et demie.

Le total en points de chaque agent se décompose en plusieurs éléments de signification différente :

• **le coefficient de base** qui correspond à la qualification du poste occupé. Les coefficients sont classés, selon les fonctions exercées dans la catégorie Employés, Gradés (Classes II à IV) et Cadres (Classes V à VIII).

• les **points personnels garantis,** respectivement de 36, 34, 32 pour les employés, les gradés et les cadres jusqu'à la classe VII incluse.

• les **points personnels,** qui s'ajoutent au coefficient de base en fonction du mérite de chaque agent.

• les **points d'ancienneté,** attribués automatiquement à concurrence de 2% du coefficient de base la première année et de 1% les années suivantes dans la limite de 34% du coefficient.

• les **points de diplômes** qui rémunèrent la formation générale ou bancaire.

• éventuellement les **points divers** qui sanctionnent une technicité particulière.

MOYENNE DES POINTS TOTAUX MENSUELS

	1978		1979	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	478	495	484	502
Classe II	624	622	626	625
Classe III	698	696	705	699
Classe IV	818	829	825	833
Classe V	962	972	966	974
Classe VI	1 124	1 101	1 120	1 100
Classe VII	1 369	1 284	1 364	1 279
Classe VIII	1 582	1 554	1 574	1 518

N.B.
Valeur moyenne du point en 1978 : 6,134 F
Valeur moyenne du point en 1979 : 6,731 F

1980 / 7,604 F + 12,97 %

Du fait des promotions, un certain nombre de collaborateurs (cf. page 11) ont changé de niveau hiérarchique et figurent dans une classe supérieure. Pour prendre tout son sens, ce tableau doit donc être comparé avec celui de la répartition du personnel par niveaux hiérarchiques et par sexe (page 4).

ÉVENTAIL DES RÉMUNÉRATIONS

en francs	1978	1979
% du personnel ayant gagné au moins		
95%	36 513	40 627
90%	39 657	44 140
85%	41 447	46 646
80%	43 271	48 595
75%	44 720	50 385
70%	46 161	52 198
65%	47 787	54 087
60%	49 596	56 184
55%	51 548	58 360
50%	53 657	60 611
45%	55 864	63 095

en francs	1978	1979
% du personnel ayant gagné au moins		
40%	58 346	65 782
35%	61 133	68 797
30%	64 457	72 549
25%	68 746	77 408
20%	74 056	83 646
15%	81 460	91 761
10%	91 580	103 215
5%	114 683	128 390
Rapport entre les tranches extrêmes	3,14	3,16

Comme en 1978, les rémunérations ont été réparties par tranches de 5% du personnel. Le rapport entre les tranches extrêmes (3,16) confirme la faible amplitude de la hiérarchie des rémunérations à la BNP.

En établissant le même classement entre le 1% des agents placés aux deux extrémités de la grille des rémunérations, soit 35 636 F d'un côté et 190 895 F de l'autre, on obtient un rapport intercentile de 5,36 en 1979, à comparer avec 5,37 en 1978.

ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS EN 1979

La valeur du point a suivi l'indice INSEE des prix à la consommation (295 articles), ce qui a assuré le maintien du pouvoir d'achat.

Son évolution a été la suivante :

Date	% d'augmentation de la valeur du point	cumul (et non pas addition)
1/2/79	**0,92%**	–
1/5/79	**2,42%**	**3,37%**
1/8/79	**3,03%**	**6,50%**
1/11/79	**3,93%**	**10,68%**
1/1/80	**1,00%**	**11,80%**

Un accord salarial signé le 10 octobre 1979 entre l'Association Française des Banques et les Organisations Syndicales CFTC et SNB a prévu de verser une fraction de mensualité pour compenser le manque à gagner résultant du délai écoulé entre la hausse des prix et l'augmentation de la valeur du point.

A ce titre, deux versements ont été effectués :

• à fin octobre 1979 : 15% de la mensualité de septembre,

• à fin février 1980 : 4,9% de la mensualité de décembre.

En outre, en vertu de cet accord, l'augmentation de la valeur du point au 1er novembre a pris en compte non seulement la hausse prévisible des prix d'octobre, mais aussi celle de novembre et a anticipé avec valeur 1er octobre une partie de la hausse du point (+ 3,20%) ; ce versement a eu lieu sous forme de rappel avec les appointements de novembre.

LES RÉMUNÉRATIONS

SITUATIONS DE DÉBUT

Situations en points

		Convention Collective et A.F.B.	Mesures propres à la BNP
A l'embauche :	Coefficient de base	270	290
	Points garantis	16	36
	Total	**286 ***	**326**
Après 3 mois :	Coefficient de base	290	290
	Points garantis	16	36
	Points personnels	—	20
	Total	**306**	**346**
Titularisation :	Coefficient de base	300	300
	Points garantis	16	36
	Points personnels	—	30
	Points d'ancienneté	6	6
	Total	**322**	**372**
18 mois après titularisation :	Coefficient de base	300	320
	Points garantis	16	36
	Points personnels	—	30
	Points d'ancienneté	9	10
	Total	**325**	**396**
Après 3 ans d'ancienneté :	Coefficient de base	Garantie de ressources	320
	Points garantis	convention	36
	Points personnels	collective :	32
	Points d'ancienneté	contrevaleur de	13
	Total	**381**	**401**

* L'accord salarial du 10 octobre 1979 a prévu une garantie minimale annuelle de ressources indexées sur la valeur du point, qui s'établissait à 34 298 F au 1er novembre 1979. A la même date, le salaire minimum annuel d'un employé débutant à la BNP s'élevait à 34 982 F.

Situations en francs

	1re année		2me année		3me année	
	Fin 1978	Fin 1979	Fin 1978	Fin 1979	Fin 1978	Fin 1979
Pour un employé sans diplôme	31 561	34 982	34 344	38 066	37 021	41 033
soit par mois sur 12 mois	2 630	2 915	2 862	3 172	3 045	3 419
Pour un employé titulaire du B.E.P.C.	32 946	36 517	35 729	39 601	38 406	42 568
soit par mois sur 12 mois	2 746	3 043	2 977	3 300	3 201	3 547
Pour un employé titulaire du baccalauréat	34 331	38 051	37 113	41 135	39 791	44 103
soit par mois sur 12 mois	2 861	3 171	3 013	3 428	3 316	3 675

Situation en francs
par mois sur 12 mois
Employé titulaire du BEPC

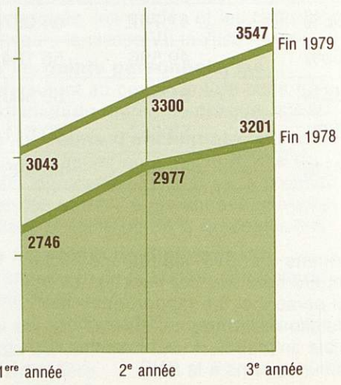

LA FORMATION

PROMOTIONS ET AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

Outre l'augmentation de la valeur du point, destinée à maintenir le pouvoir d'achat global de l'ensemble du personnel, 28 122 agents, contre 27 694 en 1978, ont bénéficié de mesures individuelles qui ont entraîné une modification de leur situation.

• Promotions

	1978	1979
II 2e échelon	837	987
III	842	1 006
IV	538	627
V	300	340
VI	226	274
VII 1er et 2e échelon	181	222
VIII 1er et 2e échelon	71	95

Les promotions, qui sanctionnent un accroissement de responsabilités, ont intéressé 3 551 collaborateurs en 1979, contre 2 995 en 1978.

• Changements d'échelon ou de coefficient

	1978	1979
Employés	7 684	7 345
classe II 1er échelon	1 263	1 694
classe III	720	798
classe IV	953	1 067
classe V	59	80
classe VI	182	213

11 197 agents ont donc changé d'échelon ou de coefficient de base en 1979, contre 10 861 en 1978.

• Augmentations individuelles de traitement

1978	13 838 agents
1979	13 374 agents

Ces augmentations personnelles sanctionnent la qualité du travail des agents qui les reçoivent.

Au total, la politique salariale appliquée en 1979 s'est articulée autour de deux données :

• Maintien du pouvoir d'achat brut de l'ensemble du personnel par suite de l'évolution de la valeur du point bancaire et de l'application de l'accord salarial, et même légère augmentation du pouvoir d'achat grâce à l'automaticité de l'attribution de certains points (comme les points d'ancienneté qui peuvent atteindre 34% du coefficient de base jusqu'à la classe VII incluse).

• Application d'une politique de sélectivité quant aux attributions individuelles de points, en rapport avec les mérites de chaque agent et sans caractère de régularité ou de périodicité. Cette sélectivité a assuré en 1979 à une part importante du personnel un accroissement substantiel des situations individuelles.

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Réserve spéciale de participation

Détermination de la réserve spéciale de participation

en francs	Exercice 1978	Supplément à l'intéressement 1978	Exercice 1979
Réserve spéciale de participation (1)	18 815 618	34 250 513	36 219 378
Majoration de 20% selon l'avenant du 27 décembre 1978	3 763 123	—	7 243 875
Total	**22 578 741**	**34 250 513**	**43 463 253**

(1) Formule BNP du calcul de la Réserve Spéciale de Participation (RSP) :

$$RSP = \frac{A \times B}{2}$$

A = Bénéfice net fiscal — 4% des capitaux propres

$$B = \frac{\text{Masse salariale}}{\text{Valeur ajoutée - bénéfice fiscal brut}}$$

A la lumière des résultats de 1977, il est apparu souhaitable de ne pas répercuter intégralement sur cette réserve les effets négatifs des importantes provisions que la Banque doit constituer pour faire face à ses créances compromises sur la clientèle ; c'est le sens de l'accord qui a été négocié en décembre 1978 avec les organisations syndicales signataires de l'accord de participation (CFTC et SNB), et qui est actuellement soumis à l'homologation de l'Administration. Cet accord vise les exercices 1977 (rétroactivement), 1978, 1979 et 1980.

Par ailleurs, une vérification de la comptabilité de la banque portant sur les exercices 1974 à 1977, a eu lieu en 1978. En raison, notamment, de modifications apportées par l'Administration aux règles concernant la constitution des amortissements de certaines immobilisations et des provisions pour créances douteuses, le bénéfice imposable total des exercices concernés a été amélioré. La Réserve Spéciale de Participation s'est trouvée de ce fait modifiée et la Banque a obtenu de l'Administration la possibilité de pouvoir faire bénéficier son personnel de ce supplément avant le 31 décembre 1979. Au total, une somme de 34 250 513 F, intérêts de retard compris, a été partagée entre les bénéficiaires de l'intéressement 1978.

De 1977 à 1979, la part minimum et maximum attribuée à chaque agent a évolué de la manière suivante :

Participation (en francs)

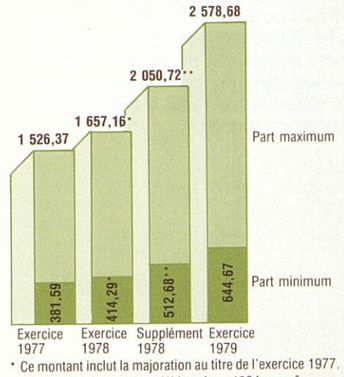

* Ce montant inclut la majoration au titre de l'exercice 1977.
** Ce supplément sera débloqué en 1984 en même temps que la part attribuée au titre de l'exercice 1978.

Actionnariat du personnel

En vertu de la loi du 4 janvier 1973 relative à l'actionnariat du personnel dans les banques nationales, la BNP distribue gratuitement à son personnel des actions ; elle a la possibilité également d'en céder à titre onéreux à son personnel, à la Caisse des Dépôts et Consignations ou à des Organismes de retraite et de prévoyance agréés. En aucun cas, le nombre des actions, toutes nominatives, ainsi distribuées ou cédées, ne peut dépasser 25% du capital.

A ce titre, des distributions gratuites d'actions sont faites chaque année, de 1973 à 1983, selon des critères fixés par décret qui tiennent à la fois compte du niveau hiérarchique et de l'ancienneté. Au terme de cinq ans, les actions sont négociables en Bourse, avec cette limite qu'aucune personne physique ne peut posséder plus de 0,05% du capital de la banque et qu'aucune personne morale ne peut en détenir plus de 1,0%.

Grade	Ancienneté					
	de 5 ans à 10 ans moins 1 jour	de 10 ans à 15 ans moins 1 jour	de 15 ans à 20 ans moins 1 jour	de 20 ans à 25 ans moins 1 jour	de 25 ans à 30 ans moins 1 jour	30 ans et plus
Employés et Cl. II	6	7	8	9	10	12
Cl. III et IV	8	9	10	11	13	15
Cl. V, VI et VII	10	11	12	14	16	18
Cl. VIII et hors classe	12	13	14	16	18	20

Les distributions d'actions effectuées ont été les suivantes :

1978 :	34 630
1979 :	33 516

A la fin de 1979, les membres du personnel possédaient, soit directement, soit par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Épargne BNP, 233 586 actions de la BNP, soit 3,35% de son capital. Les autres porteurs, n'appartenant pas ou plus au personnel, détenaient 403 829 actions, soit 5,80% du capital, du fait de souscription à titre onéreux, ou par acquisition en Bourse d'actions libérées vendues par le personnel. La part détenue par l'État s'établissait à 90,85% du capital.

Épargne BNP

Ce Fonds Commun de Placement, créé le 1er janvier 1979 à l'intention du personnel de la BNP, bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi sur l'orientation de l'épargne du 13 juillet 1978 (loi Monory) ainsi que de ceux attachés aux plans d'épargne d'entreprise (exonération d'impôt des revenus réinvestis ainsi que des plus-values réalisées en capital). Les agents qui y souscrivent reçoivent en outre de la BNP un abondement en espèces équivalent à 30% des versements effectués, dans la limite de 2 000 F par adhérent et par an pendant les années 1979, 1980 et 1981.

Plus de 1 680 collaborateurs de la Banque ont souscrit en 1979 des parts Épargne BNP pour un total de 6 875 000 F auquel s'est ajouté un montant de 2 030 000 F versé par la BNP.

LA FORMATION

RÉPARTITION DES ACTIONS DE FORMATION

(selon la typologie légale)

	1978		1979	
Stages d'adaptation	30%		32%	
Stages de promotion professionnelle	21%	70%	24%	68%
Stages de perfectionnement et d'entretien des connaissances	49%		44%	

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION

	1978				1979			
	Employés	Gradés	Cadres	**Total**	Employés	Gradés	Cadres	**Total**
Hommes	10 161	9 502	2 617	**22 280**	8 110	9 847	2 209	**20 166**
Femmes	13 213	7 659	348	**21 220**	10 531	7 974	302	**18 807**
Total	**23 374**	**17 161**	**2 965**	**43 500**	**18 641**	**17 821**	**2 511**	**38 973**

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

	1978	1979
Cours de banque et préparations complémentaires	482 162	484 053
Formation dispensée sur le lieu de travail :		
• sur le poste	1 009 444	1 008 971
• hors du poste	466 950	370 046
Formation dispensée hors du lieu de travail	1 119 961	1 097 808
	3 078 517	2 960 878

NOMBRE DE CONGÉS DE FORMATION

	1978	1979
Rémunérés	26	46
Non rémunérés	4	12

DÉPENSES DE FORMATION

	1978	1979
Dépenses de formation, en francs	146 178 175*	158 240 522*
en % des salaires	4,62%	4,60%

* La partie fiscalisée de la taxe versée au Trésor en application des dispositions prévues pour le financement de la formation des jeunes sans emploi (6 559 000 F en 1979) n'est pas comptabilisée dans ces dépenses.

En 1979, l'effort de formation de la BNP est resté très soutenu et le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation s'est maintenu à un haut niveau.

Comme en 1978, cet effort a été principalement axé sur les actions de promotion et de perfectionnement (deux tiers des stages), le dernier tiers étant constitué par les stages d'adaptation qui comprennent à la fois les stages d'initiation à la banque destinés aux nouveaux embauchés — en légère diminution — et les stages d'acquisition de nouvelles qualifications.

Par rapport à l'année précédente, on note toutefois une répartition différente entre les bénéficiaires, qui comprennent davantage de gradés et de cadres que d'employés.

En effet, l'accent a été particulièrement mis sur la préparation des gradés et des cadres à leurs fonctions d'encadrement. La formation des chefs de bureau a été perfectionnée et rendue plus complète et plus systématique. Globalement, l'effort en faveur des agents se consacrant à la clientèle a représenté plus de 300 000 heures de formation. Dans le domaine administratif, des programmes nouveaux ont été lancés afin de sensibiliser et de former les gradés aux questions d'organisation et de gestion. En outre, la formation au nouveau matériel informatique, dans le cadre de la mise en place progressive des terminaux dans les sièges d'exploitation, a été poursuivie.

La participation de la BNP aux séminaires organisés par l'ABIN à Bad Hombourg, près de Francfort, s'est encore accrue, puisque 80 jeunes cadres de notre établissement les ont suivis. De façon plus générale, l'ouverture aux opérations internationales est importante, 850 personnes ayant été inscrites durant 1979 à des cours de langues étrangères, surtout d'anglais.

En dernier lieu, le recours aux enseignements dispensés par le Centre de Formation de la Profession Bancaire est resté important. 7 800 agents ont été en effet inscrits aux divers cours assurés par ce Centre : 2 550 au Certificat d'Aptitude Professionnelle d'Employé de Banque, 4 400 aux 3 séries de Brevet Professionnel, plus de 800 aux 3 années de l'Institut Technique de Banque. L'enseignement du Centre d'Études Supérieures de Banque (C.E.S.B.) a intéressé 36 futurs cadres, le plus souvent choisis parmi les titulaires du Brevet Professionnel.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Accidents du travail

Nombre d'accidents du travail ayant occasionné un arrêt de travail (non compris les accidents de trajet cf. infra)

	1978			1979		
	Employés	Gradés	Cadres	Employés	Gradés	Cadres
Sièges	162	101	12	140	78	10
Services centraux	123	68	5	99	66	5
	285	169	17	239	144	15
Total		**471**			**398**	

Nombre de journées perdues du fait d'accidents du travail (non compris les accidents de trajet)

	1978			1979		
	Employés	Gradés	Cadres	Employés	Gradés	Cadres
Sièges	3 142	2 542	415	2 304	2 159	335
Services centraux	2 737	1 949	257	2 108	1 492	129
	5 879	4 491	672	4 412	3 651	464
Total		**11 042**			**8 527**	

Nombre d'accidents du travail ayant occasionné un arrêt de travail

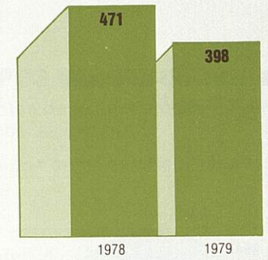

Nombre d'accidents de trajet ayant nécessité un arrêt de travail

	1978	1979
Paris	257	288
Province	189	204
	446	**492**

Les accidents du travail ont sensiblement diminué en 1979, ainsi que le nombre de jours d'arrêt de travail consécutifs à ces accidents. Par contre, les accidents de trajet connaissent une sensible augmentation et génèrent davantage de journées d'absences que les accidents de travail proprement dits.

Les agressions

Contrairement à 1978, 1979 a été marqué par une recrudescence des attaques de banques, qui ne sont malheureusement qu'un des aspects de la hausse continue de la criminalité dans notre pays.

Il ressort du tableau statistique ci-dessous que ce sont les sièges à effectifs nombreux qui sont victimes du plus grand nombre de hold-up, les malfaiteurs recherchant davantage les agences importantes où ils pensent trouver le maximum d'espèces en surface.

	1978	1979
Nombre d'agressions (à l'intérieur des locaux) (1)	107	142
Paris	54	59
Périphérie	35	58
Province	18	25
Sièges permanents	103	136
Bureaux d'entreprise	4	6
Bureaux périodiques	—	—
Transports de fonds	—	—
Effectif des sièges agressés		
moins de 3 agents	5	8
3 agents	9	8
4 à 6 agents	40	32
7 à 10 agents	20	34
plus de 10 agents	33	60
Total	107	142
Nombre de jours d'arrêt de travail consécutifs à ces agressions	**603**	**841**
Nombre d'agents concernés par ces arrêts de travail	**45**	**86**

(1) Il y a eu en 1979 une agression à l'extérieur des locaux (transport de courrier sur la voie publique).

Dépenses de sécurité

en milliers de francs

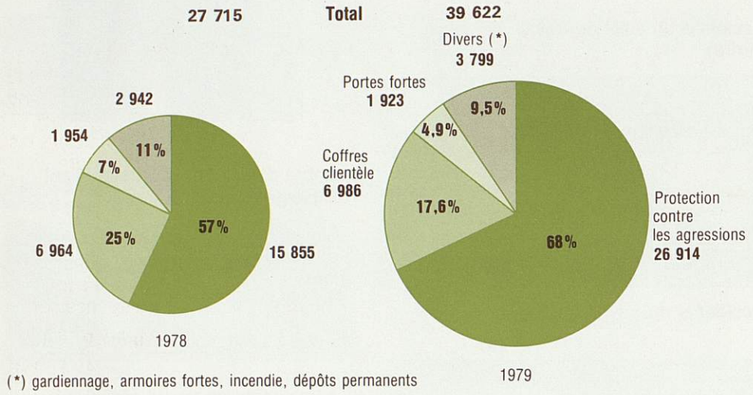

(*) gardiennage, armoires fortes, incendie, dépôts permanents

Divers

• **Nombre de réunions du Comité Hygiène et Sécurité National :**
4 réunions plénières.

• **Nombre d'agents formés à la sécurité :**

avant 1978	22 069
en 1978	9 124
en 1979	2 899

Une «campagne» de sensibilisation du personnel à la sécurité (tant contre l'incendie que contre les agressions) a été entreprise dans l'ensemble de la BNP en 1977 et 1978, ce qui explique le nombre élevé d'agents concernés pendant ces deux années. En 1979, ces actions ont touché essentiellement de récents embauchés.

Dépenses de sécurité

Parmi les dépenses globales de sécurité, qui ont augmenté de 43% en 1979, les seules dépenses de protection des guichets contre les agressions sont passées de 15,85 millions de francs à 26,91 millions de francs, soit + 70%. Elles correspondent à l'installation progressive de dispositifs de protection lourds, comme les guichets anti-agression, les guichets pare-balles, qui s'ajoutent aux moyens de dissuasion «classiques» tel que caméra + gâche électrique, caisse escamotable, sas asservi. Au total, 217 sièges étaient à la fin de 1979 équipés de dispositifs lourds ou protégés par des vigiles ; 177 autres sièges étaient en cours d'équipement. Cette recherche de la sécurité, appliquée avec le souci permanent que les matériels mis en place soient dissuasifs sans être des obstacles à l'accueil de la clientèle, est plus que jamais une préoccupation primordiale de la Direction Générale qui continue à expérimenter de nouveaux systèmes de protection et reste déterminée à multiplier les initiatives pour protéger le personnel et les fonds.

C'est dans cet esprit qu'une délégation de l'Association Française des Banques s'est rendue en décembre chez le Ministre de l'Intérieur et a obtenu que la surveillance des sièges bancaires par la police soit renforcée dans les zones les plus exposées et durant les périodes les plus propices aux agressions. Cette opération, qui sera poursuivie, a déjà permis une baisse significative des agressions en décembre. De son côté, la BNP s'est portée partie civile dans les actions en justice relatives à des hold-up.

D'autres décisions, consécutives à l'intervention de la profession bancaire auprès des Pouvoirs publics, ont été prises tout récemment. La Sécurité Sociale reconnaît désormais comme accidents du travail les traumatismes psychologiques subis par les agents victimes des agressions et, d'autre part, les agents appelés à témoigner sur le déroulement d'un hold-up font état de l'adresse du siège où ils travaillent et non plus de leur domicile personnel. Cette conjonction des efforts des banques, de leur personnel et des Pouvoirs Publics se poursuit en 1980.

DURÉE DU TRAVAIL

La durée hebdomadaire du travail est de 40 heures. Certaines catégories de personnel bénéficient cependant d'allégements ou de réductions d'horaires soit en raison de leur état (femmes enceintes), soit en raison de conditions de travail particulières.

	Réduction journalière de l'horaire de travail	Pause journalière	Présence hebdomadaire effective au poste de travail
Horaires particuliers			
Dactylographes et sténodactylographes	—	2 pauses de 15 minutes	37 h 30
Mécanographes en atelier	30 minutes	2 pauses de 15 minutes	35 h 00
Personnel travaillant en horaire décalé	45 minutes	1 pause de 30 minutes	33 h 45
Personnel travaillant en équipes avec rotation de nuit	—	1 pause de 30 minutes	(*)
Allégements d'horaires			
Femmes enceintes (**) — dès la déclaration de grossesse et pendant les 3 premiers mois	—	1 pause de 30 minutes	37 h 30
— à partir du 4e mois	1 heure au choix et selon les nécessités de service (matin, soir, pause)		35 h 00
Personnel travaillant en sous-sol de manière permanente	40 minutes	—	36 h 40

(*) Réduction d'horaire résultant de l'attribution de 10 semaines de repos et de 3 jours supplémentaires de congé annuel par an (37 h 30 × 36 semaines).
(**) Les femmes enceintes sont dispensées de se rendre au travail les matinées des veilles de fêtes demi-chômées.

REPOS COMPENSATEURS

Nombre de jours de repos compensateur :

• **Repos compensateur légal**

1978 :	1 983
1979 :	2 502

Au-delà de 42 heures par semaine, les intéressés ont le droit de prendre un repos égal à 20% du temps de travail accompli en heures supplémentaires.

C'est à partir de la 40e heure supplémentaire effectuée au-dessus de ce plancher qu'un agent a acquis une journée de repos compensateur.

• **Repos compensateur BNP**

1978 :	49 750 (1)
1979 :	43 820

(1) chiffre rectifié, la totalité des statistiques n'ayant pas été saisie en 1978.

Depuis le 1er septembre 1977, les agents travaillant en équipe avec rotation de nuit bénéficient d'une semaine de repos après chaque semaine de travail de nuit, soit 10 semaines au total par an compte tenu d'une période neutralisée de 12 semaines, située en été, au cours de laquelle il n'est pas accordé de repos. De ce fait, la durée globale annuelle de travail a été ramenée de 1 763 heures à 1 440 heures.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

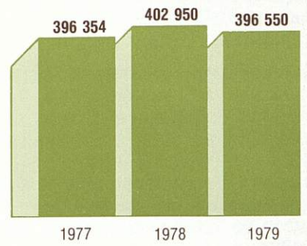

On observe une grande stabilité d'une année sur l'autre du nombre d'heures supplémentaires. Plus de 60% de ces heures correspondent à la nécessité de résorber des pointes de travail exceptionnelles et non prévisibles ; elles sont réparties sur l'ensemble des groupes d'exploitation et des organismes. 22% environ rémunèrent des travaux particuliers comme la tenue d'un bureau de change ou des heures de ménage accordées statutairement à certains agents, notamment des garçons de bureau.

HORAIRES VARIABLES

Nombre d'agents bénéficiant du système d'horaire variable :

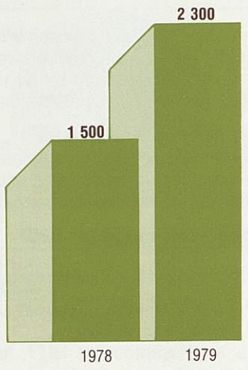

Les horaires variables peuvent être mis en place dans les groupes ou organismes chaque fois que les Comités d'Établissement ne s'y opposent pas.

En 1979, le système d'horaire variable a été mis en place à Lille, Montluçon, Maubeuge, Roubaix, Valenciennes, Saintes et au Centre Administratif de Nancy. Des projets ont été mis à l'étude en 1979 et devraient se concrétiser en 1980.

Une présentation générale du système de l'horaire variable a été faite à l'ensemble du personnel dans le journal d'entreprise de la BNP en juin 1979. La Direction Générale continuera d'encourager cette politique d'aménagement individualisé de l'horaire de travail partout où cela est possible.

HORAIRE DÉCALÉ

Nombre de salariés travaillant en horaire décalé :

1978 :	853
1979 :	856

Ce sont des agents travaillant en deux équipes de jour et dont le temps de travail s'accomplit en partie soit entre 5 et 7 heures, soit entre 20 et 22 heures. Ces agents bénéficient d'indemnités particulières.

TRAVAIL DE NUIT

Nombre de salariés travaillant la nuit :

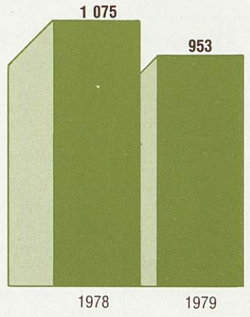

Les capacités techniques du matériel informatique rendent possible la suppression à terme du travail de nuit et la mise en place d'une organisation en deux équipes, ce qui a été réalisé au CTI du Vaudreuil. Pour les autres Centres de Traitement de l'Information et Organismes Administratifs, la suppression du travail de nuit interviendra progressivement au fur et à mesure de la montée en charge des nouveaux équipements.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Dépenses (en francs) :

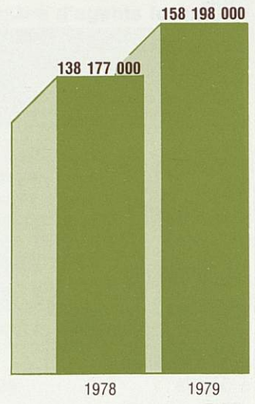

Une grande partie des locaux occupés par la Banque est également destinée à recevoir la clientèle. Aussi est-il difficile de distinguer avec précision, par exemple dans les travaux d'aménagement d'une agence, ce qui concerne d'une part l'amélioration des conditions de travail et d'autre part l'accueil de la clientèle. Les dépenses mentionnées ci-dessus ne comprennent pas les travaux se rapportant à des créations de nouveaux sièges, mais uniquement ce qui a trait à des aménagements ou des transferts de sièges d'exploitation ou d'organismes administratifs.

De très nombreux chantiers ont été ouverts ou terminés en 1979. On ne retiendra ci-dessous que les opérations les plus significatives, les bilans sociaux d'établissement fournissant le détail des travaux propres à chaque groupe ou organisme.

- Nouvelles installations : succursale de Toulouse ; agence Quartier Latin (Paris) ; agence Toulon-Le Mourillon ; locaux de la Direction du Réseau Rhône-Alpes-Auvergne à Lyon.
- Travaux d'aménagement : succursales de Nantes et de Rodez ; agences Châtelet et Colonel Fabien à Paris, agences de Montgeron, Aurillac, Aix-les-Bains ; C.T.I. de Lyon ; locaux du service «Monnaies et Matières» (Direction de la Trésorerie et des Affaires Internationales).

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DES COMITÉS D'ÉTABLISSEMENT

Les élections des membres des Comités d'Établissement, dont le mandat est de 2 ans, ont eu lieu en avril et en mai 1979.

	1977		1979	
	Inscrits	% de votes valablement exprimés	Inscrits	% de votes valablement exprimés
1er collège	23 717	76,48%	22 758	71,10%
2me collège	21 179	81,18%	22 674	77,09%
3me collège	3 653	68,19%	3 962	66,78%

LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

Il existe à la BNP 117 Comités d'Établissement en province, correspondant en général aux Groupes d'exploitation et aux Organismes Administratifs, et 2 Comités d'Établissement à Paris, l'un regroupant les Agences parisiennes et l'autre la Direction Générale et les Service Centraux.

Les Délégués du personnel sont élus en province dans le cadre des Groupes ou Organismes, les Agences importantes possédant toutefois leurs propres Délégués. A Paris, deux systèmes sont en place : une seule délégation pour la Direction Générale et les Services Centraux, et une délégation par Agence Principale.

Il y a en outre des représentants syndicaux auprès des Comités d'Établissement et des Délégués du personnel ainsi que des Délégués syndicaux auprès de chaque Président de Comité d'Établissement, les uns et les autres désignés par les Organisations Syndicales.

En dehors des heures passées en réunion avec la Direction ou en commission, et qui ne sont pas comptabilisées, les représentants du personnel disposent de crédits d'heures dont le volume global s'est élevé à 954 000 heures.

ÉLÉMENTS DIVERS

	1978	1979
Nombre de congés éducation ouvrière	522	421
Nombre de cas soumis :		
en commission d'avancement (Art. 60 C.C.)	46	36
en conseil de discipline	4	6
en commission paritaire d'établissement	94	78
en commission régionale et nationale paritaires	19(*)	23
Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspection du Travail	44	24

(*) chiffre rectifié.

LES AVANTAGES SOCIAUX

BUDGET SOCIAL

En milliers de francs	1978			1979		
	C.C.E.	D.G.	TOTAL	C.C.E.	D.G.	TOTAL
Contribution aux frais de repas de midi	**61 503**	**21 849**	**83 352**	**68 339**	**22 821**	**91 160**
Fonctionnement et entretien des restaurants d'entreprise	39 196			43 803	—	
Chèques restaurant :						
• Paris		21 849		—	22 821	
• Province	16 954			18 989	—	
Subventions diverses	5 353			5 547	—	
Aide sociale aux familles	**43 277**	**9 374**	**52 651**	**40 520**	**11 488**	**52 008**
Participation aux frais de garde. (*)	19 835			15 313	—	
Mutuelle	19 694			22 365	—	
Aides diverses (prime de layette, aide ménagère, jeunes soldats, etc) (*)	2 248	2 035		1 342	4 506	
Prestations familiales extra-légales		4 058		—	3 155	
Frais médicaux		3 281		—	3 827	
Coopérative	1 500			1 500		
Activités de loisirs	**39 875**	**1 141**	**41 016**	**35 882**	**1 409**	**37 291**
Colonies de vacances et diverses dépenses relatives aux vacances (*)	27 662			30 200		
A.S.C.	4 800			5 255		
Activités diverses (*) (culturelles, week-ends, repas des retraités, etc.)	4 084			427		
Arbre de Noël (*)	3 329					
Manifestations diverses en faveur du personnel		1 141		—	1 409	
Activités à caractère local	—		—	**17 661** (1)		**17 661**
Divers	**3 761**		**3 761**	**5 595**	—	**5 595**
Frais administratifs	1 461			3 295	—	
Investissements	2 300			2 300	—	
Total	**148 416**	**32 364**	**180 780**	**167 997**	**35 718**	**203 715**

(1) montant qui n'a pu être ventilé dans les rubriques assorties d'une astérisque.

Les dépenses à caractère social, dont la majeure partie est gérée par le Comité Central d'Entreprise et les Comités d'Établissement locaux, ont connu une progression de 12,7% en 1979. Elles s'élèvent en moyenne à plus de 4 500 F par agent, allocation spéciale familiale comprise.

CRÉDITS AU PERSONNEL

	Encours au 31/12/1978 francs	Encours au 31/12/1979 francs
Crédits sociaux	1 403 436 000	1 506 151 000
Crédits privés	1 004 400 000	1 181 400 000
Enveloppes familiales	65 300 000	96 800 000
Total	**2 473 136 000**	**2 784 351 000**
Avances sur appointements de 12 mois	25 289 000	26 385 000

D'une année à l'autre, l'encours des crédits consentis au personnel — dont 95% est constitué par des prêts immobiliers — a progressé de 12,58%. Ce montant représentait, au 31 décembre 1979, 84% des salaires versés et 10,34% des crédits de même nature consentis à la clientèle.

INFORMATION ET GRAPHISME *Imprimé en France* par FIRMIN-DIDOT S.A.

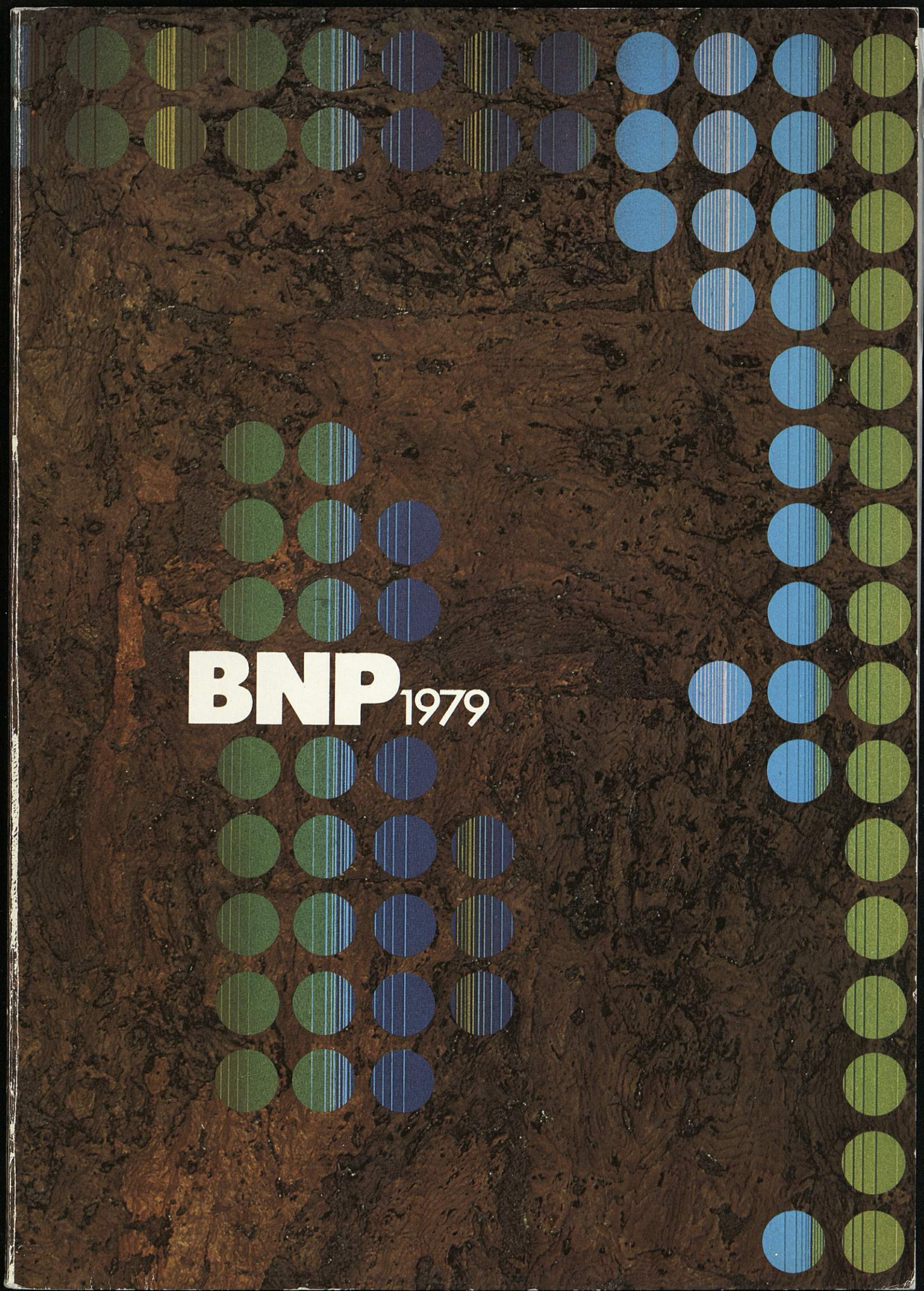
BNP 1979

LE GROUPE BNP DANS LE MONDE

Amérique

ARGENTINE
BAHAMAS
BRÉSIL
CANADA
COLOMBIE
COSTA-RICA
ÉTATS-UNIS
GUADELOUPE
GUYANE FRANÇAISE
HAITI
MARTINIQUE
MEXIQUE
PANAMA
VENEZUELA

Afrique

BURUNDI
CAMEROUN
CONGO
COTE D'IVOIRE
DJIBOUTI
ÉGYPTE
GABON
GAMBIE
HAUTE-VOLTA
KENYA
MAROC
NIGER
NIGERIA
RWANDA
SÉNÉGAL
TCHAD
TOGO
TUNISIE
ZAIRE

Europe

ALLEMAGNE (Rép. Fédérale)
ALLEMAGNE (Rép. Démocratique)
BELGIQUE
ESPAGNE
GRANDE-BRETAGNE
GRÈCE
HONGRIE
IRLANDE
ITALIE
LUXEMBOURG
NORVÈGE
PAYS-BAS
POLOGNE
PORTUGAL
SUÈDE
SUISSE
URSS
YOUGOSLAVIE

Moyen-Orient

BAHREIN
ÉMIRATS ARABES UNIS
IRAN
JORDANIE
KOWEIT
LIBAN
YEMEN

Océan Indien

ILE DE LA RÉUNION
ILE MAURICE

Asie

CORÉE
HONG-KONG
INDE
INDONÉSIE
JAPON
MACAO
MALAISIE
PHILIPPINES
SINGAPOUR
THAILANDE

Océanie

AUSTRALIE
NOUVELLE CALÉDONIE

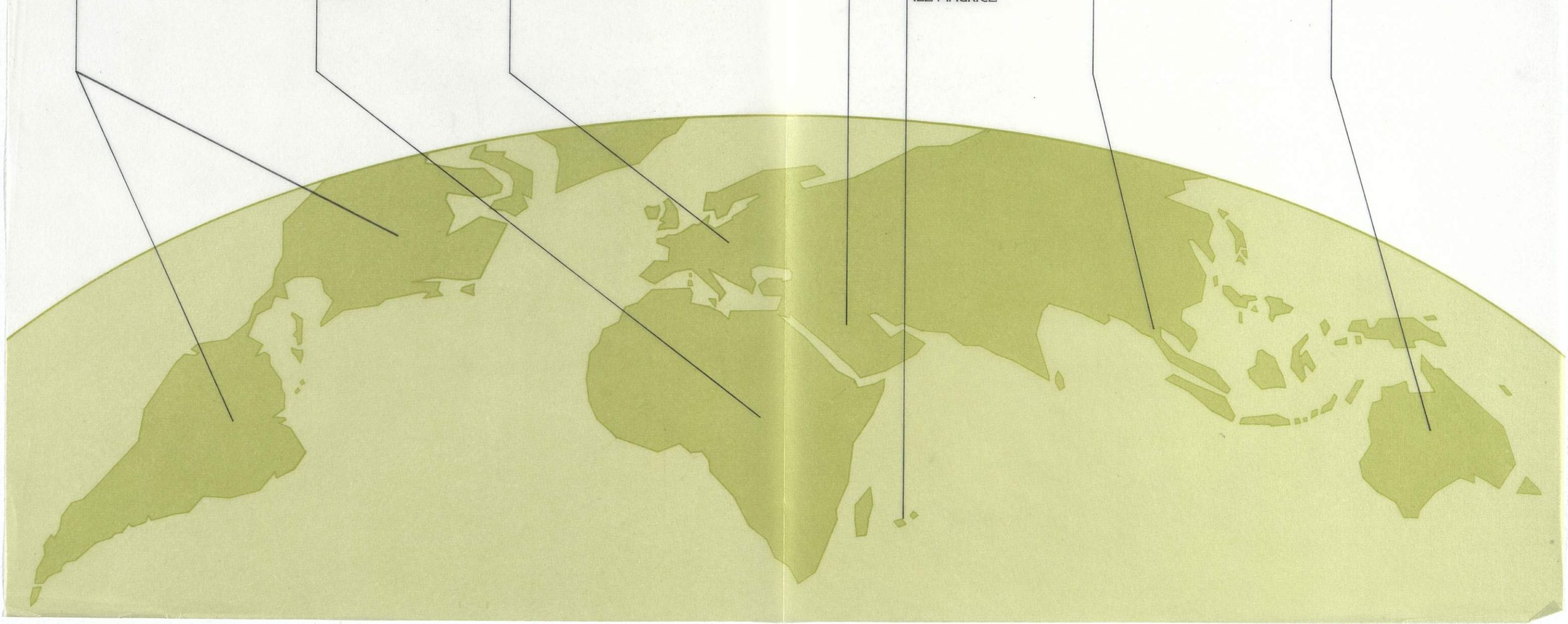

LE GROUPE BNP DANS LE MONDE

Amérique

ARGENTINE
BAHAMAS
BRÉSIL
CANADA
COLOMBIE
COSTA-RICA
ÉTATS-UNIS
GUADELOUPE
GUYANE FRANÇAISE
HAITI
MARTINIQUE
MEXIQUE
PANAMA
VENEZUELA

Afrique

BURUNDI
CAMEROUN
CONGO
COTE D'IVOIRE
DJIBOUTI
ÉGYPTE
GABON
GAMBIE
HAUTE-VOLTA
KENYA
MAROC
NIGER
NIGERIA
RWANDA
SÉNÉGAL
TCHAD
TOGO
TUNISIE
ZAIRE

Europe

ALLEMAGNE (Rép. Fédérale)
ALLEMAGNE (Rép. Démocratique)
BELGIQUE
ESPAGNE
GRANDE-BRETAGNE
GRÈCE
HONGRIE
IRLANDE
ITALIE
LUXEMBOURG
NORVÈGE
PAYS-BAS
POLOGNE
PORTUGAL
SUÈDE
SUISSE
URSS
YOUGOSLAVIE

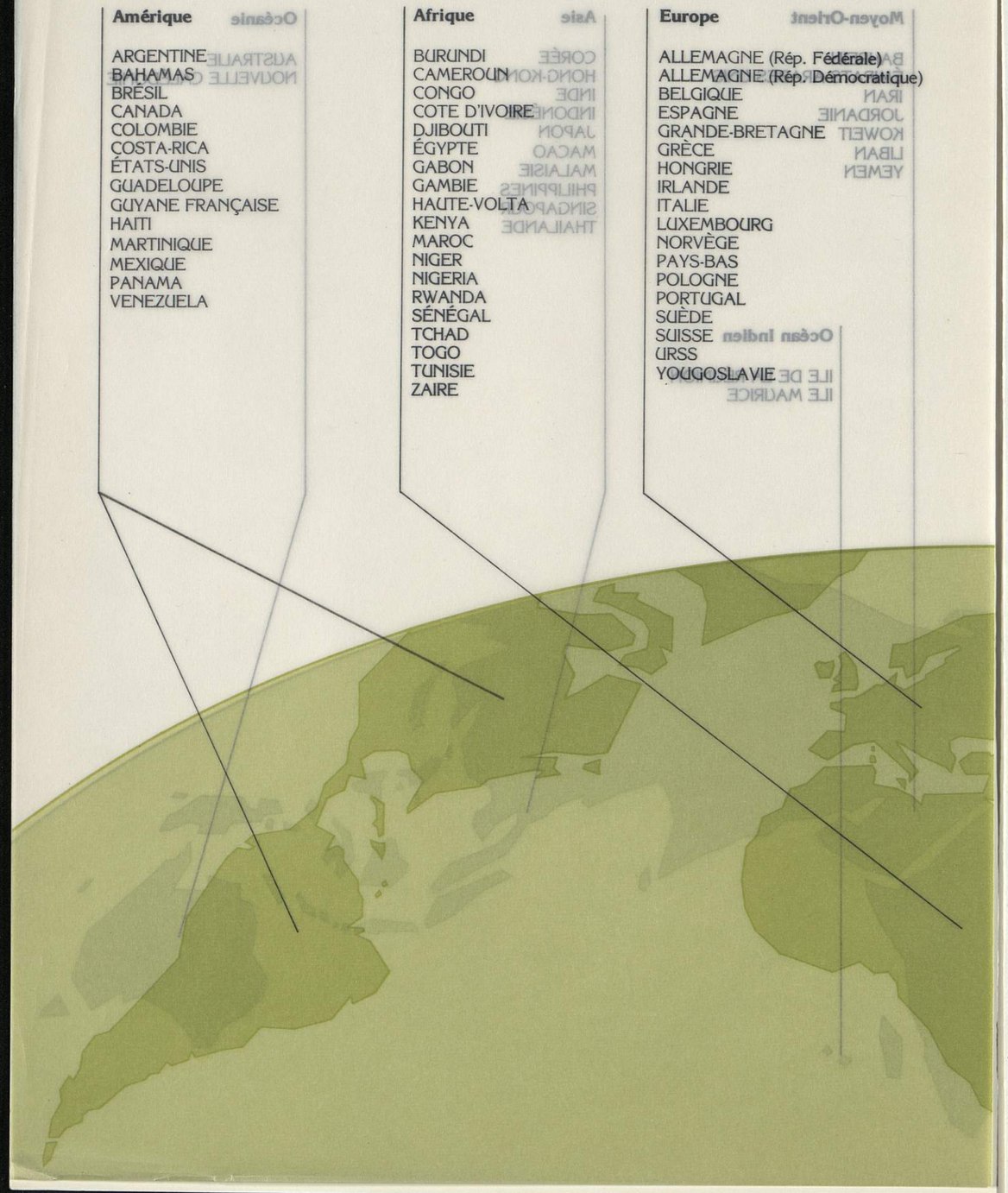

BANQUE NATIONALE DE PARIS

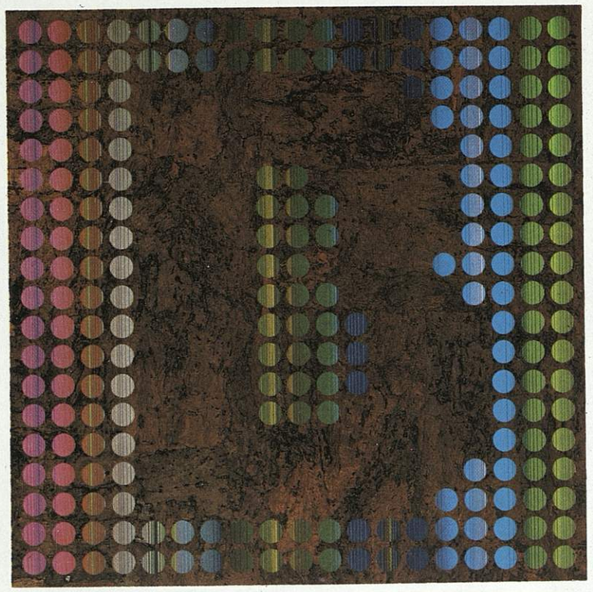

Société anonyme au capital de 697 000 000 F
R.C. Paris B 662 042 449
Siège social : 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris

RAPPORTS DE L'EXERCICE 1979

Sommaire

Pages

Message du Président **4**

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
L'économie
L'environnement international **8**

L'activité économique en France **10**

La conjoncture monétaire française **12**

L'activité de la BNP

L'activité bancaire en métropole **14**

L'activité sur le marché financier **22**

L'activité internationale **24**

La BNP et ses évolutions internes **28**

La BNP et son personnel **29**

RESSOURCES CLIENTÈLE
en milliards de francs

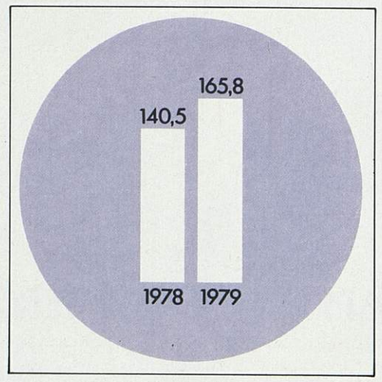

RÉSULTATS ET BILAN DE LA BNP **32**

Bilan définitif **36**

CRÉDITS A L'ÉCONOMIE
en milliards de francs

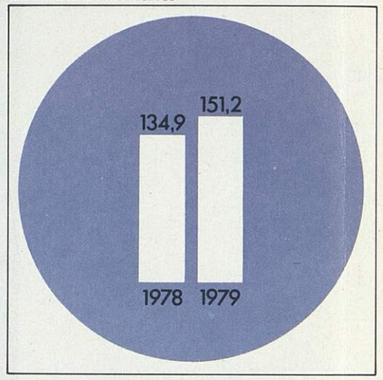

Compte de résultats **38**

Résultats des cinq derniers exercices **40**

Renseignements concernant les filiales et participations **41**

Participations acquises **42**

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Rapport général **44**

Rapport spécial **45**

RÉSOLUTIONS **46**

Répartition des bénéfices **48**

BÉNÉFICE NET DE LA BNP
en millions de francs

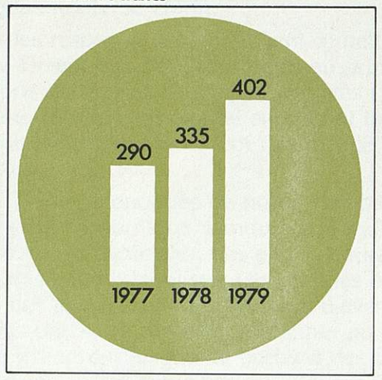

RÉSULTATS ET BILAN CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP **49**

Organigramme du groupe BNP **50**

Règles utilisées **52**

Bilan consolidé **54**

Compte de résultats consolidés **56**

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES
(résumé des bilans) **58**

ABECOR
(Associated Banks of Europe) **64**

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ
en millions de francs

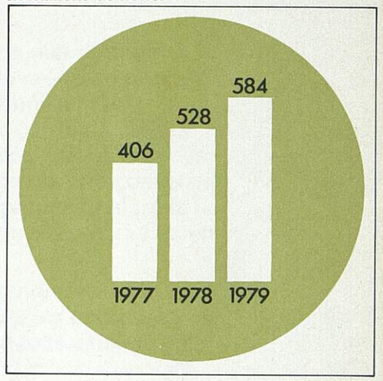

Message du Président

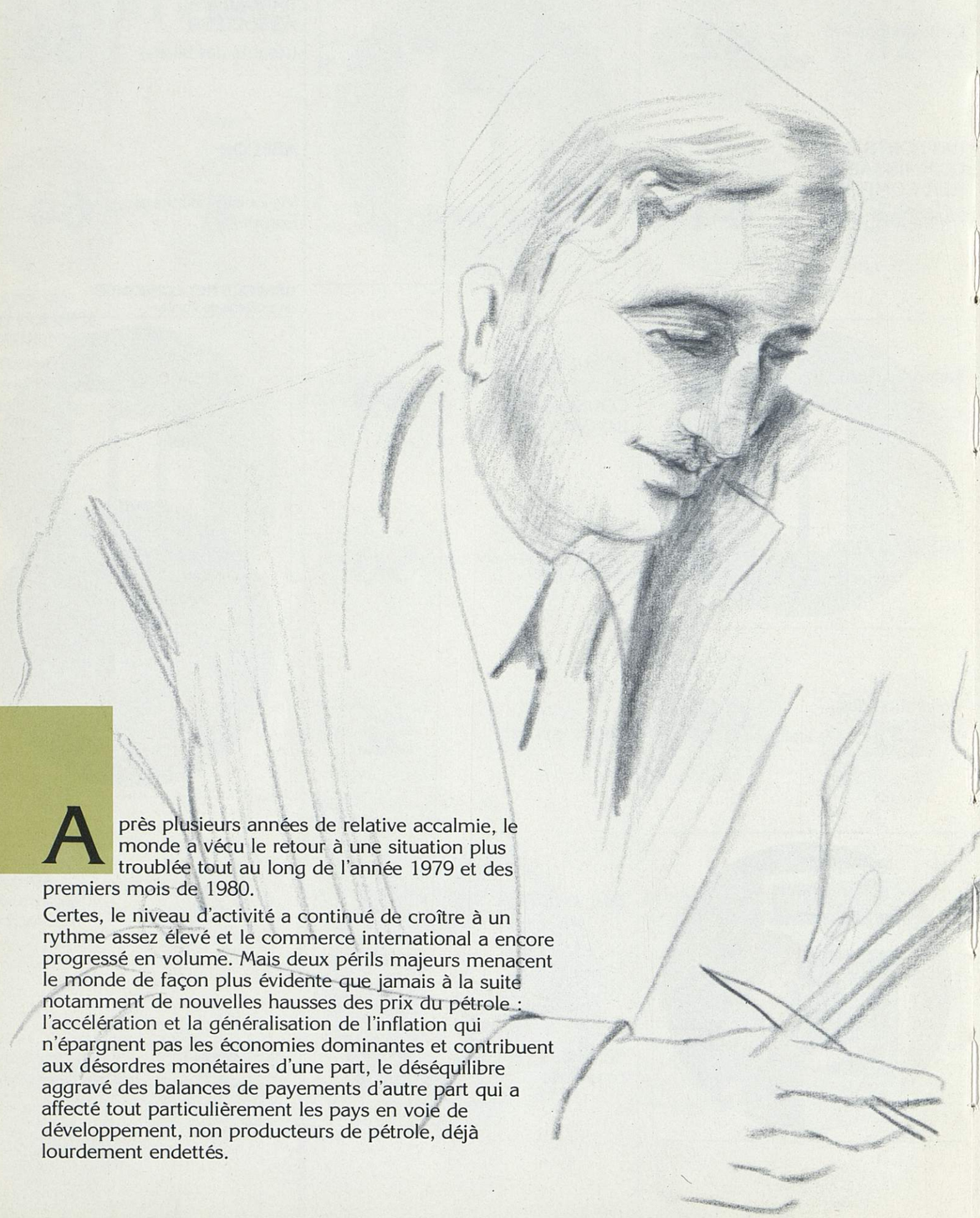

Après plusieurs années de relative accalmie, le monde a vécu le retour à une situation plus troublée tout au long de l'année 1979 et des premiers mois de 1980.

Certes, le niveau d'activité a continué de croître à un rythme assez élevé et le commerce international a encore progressé en volume. Mais deux périls majeurs menacent le monde de façon plus évidente que jamais à la suite notamment de nouvelles hausses des prix du pétrole : l'accélération et la généralisation de l'inflation qui n'épargnent pas les économies dominantes et contribuent aux désordres monétaires d'une part, le déséquilibre aggravé des balances de payements d'autre part qui a affecté tout particulièrement les pays en voie de développement, non producteurs de pétrole, déjà lourdement endettés.

En réaction, les autorités économiques et financières ont été amenées ici à couper les programmes d'investissement et de dépenses publiques, là à manier, à des niveaux sans cesse plus élevés, l'arme des taux d'intérêt et à mettre en place ou à renforcer des contrôles quantitatifs du crédit.

Il faut souhaiter que tous les responsables s'attachent à mettre en place des politiques coordonnées, à l'instar des pays regroupés au sein du système monétaire européen. Des compétitions de taux excessives et égoïstes risquent en effet de plonger le monde dans une récession profonde entraînant une nouvelle augmentation du chômage sans nécessairement ralentir, de façon significative, le rythme de hausse des prix.

Heureusement, depuis 1974, les économies de nombreux pays ont su s'adapter aux nouvelles conditions de la vie économique. L'industrie, l'agriculture et le secteur tertiaire ont mené, en France en particulier, des efforts courageux pour se reconvertir, se diversifier et s'internationaliser. Les grandes banques ont su jouer leur rôle dans le financement des investissements porteurs d'avenir spécialement dans le domaine de l'énergie ; elles ont su, également, participer au "recyclage" des liquidités en acceptant de prendre le risque de prêter à des pays ou organismes très endettés ; en 1980, elles devront être appuyées ou relayées plus complètement dans cette action par les organismes financiers internationaux.

En 1979, la profession bancaire a dû faire face aussi, en France, aux problèmes majeurs qu'elle affronte depuis des années. Un encadrement du crédit de plus en plus contraignant, élément prépondérant de la lutte anti-inflationniste. La concurrence de certains réseaux de collecte de ressources ou d'octroi de crédits placés dans des conditions fiscales ou réglementaires privilégiées. L'évolution des techniques de traitement des opérations impliquant investissements et reconversion d'une partie du personnel. La nécessité de renforcer les fonds propres malgré la hausse des frais généraux résultant de l'accroissement du nombre des écritures en l'absence de tarification des services.

Elle s'est efforcée, dans le même temps, de mieux faire comprendre son rôle dans la vie économique, de mieux informer ses clients, et notamment les petites et moyennes entreprises et les particuliers, et de se rapprocher de tous ceux qu'elle sert.

Notre établissement a poursuivi sa politique antérieure en 1979 avec succès, comme le montre la progression de son activité et de ses résultats.

Nous voulons apporter le service le meilleur et le plus complet possible à nos clients, en métropole ou par une présence encore accrue de la BNP à l'étranger. Nous voulons soutenir les efforts économiques généraux du pays, développement des exportations, redéploiement des entreprises, amélioration de la productivité et préparation de l'avenir. Nous voulons assurer l'emploi et des conditions de travail améliorées pour l'ensemble des femmes et des hommes qui œuvrent dans notre établissement.

Les moyens essentiels de notre politique sont restés ceux-la même que nous avions définis il y a quelques années. Le développement de l'activité, à l'étranger mais aussi en France, malgré les concurrences de natures diverses. La recherche de la meilleure productivité, par l'utilisation des méthodes de gestion prévisionnelle, la définition des perspectives à moyen terme et les pouvoirs décentralisés accordés à des milliers de collaborateurs. Un effort renouvelé pour renforcer la solidarité à base d'informations réciproques, de toutes les unités de la Banque.

C'est sur des bases solides et avec confiance que nous avons abordé 1980.

J. Calvet

Conseil d'administration

Présidents d'Honneur :
Henry Bizot
Henri Gilet (1)
Pierre Ledoux (2)

Vice-Président d'Honneur :
Pierre Calvet

Membres du Conseil :
Jacques Calvet (3)
Président
Pierre Ledoux (4)
Président

Michel Bedat (5)
Gérard de Caffarelli
François Dalle
Jacques-Bernard Dupont
Jacques Ferry
Jean Gautier
Edmond Malinvaud
Pierre Marcolini
Bruno de Maulde (6)
Jean-Pierre Moussy
Georges Pompey

1) Décédé le 28-1-80.
2) Depuis le 9-10-79.
3) Président à partir du 9-10-79.
4) Président jusqu'au 30-9-79.
5) Depuis le 29-1-80.
6) Jusqu'au 12-11-79.

Collège représentant les actionnaires

Alain de La Coste-Lareymondie
Président
Le Président du Conseil d'Administration
Le Directeur du Trésor
Marcel Carminati
Jean Dulière
Jean Lapeyre
Jean-Pierre Lemaire
Guy Nebot

Direction générale

Jacques Calvet
Président

Gérard Llewellyn
Directeur Général

François Hecker
Directeur Général Adjoint
Division Internationale

Jacques Masson
Directeur Général Adjoint
Réseaux Métropolitains

Claude Reinhart
Directeur Général Adjoint
Direction de la Prévision et de l'Organisation

René Thomas
Directeur Général Adjoint
Direction des Grandes Entreprises et du Développement

Jacques Vizioz
Directeur Général Adjoint
Direction Financière

Guy Real del Sarte
Inspecteur Général

Georges Chanet
Directeur Central
Direction du Contentieux

Guy Hazard
Directeur Central
Administration

Michel Rubinstein
Directeur Central
Réseaux Métropolitains

L'ECONOMIE

Pour la seconde fois en quelques années, l'économie mondiale a été soumise, en 1979, à une secousse de grande ampleur sous l'effet d'une crise pétrolière, et tout porte à croire que celle-ci laissera des traces plus profondes et plus durables que la précédente. En revanche, l'économie française semble mieux armée qu'en 1973 pour surmonter cette épreuve, car les équilibres fondamentaux ont été améliorés et la santé financière des entreprises a pu être en partie restaurée. L'évolution comparée des cours du franc dans les mois suivant la hausse du pétrole en 1974 et 1979 est, à cet égard, révélatrice. Le trait dominant de l'année écoulée aura donc été, en France, ce contraste entre les motifs sérieux d'inquiétude pour l'activité économique dans le monde et pour l'avenir des monnaies, et, d'autre part, la relative satisfaction procurée par une meilleure résistance de l'économie française.

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Dans le monde, les prix officiels du pétrole brut ont plus que doublé en un an. L'accroissement de recettes qui en résulte pour les pays exportateurs a été de 60 milliards de dollars US en 1979 et sur la base des prix actuels, il sera encore d'environ 140 milliards de dollars US en 1980 : il est donc bien supérieur, même en dollars constants à celui qui a été enregistré en 1974. Toutefois, survenant dans un tout autre contexte économique, le prélèvement pétrolier a eu des conséquences différentes : moins rapides sur l'activité, sans doute plus durables sur l'inflation, plus générales et parfois plus dangereuses sur l'équilibre des paiements courants.

La récession de 1974, qui faisait suite à la forte surchauffe de 1973, avait été pour le monde occidental franche et brutale puisque, à un taux de croissance supérieur à 6 % avait succédé une complète stagnation. En 1979, les effets de la hausse des prix du pétrole n'ont pas encore été sensibles sur la croissance mondiale et, si celle-ci est revenue de 3,9 % à 3,3 % dans les principaux pays industriels, c'est en raison du ralentissement, d'ailleurs moins fort que prévu, de l'expansion américaine. Le commerce mondial de son côté a progressé de 6,3 % en volume, contre 5,2 % en 1978. L'activité du monde industriel a été soutenue non seulement par les débouchés extérieurs, mais aussi par la demande interne de consommation. L'investissement a également progressé. Le maintien d'une activité satisfaisante en 1979 a permis d'enrayer l'aggravation du chômage. Les effets dépressifs du prélèvement pétrolier ont donc été compensés provisoirement par des achats anticipés dans la crainte de l'inflation.

Le regain d'inflation observé en 1979 n'est pas seulement imputable à la hausse du pétrole. Si les prix ont monté de 11 % dans les pays de l'OCDE contre moins de 8 % en 1978, c'est aussi parce que les agents économiques ont recherché les moyens de se prémunir contre de nouvelles hausses en achetant davantage. La dépense partout s'est accrue et a monté, dans l'ensemble des pays, plus vite que les revenus. A la différence de 1974, l'inflation a permis un soutien de l'activité parce que les entreprises n'avaient pas excessivement stocké comme en 1973. Le glissement des prix a été particulièrement élevé en Italie et en Grande-Bretagne, où il a atteint près de 20 %, et il a nettement dépassé les 10 % en France et aux États-Unis. Le rythme inflationniste s'est ainsi rapproché de celui que l'on avait connu en 1974 et pourrait bien conserver toute sa vigueur en 1980 aussi longtemps que tardent à se manifester les signes d'un retournement de la demande finale.

La détérioration des paiements courants est, pour 1979, du même ordre de grandeur qu'en 1974, mais la répartition du déficit est assez différente. L'Allemagne par exemple dégageait en 1974 un excédent substantiel voisin de 10 milliards de dollars ; en 1979, elle a été déficitaire de 1 milliard. De même l'excédent considérable du Japon en 1978 a disparu et fait place à un déficit de 7,5 milliards de dollars, plus élevé qu'en 1974. A l'inverse, l'Italie et la France, très déficitaires en 1974, sont excédentaires en 1979. Il y a donc eu une certaine redistribution des cartes dans les facultés de réactions des pays industriels entre les deux crises pétrolières.

Pour les pays en développement non producteurs de pétrole, le déficit des paiements courants, passant à 47 milliards de dollars, a été deux fois plus élevé qu'en 1974. Dans des conditions rendues plus difficiles par le niveau très élevé de l'endettement, les organismes financiers internationaux, mais aussi le système bancaire sont appelés à jouer un rôle essentiel en évitant, grâce au recyclage des capitaux, une rupture dramatique des relations économiques entre les différentes régions du monde.

Il est remarquable que le choc pétrolier ne se soit pas accompagné en 1979 de troubles graves sur les marchés des changes. Ceux-ci, contrastant avec la fébrilité du marché de l'or, ont été assez stables, à la seule exception d'une baisse profonde du yen et d'un fléchissement du dollar à l'automne, d'ailleurs corrigé au début de 1980. Ce calme relatif provient de ce que, au contraire des années 1973-1974, aucun pays industriel n'est apparu à l'abri des difficultés tant pour l'inflation que pour les échanges extérieurs. Dans le cas de l'Europe, il a été aidé par la mise en place du Système Monétaire Européen. Celui-ci a correctement fonctionné pour sa première année d'exercice montrant ainsi qu'un contrôle souple du marché allié à une certaine coordination des politiques économiques pouvait réduire l'instabilité des changes dont l'Europe souffrait depuis plusieurs années.

L'économie mondiale aborde 1980 dans un état de grande fragilité. Le freinage de la croissance en 1979 a certes pu être différé, mais au prix d'une inflation qui est devenue alarmante. Aucun gouvernement ne songe à assister passivement à une nouvelle accélération de l'inflation. Partout on se préoccupe de réduire la montée des grandeurs nominales en utilisant notamment les politiques monétaires. La hausse des taux d'intérêt en témoigne. Les politiques anti-inflationnistes, nécessaires à la stabilité des relations économiques nationales et internationales, interviendront au moment d'une très forte accentuation du nouveau transfert pétrolier et contribueront à créer les conditions d'une très faible croissance. C'est alors que le monde industriel devra éviter la tentation du protectionnisme vis-à-vis du monde en développement et jouer avec lui la carte d'une solidarité conforme à leurs intérêts communs à moyen terme.

L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN FRANCE

L'économie française dont on pouvait attendre en début d'année une croissance faible aura, comme ses partenaires, bénéficié d'une activité plus vive que prévu. Le soutien est venu de l'extérieur, mais aussi de la demande interne. La croissance du PIB marchand a été voisine de 3,5 %.

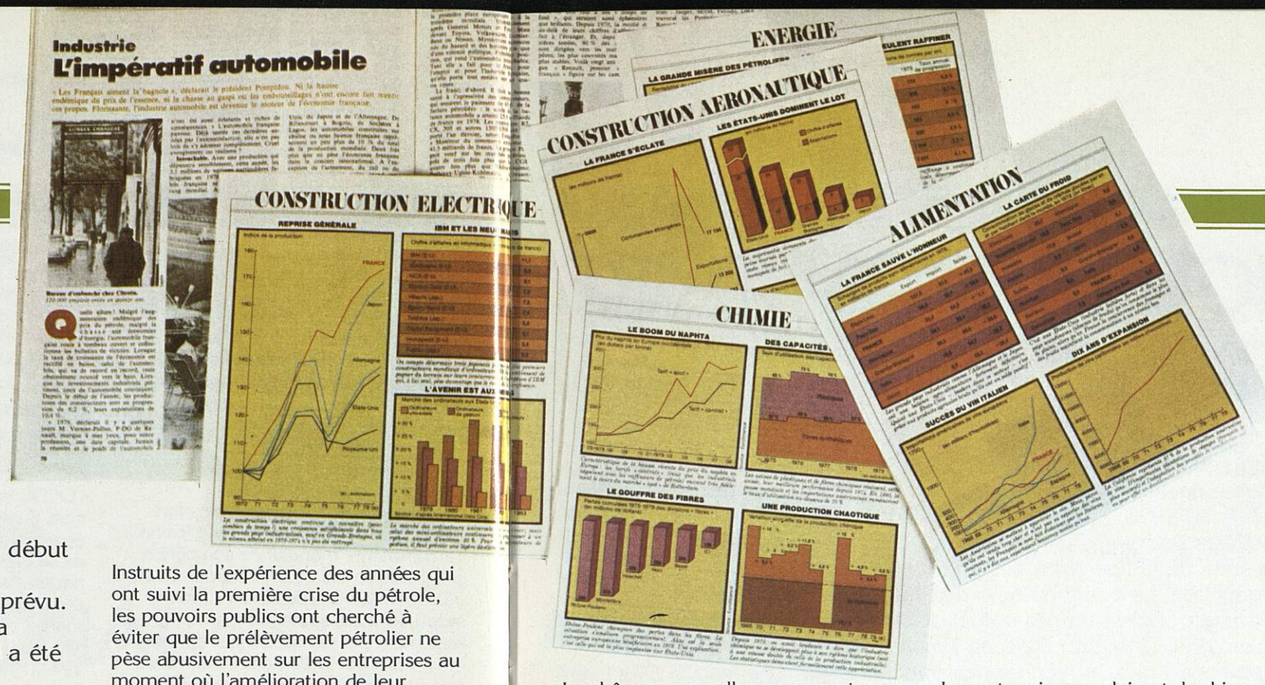

La consommation a progressé dans des proportions comparables à celles du PIB. Les dépenses des ménages ont été soutenues par la crainte de l'inflation, qui s'est accompagnée d'une baisse du taux d'épargne voisine de 1 point. La croissance de la consommation a été particulièrement forte au dernier trimestre. La demande de logements neufs ayant marqué une reprise, l'investissement des ménages a augmenté de près de 3,6 % en volume.

L'investissement des entreprises a aussi marqué une inflexion positive. Pour la première fois, en effet, depuis 1976, les entreprises du secteur privé ont accru le volume de leurs investissements. Cette progression, légèrement inférieure à 1 %, reste modeste : elle ne permet toujours pas de retrouver le niveau de 1973. Les grandes entreprises du secteur nationalisé ont, pour leur part, continué à augmenter leurs investissements (+ 9 % en 1979). L'investissement productif de la France a progressé au total de 2,7 %. Ce dégel, encore peu accentué mais réel de l'investissement, est dû à la diminution des capacités de production inemployées, mais surtout au redressement des résultats des entreprises.

Instruits de l'expérience des années qui ont suivi la première crise du pétrole, les pouvoirs publics ont cherché à éviter que le prélèvement pétrolier ne pèse abusivement sur les entreprises au moment où l'amélioration de leur compétitivité est devenue impérative. Il convenait de ne pas compromettre un rétablissement de leurs comptes, amorcé en 1978 et réalisé en 1979 après quatre années de difficultés d'exploitation. En annonçant et appliquant un ensemble de mesures destinées à financer le déficit prévisible de la Sécurité Sociale par accroissement des cotisations versées par les ménages, le gouvernement permettait aux entreprises de ne pas supporter, comme cela avait été le cas en 1975 et 1976, un alourdissement considérable de leurs propres cotisations qui entrent pour près du tiers dans les coûts du travail. La poursuite d'une croissance modérée des salaires réels, couplée avec une progression favorable des productions en volume et avec la libération des prix, aura exercé une influence favorable sur l'évolution des coûts unitaires et des marges. Dans l'industrie, le coût salarial unitaire a monté de 7 % environ en un an. Il avait augmenté de 16 % et 20 %, respectivement, en 1974 et 1975.

Le rééquilibre dans le partage de la valeur ajoutée impliquait une évolution moins favorable de la situation des ménages. En 1979, à l'inverse des années précédentes, leur revenu réel aura progressé nettement moins vite que le revenu national. La stagnation des revenus disponibles des salariés, mais aussi des agriculteurs, explique l'essentiel de ce ralentissement.

Le chômage a, malheureusement, continué de croître : en fin d'année, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites dépassait 1 360 000, soit une augmentation d'environ 130 000. Celle-ci a été en partie contenue car les effectifs totaux des entreprises non agricoles se sont accrus de 70 000 personnes en un an grâce à une hausse importante dans le secteur des services. Cette situation risque de n'être que temporaire, du fait des conséquences à attendre pour 1980 du second choc pétrolier.

L'année 1979 a été surtout caractérisée par un redressement des industries produisant des biens intermédiaires. Dans la chimie comme dans les papiers et cartons et à un moindre degré dans la sidérurgie, l'accroissement du volume de la production et le redressement des cours ont exercé une influence favorable sur les résultats des entreprises après plusieurs années très difficiles.

Les biens d'équipement professionnels ont, malgré une demande d'investissement en reprise, poursuivi une croissance lente, voisine de 1,5 %. La construction mécanique a retrouvé son niveau d'activité de 1974 en dépit de la stagnation de la mécanique de précision et du machinisme agricole. L'informatique enregistre une croissance en volume de 25 %, qui contraste avec le recul observé pour les entreprises de fils et câbles, de matériel téléphonique et télégraphique.

Les entreprises produisant des biens de consommation ont subi un renforcement de la concurrence étrangère. Les importations se sont accrues dans les domaines où elles sont traditionnellement fortes comme le textile ou la chaussure mais aussi dans l'automobile où la part de marché des importations a augmenté de plus d'un point. Dans ce dernier secteur cependant, l'effort des constructeurs français à l'exportation a permis d'enregistrer une progression satisfaisante de l'activité. L'année 1979 a marqué le début d'accords financiers et industriels très importants avec des constructeurs d'automobiles implantés aux États-Unis, accords permettant d'envisager de nouveaux débouchés outre-Atlantique pour l'industrie française.

Les entreprises de bâtiment et de génie civil ont vu se poursuivre le recul de leur activité malgré la bonne tenue, au deuxième semestre, de la demande de logements et la progression de l'habitat individuel et des travaux d'entretien.

L'activité dans l'agriculture a été très satisfaisante avec une progression de 5 % en volume, résultat dune hausse simultanée de la production végétale et animale. Les entreprises du secteur agro-alimentaire, moins dépendantes des grands mouvements conjoncturels subis par les autres entreprises industrielles, ont réalisé une croissance supérieure à 4 % en volume, et apparaissent comme un des points de résistance et de stabilité dans l'ensemble industriel français. L'ensemble agro-alimentaire a amélioré, en 1979, de 5 milliards de francs son solde commercial extérieur.

La croissance de l'activité dans le secteur des services marchands, de l'ordre de 3 %, s'est accompagnée d'une augmentation des effectifs qui est sensible dans le commerce, les transports et télécommunications et surtout dans les services liés au tourisme et aux loisirs.

Cinq ans après la première crise pétrolière, la carte industrielle de la France a considérablement évolué. Dans l'ensemble, l'industrie a rempli une partie des objectifs qu'elle s'était fixés : elle est parvenue à dégager un excédent commercial extérieur substantiel qui témoigne de sa compétitivité et représente, en 1979, avec 47 milliards de francs, l'équivalent de près de 60 % de la facture énergétique. Elle a réussi ensuite à retrouver l'équilibre financier nécessaire à la poursuite de son développement. Ce renforcement global de la compétitivité de l'appareil industriel s'est fait au prix d'une baisse accélérée des effectifs dans l'industrie. Simultanément, les activités de services ont remarquablement bien traversé ces premières années de restructuration industrielle et ont pu, de 1974 à 1979, créer plus de 850 000 emplois supplémentaires. Le pôle agro-alimentaire, enfin, est parvenu après les déboires de la grande sécheresse de 1976 à reconstituer son potentiel de production et d'exportation.

Le deuxième choc pétrolier n'a pas encore dévoilé toute son ampleur. Les mois qui viennent s'annoncent difficiles. Il importe que chaque secteur puisse continuer à jouer le rôle qui a été le sien au cours de ces dernières années. Cette répartition des tâches ne pourra être menée à bien que si l'inflation peut être modérée de manière à ne pas remettre en cause la compétitivité des entreprises et à éviter des tensions internes excessives entre les partenaires sociaux.

LA CONJONCTURE MONETAIRE FRANÇAISE

L'aggravation de l'inflation en 1979, mesurée par une hausse de 11,8 % de l'indice du coût de la vie, contre 9,7 % en 1978, résulte de la hausse du pétrole et des matières premières industrielles et, dans une moindre mesure, de la libération des prix industriels à la production. Le phénomène a d'ailleurs été plus marqué à l'étranger et c'est un des points positifs de l'année : alors qu'en 1978 l'inflation était, en France, supérieure de 2 ou 3 points au taux moyen de nos principaux partenaires commerciaux, le "différentiel" a disparu en 1979.

Il est d'autre part relativement satisfaisant que des phénomènes de rattrapage sur les revenus nominaux ne se soient pas produits. Dans ce contexte marqué par une accélération de la hausse des indices de prix et par la menace toujours présente d'un processus de "dérapage", où la hausse des prix et celle des rémunérations se renforceraient mutuellement, la politique monétaire ne pouvait qu'être restrictive.

Les autorités monétaires avaient fixé pour 1979, en prévision notamment de la mise en vigueur du SME, un objectif ambitieux de freinage de la croissance de la masse monétaire. Le taux retenu, soit 11 % dans l'année, correspondait en effet à une réduction sensible, d'environ 2 points, du taux de liquidité de l'économie, et représentait un net infléchissement par rapport à la tendance précédente. Cet objectif n'a pu être atteint. La masse monétaire a augmenté de 14 % environ contre 12,3 % en 1978. Le dépassement de l'objectif est cependant moins important qu'il n'y paraît, car les liquidités avaient été anormalement réduites à la fin de 1978 par un désendettement passager du Trésor. D'autre part, environ un point de dépassement est justifié par la hausse du prix du pétrole.

La croissance de la masse monétaire en 1979 a été modérée en ce qui concerne les moyens de paiement proprement dits, billets et dépôts à vue, mais elle a été sensiblement plus vive sur la quasi-monnaie, c'est-à-dire les dépôts et bons rémunérés par les banques. La réglementation limitant la liberté de rémunération des dépôts à terme et des bons de caisse a d'ailleurs été assouplie en avril. Au demeurant, le développement accru de la masse monétaire a été compensé dans une certaine mesure par un progrès plus faible de l'épargne liquide placée dans les organismes autres que les banques, de sorte que le total des liquidités ne marque pas d'accélération très sensible par rapport à 1978.

Parmi les contreparties, il y a lieu de noter un développement plus rapide que prévu des concours à l'économie dont l'augmentation a été supérieure de 2 ou 3 points à celle de 1978, quoique dans des proportions diverses selon les établissements. Cette accélération, qui a porté essentiellement sur les crédits aux ménages, a été facilitée par les importantes "économies" de crédits encadrés dont les banques disposaient à la fin de 1978. D'ailleurs, si le développement du crédit a été plus soutenu, c'est surtout en raison des crédits exonérés, crédits à l'habitat, mais aussi crédits à l'exportation et avances en devises. C'est pourquoi le renforcement de la politique de restriction du crédit décidé pour 1980 a consisté, en particulier, à limiter très fortement la portée des dérogations.

En même temps que la distribution du crédit, les besoins de refinancement des banques ont subi une augmentation, due également au relèvement des coefficients de réserves obligatoires. Les interventions de la Banque de France sur le marché monétaire sont donc restées importantes. Cependant la proportion des refinancements effectués à des taux préférentiels s'est accrue.

Les taux du marché monétaire dont la hausse s'est fortement accentuée pendant l'été ont monté au cours de l'année d'environ six points, passant de 6,6 à 12,2 %. En raison de la mise en vigueur du SME, il était en effet nécessaire de maintenir un écart positif suffisant par rapport au taux allemand, que la Bundesbank avait fait sensiblement monter dès le début de l'année. La hausse du loyer de l'argent ne pouvait rester sans répercussion sur le coût du crédit, mais, malgré de fréquents relèvements, le taux de base bancaire a, au total, sensiblement moins monté que celui du marché monétaire, passant de 8,80 à 11,50 %.

Si les taux français n'ont guère monté plus que les taux allemands et s'ils sont restés notablement inférieurs aux taux américains, c'est que le franc français a fait preuve de fermeté tout au long de l'année 1979, traduisant ainsi le fait que la France a réagi de façon relativement satisfaisante au nouveau choc pétrolier. Le déficit commercial n'a été que de 10 milliards de francs alors que la facture énergétique augmentait de 20 milliards. Et la balance des paiements courants a conservé un surplus de l'ordre de 7 milliards de francs grâce notamment à l'excédent d'une trentaine de milliards procuré par les services. Les invisibles apparaissent ainsi comme une des cartes maîtresses du redéploiement extérieur de la France, en particulier dans les domaines de l'ingénierie — grands travaux — du tourisme et de l'activité internationale des banques.

L'ACTIVITE DE LA BNP

L'ACTIVITE BANCAIRE EN METROPOLE

Les particuliers

L'action menée auprès de la clientèle de particuliers, fondée à la fois sur une amélioration des services rendus et sur une extension des crédits destinés au grand public, a porté ses fruits : pour la première fois a été dépassé, en 1979, le cap des 3 millions de comptes de particuliers, avec un total de 3 105 000 en augmentation nette de près de 5 %. Un accroissement du même ordre a été enregistré aussi sur le nombre des comptes d'épargne qui est maintenant supérieur à 1 million.

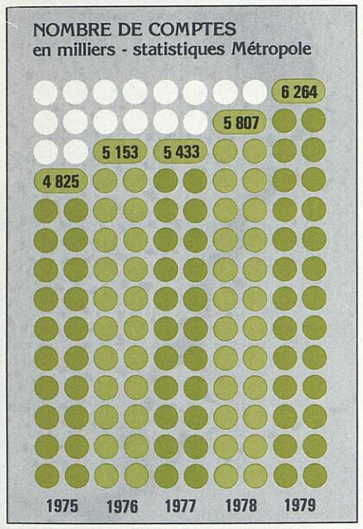

Ce progrès constant de notre coefficient de pénétration sur le marché est la conséquence directe des efforts menés dans les domaines les plus divers : amélioration de l'accueil, chaque client devant avoir désormais son interlocuteur personnel au sein de son agence ; meilleure information grâce notamment à l'envoi régulier à chaque titulaire de compte de la "lettre de la BNP" qui précise le contenu des divers produits bancaires ; facilité plus grande des retraits d'espèces par une meilleure alimentation des distributeurs de billets, et plus tard, par la mise en place de guichets automatiques.

Malgré les contraintes de l'encadrement, les concours aux particuliers ont connu une progression notable. Pour répondre aux objectifs gouvernementaux, une formule de crédit souple et rapide a été montée pour financer les travaux entrepris par les particuliers en vue de réduire leur consommation d'énergie. L'accession à la propriété a été particulièrement favorisée par une forte distribution de prêts conventionnés et par une augmentation de plus de 40 % des prêts mis à la disposition dans le cadre de l'épargne-logement. En outre, un accord a été conclu avec le Crédit Foncier de France portant sur les prêts complémentaires associés aux prêts pour l'accession à la propriété (PAP) de cet établissement.

Parallèlement à l'action de la BNP dans le domaine des crédits acquéreurs, la Banexi a poursuivi, par l'intermédiaire de ses filiales Logexi et Soprexi, sa politique de prise de participation dans des opérations immobilières. Elle a aussi continué d'apporter, avec la BNP, son appui à leur filiale de promotion Meunier Promotion. Celle-ci joue un rôle actif dans certaines opérations complexes de taille importante, telles que la rénovation de l'îlot Drouot-Grange Batelière à Paris où s'édifie le nouvel Hôtel des Ventes. Elle a réalisé en 1979 pour 234 millions de ventes de locaux d'habitation ou commerciaux.

Le Groupe BNP se trouve ainsi associé à près de 400 opérations immobilières dont la moitié environ sont déjà presque dénouées. L'accélération des ventes explique d'ailleurs la baisse apparemment paradoxale des encours de crédit à la promotion immobilière, inférieurs d'environ 15 % au niveau de l'année précédente.

Un nouveau guichet automatique

Les petites et moyennes entreprises

La clientèle des petites et moyennes entreprises, comme celle des particuliers, doit être servie par un réseau d'agences étendu et fortement décentralisé. Particulièrement bien placée à cet égard, la BNP a continué de resserrer ses liens avec les artisans, commerçants et chefs d'entreprises industrielles et d'étendre la gamme des produits financiers qui leur sont offerts.

Dans la plupart des succursales ont été nommés des responsables PME/PMI, interlocuteurs privilégiés de ces clients. Ceux-ci trouvent également assistance auprès des chargés de commerce international installés dans de nombreux sièges, tant pour la recherche de contacts et de débouchés sur les marchés étrangers que pour le choix des moyens de financement adaptés aux opérations de commerce extérieur.

Si la demande de crédits a pu être satisfaite dans la première moitié de l'année, la situation s'est ensuite tendue, en particulier dans le dernier trimestre, et ceci en raison des possibilités plus restreintes en matière d'encadrement du crédit laissées aux banques de première catégorie face à d'autres réseaux ou établissements bénéficiant de plus larges possibilités.

Toujours soucieuse de simplifier et d'améliorer l'octroi de crédits, la BNP a passé en juillet 1979 une convention avec la CNME et 9 Sociétés Professionnelles de Caution Mutuelle permettant, grâce à une procédure allégée dénommée "Article 8 simplifié" de donner pour les crédits de financement d'investissements jusqu'à 400 000 F une décision dans un délai de huit jours.

La BNP a également apporté une contribution appréciable à la création d'entreprises et au développement des emplois en mettant à la disposition des créateurs qu'ils soient industriels, artisans ou de profession libérale, un crédit "Première installation" pouvant atteindre une durée de 12 ans, finançant l'ensemble des besoins y compris les besoins de fonds de roulement.

Enfin, la BNP a été la première à donner son accord pour consentir aux PME/PMI, des prêts participatifs dans le cadre d'une convention avec la CNME. Ces prêts à long terme ont pour objet d'apporter des quasi-fonds propres aux entreprises rentables et ayant de bonnes perspectives de développement.

Un autre moyen de pallier l'insuffisance des fonds propres est parfois le recours au crédit-bail. Dans ce domaine, les filiales spécialisées de la BNP ont enregistré un développement rapide. Natio-Équipement et Natio-Location, pour le leasing mobilier, ont acquis 920 millions de francs d'immobilisations nouvelles, soit une progression de 70 %. Natio-Équipement a, pour soutenir cette progression, procédé en décembre 1979 à une nouvelle émission obligataire pour 250 millions de francs. Quant au financement par crédit-bail immobilier, il a donné lieu, chez nos deux filiales, Natiobail et Natiocrédibail, à 300 millions d'engagements nouveaux, en sensible augmentation sur les exercices précédents.

Les efforts déployés par la BNP dans le domaine du financement des entreprises moyennes se sont manifestés par une nouvelle et forte augmentation du nombre des dossiers traités en crédits d'investissement directs, en progrès de 13 % par rapport à l'année précédente. D'une façon générale, c'est d'ailleurs l'ensemble de cette clientèle qui ne cesse de se développer puisque le nombre des comptes d'entreprise a encore augmenté de 8 % en 1979.

Les grandes entreprises

Les grandes entreprises, y compris les entreprises nationales et les filiales françaises des principales sociétés étrangères, constituent une part très importante du fond de commerce de la BNP pour laquelle la conjoncture a été généralement favorable en 1979. Une activité soutenue, l'ajustement des prix et les gains de productivité obtenus après un effort prolongé d'adaptation leur ont permis dans l'ensemble de restaurer leurs marges et de retrouver une situation financière plus satisfaisante.

Il en est résulté pendant la majeure partie de l'année, et jusqu'à ce que l'augmentation très sensible du coût de l'énergie et des matières premières se fasse sentir, une aisance relative des trésoreries et chez les entreprises du secteur privé une certaine reprise des investissements, les entreprises publiques poursuivant, pour leur part, un effort d'investissement très soutenu.

Mais si l'environnement économique immédiat a été plus favorable, l'avenir reste préoccupant. Les nouvelles contraintes de production, l'évolution des marchés, les changements prévisibles dans le champ de la concurrence internationale nécessitent des stratégies de défense et de développement qui débordent les frontières. Il n'est pas de secteurs où les grandes entreprises ne soient appelées, dans le cadre de telles stratégies, à concentrer leurs moyens sur des productions choisies ou à élargir leurs activités traditionnelles.

L'ensemble des crédits qui leur sont consentis, tant à court qu'à moyen et long terme, représente, en 1979, 30 % environ des engagements de la banque. L'utilisation des crédits soumis à réserve a été relativement faible jusqu'à la fin de l'année où elle a amorcé une forte progression.

Les crédits "désencadrés" ont connu une progression de plus de 20 % et l'augmentation des engagements en devises a été également sensible. L'activité à l'étranger a nécessité la mise en place de nouvelles cautions sur marchés très importantes, de sorte que l'encours des cautions délivrées en faveur de grandes entreprises représente encore plus de 50 % des engagements par signature de la banque.

La BNP a poursuivi l'étude et la réalisation de financements d'investissements qui, par leur importance et leurs caractéristiques, nécessitent des montages appropriés. C'est ainsi qu'elle a dirigé la mise en place du financement du pétrolier géant "Prairial", qui a pris la mer à la fin de l'année, à partir du GIE Nado Marine qu'elle avait constitué à cette fin avec le Crédit National et un groupe de banques.

La BNP a poursuivi ses études dans les secteurs essentiels de l'économie d'aujourd'hui et de demain (transports, énergie, mines, télécommunications, espace). Elle a joué un rôle actif avec le BRGM dans Coframines et avec le CNES dans la constitution d'Arianespace. D'une façon générale elle est restée particulièrement présente auprès des grandes entreprises, les assistant par tous ses moyens et ceux de sa banque d'affaires, la Banexi, dans leurs efforts d'adaptation et de redéploiement.

Le cadre régional

Quels que soient les problèmes propres des diverses catégories de clientèle, ils s'inscrivent dans un contexte régional auquel la BNP est particulièrement attentive car elle a opté depuis plusieurs années déjà pour une structure largement décentralisée, donnant à ses neuf Directions de réseau responsables des sièges de province comme à sa Direction des Agences parisiennes une grande autonomie de décision. Le nombre des dossiers de crédits traités par les régions elles-mêmes est proche de 99 %, les instances parisiennes de la Direction Générale n'ayant eu à décider, en 1979, que pour 1,2 % d'entre eux.

Par delà la grande diversité de l'activité de la BNP dans chaque région, il y a eu en 1979 un phénomène général d'accroissement plus rapide des ressources que des remplois. Le réseau de Paris qui était seul en 1978 à prêter davantage qu'il ne recevait a atteint l'équilibre en 1979. L'excédent net de ressources pour l'ensemble des réseaux est passé de près de 20 milliards de francs à 34 milliards de francs en fin d'année. Les régions qui, en proportion de leur activité ont dégagé les plus forts excédents sont celles de Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse, du Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon et du Bassin Parisien.

L'amélioration des conditions de circulation et de traitement de l'information s'est poursuivie avec l'équipement en terminaux de saisie-interrogation des régions du Bassin Parisien, du Nord-Picardie, d'Alsace-Franche-Comté, de Lorraine-Champagne-Ardenne-Bourgogne, et de Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse.

Agence Paris-Place des Fêtes

Bassin Parisien

Le développement démographique et urbain de la grande couronne parisienne s'est avéré favorable à l'activité de la banque qui a enregistré une progression particulièrement nette de ses ressources, et a été amenée à y renforcer ses moyens d'exploitation en hommes et en guichets. En Normandie et dans la région du Centre, par contre, les difficultés des entreprises traditionnelles n'ont pu être qu'en partie compensées par des créations d'affaires et le niveau d'activité est resté dans l'ensemble insuffisant pour éviter un accroissement du chômage.

Le réseau du Bassin Parisien a augmenté ses crédits à la clientèle privée de manière notable. La demande de concours par les entreprises a été en revanche modérée.

Alsace, Franche-Comté

L'Alsace et la Franche-Comté ont connu un développement plus favorable que l'ensemble national grâce, notamment, à l'action des PME/PMI. La BNP a suivi avec intérêt cette évolution en participant très activement à des réunions communes aux banques membres de l'Association Française des Banques visant à faciliter le financement de cette catégorie d'entreprises, à Strasbourg, Mulhouse et Besançon.

Le réseau régional a appuyé sa clientèle dans la recherche ou le développement de débouchés à l'étranger en créant à son intention un Bureau d'Information à la Maison du Commerce International de Strasbourg. Cette institution, la première de ce type en France, est affiliée aux World Trade Centers.

Succursale d'Évry Ville Nouvelle

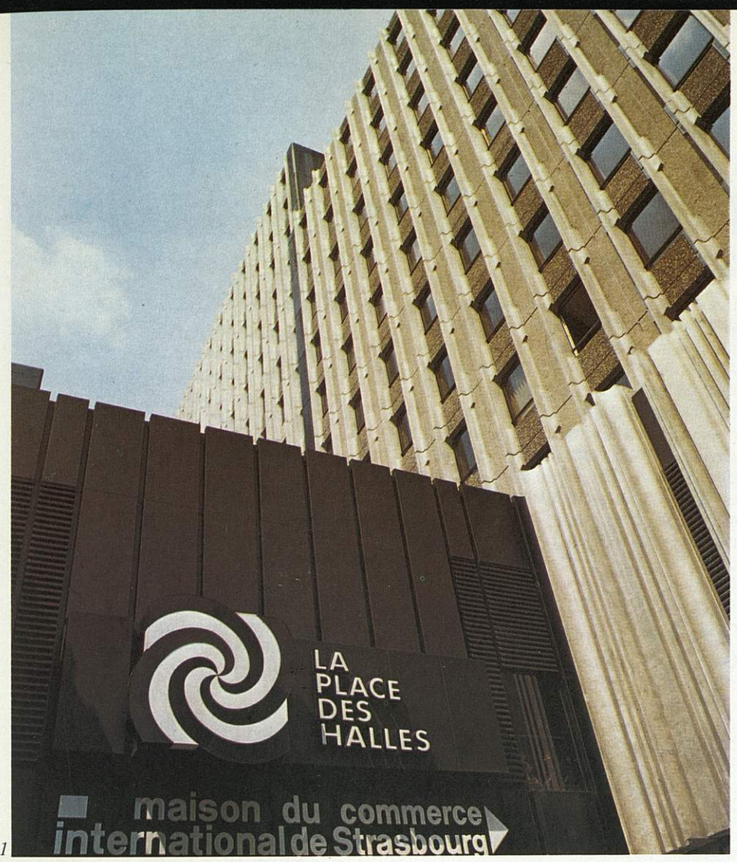

1

les houillères de bassin ou la brasserie. Le lancement de plusieurs grands projets industriels avec le concours du Fonds Spécial d'Adaptation Industrielle contribuera lui aussi à réduire les conséquences économiques et sociales de la restructuration des centres sidérurgiques en Meurthe-et-Moselle et en Moselle.

En Champagne-Ardenne et en Bourgogne de bonnes récoltes vinicoles ont favorisé la fermeté d'une expansion déjà soutenue par la plupart des autres secteurs de l'économie. Seule la fonderie des Ardennes a connu de nouveaux et sérieux mécomptes.

Tout en augmentant sa part dans la collecte des dépôts, la BNP a développé son aide aux PME en participant à la constitution de deux sociétés de caution mutuelle régionales (Camulor en Lorraine, et Camulac en Champagne-Ardenne) et en siégeant au sein de la première instance décentralisée de l'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche créée à Nancy.

2

Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin

L'activité économique de la région a été dans l'ensemble bien orientée. L'agriculture et l'agro-alimentaire qui en sont les points forts, ont enregistré des résultats favorables, voire exceptionnels dans la région de Cognac, par exemple. L'activité commerciale est restée très vive et son expansion a été soutenue par un flux touristique toujours croissant. Les entreprises industrielles, toutefois, n'ont pu réaliser le volume d'investissements nécessaire à la revitalisation d'un tissu industriel affaibli par la disparition de nombreuses sociétés.

La BNP a répondu aux besoins découlant de ces évolutions en finançant les récoltes, en aidant à l'élargissement des débouchés des vins de Bordeaux et des cognacs, en apportant son concours à la création, l'extension ou la restructuration d'industries.

Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne

La crise de la sidérurgie lorraine, si douloureuse soit-elle, ne doit pas masquer la vitalité dont ont fait preuve d'autres industries traditionnelles telles que les textiles et les bois des Vosges,

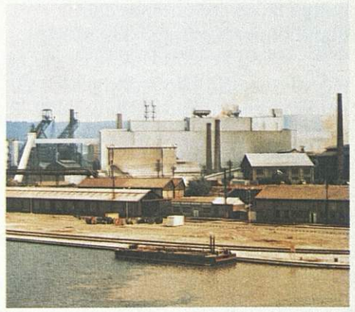

3

1. Maison du Commerce International à Strasbourg.
2. Terminal du port du Verdon.
3. Lorraine : la métallurgie et l'électronique.

Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon

L'évolution économique a été dans l'ensemble assez satisfaisante bien que le marché de l'emploi n'ait marqué aucun signe de redressement. La plupart des secteurs ont bénéficié d'un meilleur courant d'affaires, y compris le bâtiment et le génie civil. Les progrès les plus significatifs ont été enregistrés par l'industrie aéronautique, grâce en particulier au succès de l'Airbus. La confection et les industries du cuir constituent cependant une zone d'ombre dans un bilan global qui reste positif.

Les effectifs employés sont restés stables. Les quelques tentatives d'embauche se heurtent fréquemment à l'absence de main-d'œuvre qualifiée. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de la sous-traitance.

Les sièges de la BNP ont enregistré, dans la collecte des ressources, une amélioration de leur position de place, en dépit d'une concurrence difficile émanant notamment d'établissements bénéficiant de certains privilèges.

La BNP a installé en Midi-Pyrénées son premier Comité Régional Consultatif groupant une quinzaine de personnalités venant d'horizons divers, entreprises, professions libérales, clients à titre personnel, ainsi que des représentants d'organismes professionnels. Un comité du même type sera mis en place en Languedoc-Roussillon au cours du printemps 1980.

1

Nord-Picardie

L'activité industrielle régionale a été soutenue tout au long de l'année en dépit d'un certain ralentissement dans les derniers mois. Il n'en reste pas moins des zones géographiques très touchées — Valenciennois, Bassin Minier, Sambre, Boulonnais — qui font d'ailleurs l'objet d'aides particulières, et des secteurs industriels dont l'évolution et l'adaptation restent difficiles — sidérurgie, mécanique et textile notamment. Il en résulte un chômage important qui dans le Nord-Pas-de-Calais a encore progressé à un rythme de 11,74 % en 1979, supérieur à celui observé dans l'ensemble du pays.

Dans ce contexte difficile, la BNP a renforcé sa présence et cherché à étendre les services qu'elle peut rendre comme banque nationale et internationale. Le réseau décentralisé a fêté ses 5 ans : au cours de cette période, les sièges de la région, permanents et périodiques, sont passés de 260 à 315 malgré la concurrence très dure des réseaux privilégiés de collecte de ressources et de distribution des aides de l'État. Par rapport au système bancaire, il en résulte une évolution satisfaisante des ressources collectées par la BNP-Nord-Picardie. La progression très favorable des comptes de particuliers à vue est venue naturellement récompenser les efforts faits aux guichets pour accueillir la clientèle privée et lui apporter une aide personnalisée.

2

Pays de la Loire-Bretagne

En Bretagne, l'agriculture a obtenu de bons résultats notamment dans les productions porcine et avicole (tout particulièrement à l'exportation dans cette dernière branche). En revanche, l'activité industrielle est restée en faible croissance avec une réduction des effectifs et de la durée de travail.

Dans les Pays de la Loire, la production de biens intermédiaires a progressé et la demande de biens d'équipement s'est quelque peu réveillée tandis que le secteur agro-alimentaire enregistrait une tendance à la baisse en fin d'année. Des difficultés demeurent dans la construction navale et le machinisme agricole.

Les dépôts se sont accrus de 13 %, grâce notamment au développement des comptes et plans d'épargne logement. La concurrence des établissements para-bancaires, en particulier celle du Crédit Mutuel, est restée extrêmement vive.

Les besoins d'équipement des entreprises ont été largement satisfaits par des crédits partiellement désencadrés et par le recours aux filiales de crédit-bail de la BNP, en particulier Natio-Équipement et Natio-Location.

La demande émanant de la clientèle des particuliers est restée très soutenue : les emprunts essentiellement

3

1. Installation du Comité Régional Consultatif à Toulouse.
2. Le Forum, à Lille, siège de la Direction Régionale.
3. Le paquebot "Armorique".

consacrés à l'habitat représentaient en fin d'année 32,5 % des encours de la BNP dans cette région avec une progression très vive des prêts conventionnés.

Enfin, l'effort poursuivi pour améliorer l'accueil de la clientèle et les conditions de travail du personnel s'est traduit par l'ouverture de cinq sièges permanents et la rénovation d'une dizaine d'agences.

Provence, Alpes-Côte d'Azur, Corse

L'implantation d'une industrie lourde, qui a été parfois considérée comme l'axe de développement privilégié de cette région, n'a pas eu jusqu'ici tous les effets attendus. Il faut donc rechercher de nouveaux axes de développement qui pourraient se situer dans l'off-shore, ces activités touchant à la fois les techniques sous-marines bien représentées localement, et la technologie de l'informatique. Le deuxième axe de développement possible est celui qui porte sur toutes les activités agro-alimentaires ; le renouveau de ces industries qui ont fait pendant longtemps la fortune de la région marseillaise peut être obtenu avec des produits très élaborés à forte valeur ajoutée. Enfin, des efforts vont être accomplis pour sensibiliser les PMI aux avantages de l'innovation issue de la micro-informatique et de l'électronique miniaturisée.

Il n'en demeure pas moins que la zone couverte par la Direction du Réseau Provence, Alpes-Côte d'Azur, Corse, apparaît comme le domaine d'élection du secteur tertiaire. Elle attire le touriste et retient une importante population non active. Ceci explique en partie l'expansion démographique de la région Provence, Alpes-Côte d'Azur, dont la population s'est accrue de 36 % depuis 1962 contre 14,7 % pour l'ensemble de la France.

Dans ce contexte, le réseau régional de la BNP est caractérisé par un large excédent de ses dépôts sur ses remplois, et la prédominance des services orientés vers la clientèle privée dans les 8 succursales constituant les points de rattachement de ses 140 sièges. Il faut noter d'ailleurs l'implantation de conseillers spécialisés

1

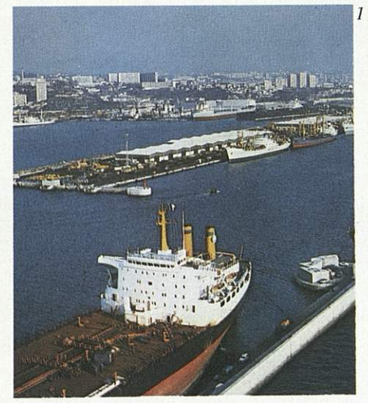

2

en gestion de patrimoine à Marseille et à Nice, ainsi que l'ouverture de nouveaux sièges à Nice, Marseille, Toulon et Arles.

Les remplois contrôlés par ce réseau portent l'empreinte de la structure économique régionale, et près de la moitié d'entre eux sont constitués par des crédits aux particuliers destinés surtout à l'acquisition et à la construction de logements.

Rhône-Alpes, Auvergne

Les régions Rhône-Alpes et Auvergne ont connu une meilleure activité imputable pour une large part aux progrès enregistrés à l'exportation. Il faut aussi noter le rôle moteur joué par les programmes nucléaires ainsi que par l'industrie automobile et aéronautique, et les télécommunications. Cependant la dégradation du marché de l'emploi s'est poursuivie, en particulier dans le département de la Loire qui a été admis au bénéfice des aides du Fonds Spécial d'Adaptation Industrielle.

La Direction Rhône-Alpes, Auvergne de la BNP a amélioré son dispositif d'accueil et de conseils aux particuliers et élargi la gamme de ses interventions en faveur des entreprises. De nouveaux sièges ont été installés dans les périphéries des grandes agglomérations et notamment dans la deuxième couronne lyonnaise. Un département "gestion conseil de patrimoine" a été mis en place à Lyon avec vocation régionale tandis qu'était créé le premier fonds commun de placement régional.

Vis-à-vis des entreprises, la politique régionale s'est traduite par la mise en place de services hautement spécialisés. C'est ainsi qu'un appui permanent a pu être apporté aux affaires en quête de nouveaux débouchés, notamment par l'intermédiaire de notre participation dans la Sofredex. Dans le même esprit, soucieuse de contribuer au renforcement de la situation financière des entreprises, la BNP a proposé des enveloppes en "fonds propres" à sa clientèle locale et mis en place une délégation régionale de la Banexi.

1. Nouvelles installations du port de Marseille.
2. Usine d'enrichissement d'uranium de Tricastin.

L'ACTIVITE SUR LE MARCHE FINANCIER

Malgré les menaces apportées par la crise pétrolière et la hausse des taux d'intérêt, la Bourse de Paris est restée bien orientée, se distinguant ainsi de la plupart des places étrangères. L'indice CAC a encore gagné 17 % (après 46 % en 1978). Le maintien d'une activité industrielle soutenue, l'amélioration de la rentabilité des entreprises et le bon marché relatif des actions à un moment où l'épargne cherchait un refuge contre la hausse des prix ont contribué à la bonne tenue des cours.

Les capitaux collectés au titre de la loi Monory ont augmenté d'environ 20 % par rapport à 1978 mais les incertitudes économiques n'ont pas permis de poursuivre la forte progession qu'avaient enregistrée l'année précédente les augmentations de capital des sociétés cotées. La hausse des cours s'est donc effectuée en vase clos. Elle a été plus sélective que précédemment, favorisant surtout les entreprises qui pouvaient tirer parti des tensions internationales : valeurs pétrolières, sociétés d'armement, mines d'or.

En revanche, les émissions d'obligations ont encore progressé notablement, passant de 58 à 65 milliards de francs, ce qui est particulièrement remarquable dans une année où les taux à long terme ont monté de 3 points environ. Sur ce marché primaire, la BNP s'est située au premier rang des banques françaises eu égard au nombre d'emprunts dirigés par des banques, dans lesquels elle figurait comme chef de file ou co-chef de file.

LES SICAV DE LA BNP
Actifs en fin d'exercice
en milliards de francs

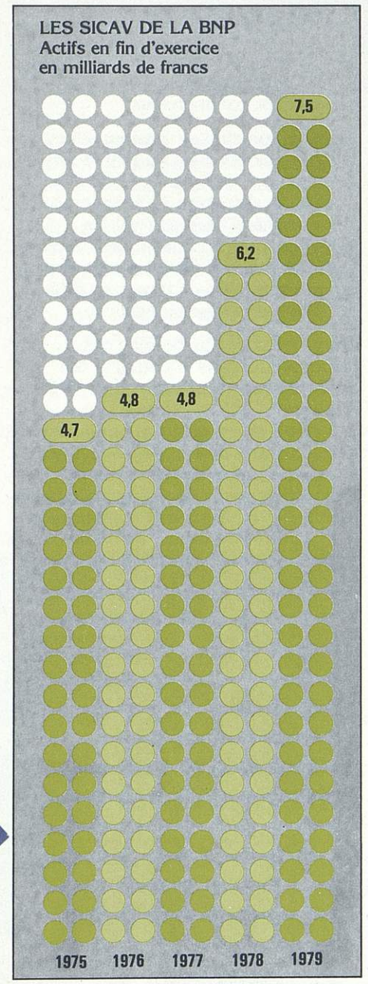

Les SICAV de la BNP ont eu en 1979 des évolutions divergentes selon les pourcentages qu'elles détenaient en actions françaises (le marché de Paris ayant été le mieux disposé) ou en obligations dont les cours ont été déprimés par la hausse impressionnante des taux d'intérêt.

La meilleure performance est celle d'Épargne-Valeur qui a légèrement amélioré sa progression de 1978 malgré un contexte boursier moins favorable. Épargne-Croissance et Épargne-Inter ont eu des évolutions comparables d'autant plus remarquables pour cette dernière qu'elle ne détient aucune action française. Ces trois SICAV distribueront en 1980 des dividendes en augmentation sensible.

Épargne-Obligations, qui avait bénéficié en 1978 de la baisse des taux d'intérêt, s'est trouvée l'an dernier dans une situation exactement inverse. Elle a cependant réussi à atténuer la baisse considérable du cours des obligations non indexées.

Les capitaux recueillis au total par notre SICAV "Monory", Natio-Valeurs,ont plus que doublé en 1979. Au 31 décembre, avec un actif net de 1 611 millions de francs, elle conservait le premier rang des sociétés de sa catégorie. La valeur de son action a reflété l'évolution favorable des actions françaises qui constituent réglementairement 60 % de ses placements. La société distribuera en 1980 un premier dividende.

La BNP a constitué à la fin de l'année 1979 une nouvelle SICAV, Natio-Inter, spécialisée dans les placements en valeurs internationales à revenu fixe. Enfin, la Banque a créé sous le nom de Natio-Gestion une société à laquelle incombera le soin de gérer divers Fonds Communs de Placement en cours de constitution. Cette formule nouvelle autorisée par la loi du 13 juillet 1979 se prête particulièrement à une gestion spécialisée soit par type de clientèle, soit par nature d'investissement.

L'ACTIVITE INTERNATIONALE

Les concours au commerce extérieur

Dans le domaine du financement du commerce extérieur, l'année 1979 a été caractérisée par l'étude et la réalisation d'opérations de plus en plus complexes nécessitant des délais de négociation particulièrement longs. On peut penser que cet état de fait se poursuivra au cours des années à venir. Pour répondre à cette évolution du marché, la BNP a maintenant la possibilité d'offrir à sa clientèle des formules de financement global faisant appel aux techniques d'assurance crédit de plusieurs pays du Marché Commun.

La BNP est toujours la première banque française en crédits exportation (crédits acheteurs + crédits fournisseurs). Elle a participé, soit en tant que chef de file ou co-chef de file, soit en tant que participant à plus de 250 opérations, pour un montant global de crédits acheteurs, voisin de 20 milliards de francs répartis sur 65 pays. Elle a, en effet, maintenu en 1979 ses positions en Afrique noire et au Maghreb, en Europe, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine, malgré une concurrence de plus en plus vive venant, en particulier, des banques étrangères installées à Paris.

Les crédits financiers d'accompagnement, très souvent consentis à nos propres risques, sont devenus indispensables pour assurer le succès de la grande exportation. Ils représentent des montants sans cesse plus importants et un pourcentage de plus en plus marqué des crédits strictement commerciaux.

Dans le domaine du leasing, qui est en plein développement, la BNP a pris une place de premier plan en créant des sociétés spécialisées à l'étranger, ce qui lui a permis d'intervenir sur les différents marchés classiques de crédit-bail international (navires, conteneurs, avions, matériels de travaux publics, etc.), en particulier au Mexique.

Pour répondre aux besoins des exportateurs dans le domaine des investissements à l'étranger, la BNP a créé, en 1978, Investexport qui intervient en prenant des participations. Cette filiale a développé son activité au cours de l'année 1979 et, afin de prendre de nouvelles participations, en particulier au Nigéria et au Mexique, elle a porté son capital à 10 millions de francs.

Intercomi, filiale spécialisée dans le montage et le financement des opérations de groupages d'exportation à moyen et long terme développe ses activités d'une façon satisfaisante tout en diversifiant son portefeuille.

La vie du réseau international

Dans le domaine des activités internationales, la BNP a poursuivi en 1979 la politique des années précédentes, consistant pour l'essentiel à appuyer par tous ses moyens les entreprises, grandes, moyennes ou petites, qui se trouvent chacune pour leur part à l'origine du mouvement exportateur de notre pays. Pour ce faire, elle a continué à développer et à consolider son réseau déjà étoffé d'implantations à l'étranger, soucieuse d'une part de soutenir le développement de l'activité économique et bancaire locale, d'autre part de mettre à la disposition de sa clientèle un nombre croissant de points d'appui solides à l'extérieur afin de soutenir leur action internationale.
En Europe tout d'abord, la BNP ouvrait en mai 1979 une succursale à Madrid, ouverture qui sera suivie au milieu de 1980 par celle d'une agence à Barcelone. Les débuts de la succursale de Madrid ont été particulièrement encourageants et laissent augurer un avenir prometteur. En Italie, la succursale de Milan a également ouvert ses portes en novembre, complétant le

Succursale de Madrid.

réseau de nos sièges au sein de la Communauté Économique Européenne. Au nord de l'Europe, avec ses deux nouvelles agences de Rotterdam et de Hambourg, la BNP a témoigné également de son souci d'être présente au carrefour des grands axes maritimes et fluviaux.

Au Royaume-Uni, elle a également créé une nouvelle succursale dans l'île de Jersey pour compléter les possibilités de développement de la BNP Ltd, banque londonienne très active. En Suisse, notre filiale de Bâle, qui a modifié sa raison sociale pour souligner son appartenance au groupe BNP et qui est devenue la Banque Nationale de Paris (Suisse) SA, a, pour augmenter ses possibilités d'action, ouvert une agence à Zürich.

Dans les pays de l'Europe de l'Est, la BNP s'est attachée à être toujours plus active grâce à l'action résolue de ses bureaux de représentation : elle a été la première banque française à ouvrir un tel bureau à Budapest au début de l'année. En Yougoslavie, elle se dotait également à Belgrade d'une représentation, dont l'ouverture se plaçait opportunément à l'occasion de la réunion du FMI en septembre.

1

Sur le continent africain, l'ensemble important de banques associées auquel est venue s'ajouter en cours d'année une nouvelle filiale, la BICI du Niger, a obtenu de bons résultats malgré l'évolution peu favorable des cours de certains produits exportés, qui, ajoutée aux effets du renchérissement des importations pétrolières, a provoqué une baisse des avoirs extérieurs et un ralentissement de la croissance.

La situation économique a été meilleure au Nigéria, où l'United Bank for Africa Ltd, dans laquelle la BNP possède une participation de 34 %, a concouru avec ses 60 sièges au nouvel essor que connaît le pays grâce à la forte progression de ses revenus pétroliers. En Afrique Centrale, la BICI du Cameroun a poursuivi son expansion dans un marché en progression, et la BICI du Gabon a maintenu des résultats satisfaisants, dans une conjoncture locale heureusement améliorée.

Outre-Atlantique, et toujours afin d'aider au mieux sa clientèle nationale et internationale, la BNP a, avec l'important groupe financier vénézuélien Cavendes, créé une nouvelle compagnie financière, à Panama, le Consortio Financiero Bolivar, opérationnel sur le continent latino-américain où il complète l'ensemble des bureaux, filiales ou banques associées.

En Californie,la BNP a acquis la totalité du capital d'une banque régionale déjà centenaire, la Bank of the West qui, par fusion avec notre filiale, la French Bank of California, a donné naissance à une nouvelle Bank of the West. Cette dernière, avec un réseau d'une cinquantaine d'agences, pourra, en dehors de ses activités de banque traditionnelle, servir également la clientèle BNP qui s'intéresse à la Californie, État le plus riche des États-Unis, en complément de nos succursales directes de San Francisco et Los Angeles.

Les autres implantations américaines de la BNP, New York, Chicago et Houston, ont amélioré leur position de place et étendu la gamme des services

2

1. BICI de la Côte d'Ivoire : succursale d'Abidjan.
2. Bank of the West : hall d'accueil du nouveau siège de San Francisco.

rendus à la clientèle. Il en a été de même au Canada, où notre filiale a connu également une croissance satisfaisante de ses sièges répartis dans l'ensemble du pays.

En Asie, où le réseau BNP est déjà l'un des tout premiers de la région, notre position a été renforcée par la création, en association avec le Post Office Savings Bank, un des organismes bancaires les plus puissants de la place, d'une banque d'affaires à Singapour, la BNP South East Asia Ltd.

A Hong Kong, également, la BNP a complété son dispositif, déjà fort d'une vingtaine de sièges, par l'ouverture d'un bureau à Macao, territoire qui entreprend un large programme de développement. Au Japon, une agence a été ouverte à Osaka, très important centre industriel et financier.

Enfin, au Moyen-Orient, la BNP a mis à la disposition de sa clientèle deux nouveaux bureaux de représentation, l'un à Abu Dhabi, ayant compétence sur l'ensemble des Émirats arabes, l'autre à Amman, pour couvrir les opérations sur la Jordanie. A Koweit, elle a également pris une participation importante dans une société financière locale, l'Arab European Financial Management Co, pour faciliter les financements de sa clientèle dans la région.

En Iran, la Banque Etebarate, au capital de laquelle la BNP participait de manière significative, a été nationalisée. La Délégation Générale de Téhéran a poursuivi sans interruption ses activités de liaison pour soutenir les intérêts sur place de nos clients, dans des conditions qui n'ont pas toujours été des plus aisées.

Une coopération fructueuse s'est poursuivie en 1979 sur le plan international avec nos banques associées. Dans le cadre d'Abecor (Association pour la Coopération des Banques en Europe), de nombreux travaux ont été menés en commun par l'intermédiaire des groupes spécialisés et, en particulier, le financement des économies d'énergie a fait l'objet d'une étude approfondie en liaison avec les services de la Communauté Économique Européenne.

La Société Financière Européenne a enregistré en 1979 une augmentation de ses profits de 21 %, et une progression de 19 % de l'encours de ses crédits à moyen et long terme. Le groupe de la SFE s'efforce également de développer ses activités de "merchant banking".

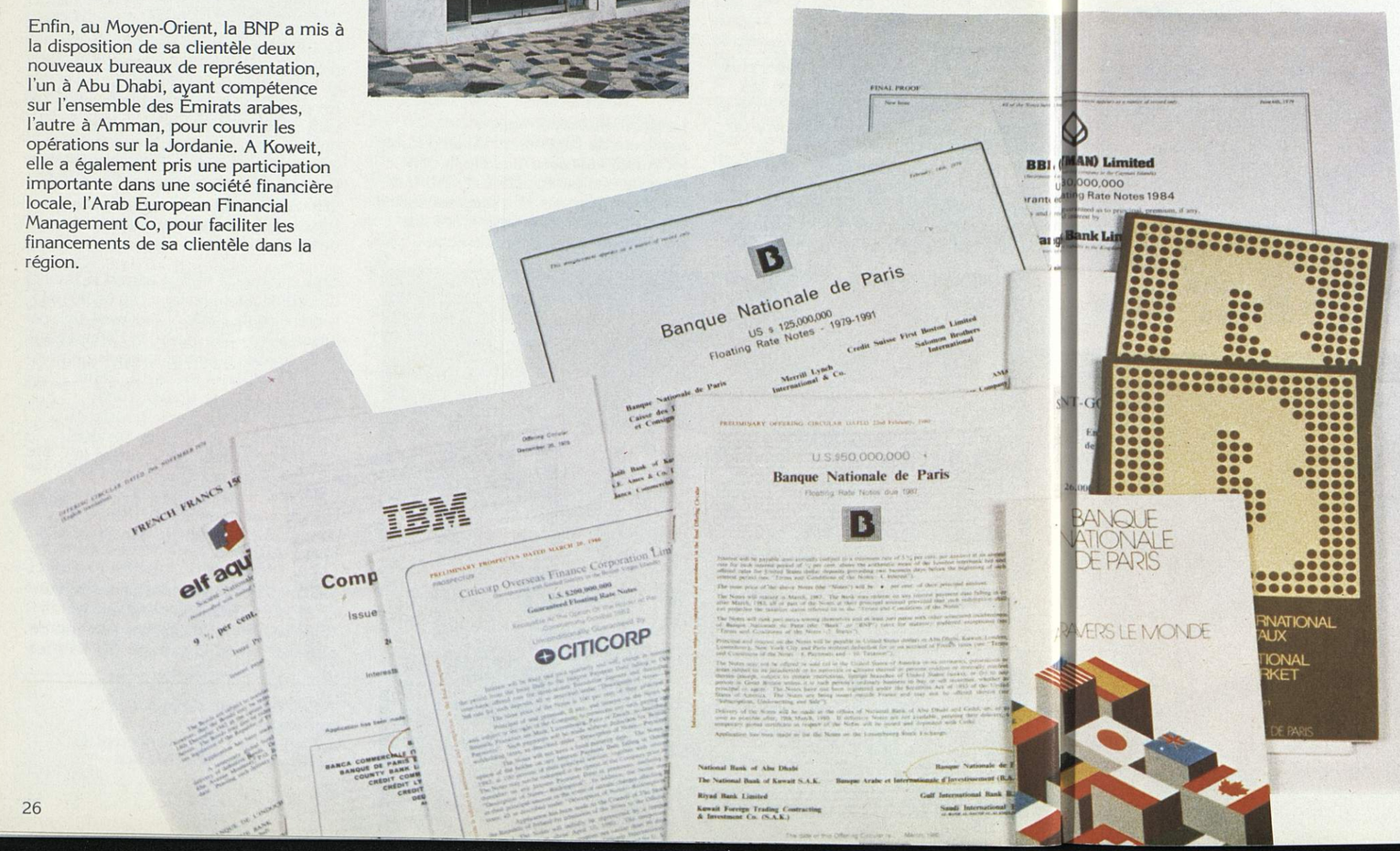

A fin décembre 1979, la clientèle du groupe BNP pouvait donc bénéficier de toute la gamme des services bancaires pour l'action qu'elle désire mener à l'étranger, dans 75 pays et à travers 431 implantations différentes, dont certaines sont très anciennes et donc fort bien introduites auprès des autorités financières et économiques locales.

Quant aux cellules parisiennes spécialisées de la BNP, en particulier le département du négoce international créé en 1978, elles ont continué à apporter un concours efficace à une clientèle en grande partie multinationale, renforçant ainsi le caractère toujours plus technique des interventions de la Banque. Enfin, l'activité de négociations internationales menée par la Banexi a permis à un certain nombre d'entreprises françaises des rapprochements prometteurs.

Les crédits internationaux et les euro-émissions

1979 aura été une année paradoxale sur le marché international des capitaux. En effet, le dollar est resté la devise la plus utilisée au moment même où elle se trouvait la plus controversée, le Libor ayant battu tous les records de hausse. Les chiffres montrent des volumes d'opérations en nette progression, mais ils ne doivent pas masquer une réalité difficile, souvent proche de la crise. Si celle-ci n'a pas vraiment eu lieu, le marché le doit surtout à la maturité qu'il a su acquérir depuis quelques années.

Les euro-crédits, qui sont essentiellement en dollars des États-Unis ont, quant à leur montant, enregistré de nouveaux records. Toutefois en valeur relative leur croissance a été moins spectaculaire que l'année précédente : le montant total des euro-crédits octroyés serait voisin de 75 milliards de dollars US en 1979 contre respectivement 65 et 40 milliards en 1978 et 1977.

L'origine géographique des emprunteurs a quelque peu évolué. La part des pays industrialisés continue à régresser (environ 30 % en 1979 contre 40 % en 1978) même si certains de ces pays ont recouru au marché pour des montants importants : Canada, Italie, Espagne, France. L'essentiel des demandes émane des pays en développement et les trois principaux emprunteurs, qui ont totalisé près de 20 milliards de dollars US, ont été le Mexique, le Venezuela et le Brésil.

CHEFS ET CO-CHEFS DE FILAT D'EURO-ÉMISSIONS
en milliards de dollars US

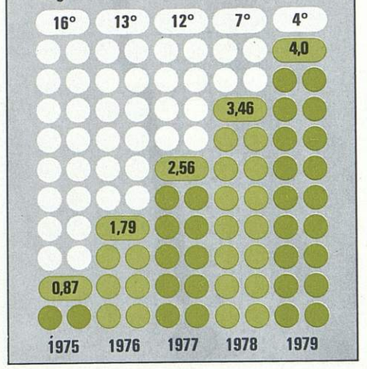

La BNP, comme toutes les banques françaises, doit emprunter des devises pour pouvoir participer aux crédits financiers internationaux. Il est donc logique qu'elle donne la priorité aux opérations d'emprunt de ses clients, notamment si elles permettent un accroissement de leurs exportations, ainsi qu'aux opérations de nature à renforcer sa propre action dans certains pays.

En 1979, la BNP a participé à 66 euro-crédits, dont 42 ont été signés avant la fin de l'année. Elle a dirigé neuf opérations et en a co-dirigé seize. Ces crédits, d'un montant unitaire compris le plus souvent entre 100 millions et plus d'un milliard de dollars, ont été consentis aussi bien à des emprunteurs français (EDF, Gaz de France) qu'étrangers (Royaumes de Suède et de Belgique, État brésilien, Banque de Grèce, etc.).

Sur le marché des euro-obligations, les émissions publiques ont représenté un montant de 14,5 milliards de dollars US, contre seulement 12 milliards en 1978. Toutefois le record de 1977 (15 milliards) n'a pas été égalé. Dans le classement des banques chefs et co-chefs de file d'euro-émission, la BNP se trouvait en septième position et première banque française en 1978. En 1979, elle arrive au quatrième rang mondial, derrière une banque suisse et deux banques allemandes.

Elle a dirigé des émissions pour le compte d'emprunteurs français tels que Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, la Caisse Nationale des Télécommunications et Michelin. Pour les emprunteurs étrangers, la BNP a dirigé notamment les émissions de la province de Québec, de la Bank Handlowy, et de la République de Finlande. Elle a en outre réalisé et dirigé une opération de 125 millions de dollars US pour son propre compte.

LA BNP ET SES EVOLUTIONS INTERNES

Installations, équipements et méthodes

Le programme de rénovation des succursales et agences du réseau métropolitain a été poursuivi. Des chantiers importants ont notamment été entrepris à Angoulême, Brest, Châteauroux, Cherbourg, La Rochelle, Lourdes et Rodez. De nombreuses agences de Paris et de la proche banlieue ont également fait l'objet d'opérations d'extension ou de transfert pour répondre au développement de leur fonds de commerce et améliorer les conditions de travail du personnel.

L'effort entrepris l'année précédente en matière de sécurité a été encore accru au cours de l'exercice afin d'améliorer la protection du personnel de guichet contre les agressions dont le nombre a malheureusement augmenté. De nombreux sièges, notamment à Paris et en banlieue, où l'accroissement de la criminalité est le plus fort, ont été dotés de protections lourdes constituées par des dispositifs anti-agressions ou pare-balles. D'autre part, à l'instigation de notre établissement, l'Association Française des Banques est intervenue auprès des pouvoirs publics et a obtenu que les agences de banque bénéficient d'une protection accrue pendant la période des fêtes de fin d'année.

Afin d'accroître le potentiel d'impression dans les centres et d'améliorer les communications avec les Centres de Traitement de l'Information (CTI), de nouveaux matériels (imprimantes à laser) et de nouvelles liaisons rapides sont en cours de mise en place. La décentralisation du traitement des chèques parisiens est maintenant achevée ; elle a permis de limiter la circulation interne des chèques de faible montant et d'organiser ce traitement autour d'unités de plus petite taille.

Un ensemble d'équipements modernes a mis le nouveau CTI du Vaudreuil, ouvert en juin 1979, en mesure de traiter l'ensemble de ses opérations sans avoir à fonctionner la nuit. Ce nouveau mode d'exploitation sera progressivement expérimenté et étendu aux autres CTI et aux plages informatiques des Centres Administratifs, afin d'aboutir dans les prochaines années à la suppression totale du travail de nuit.

Enfin, 23 nouveaux distributeurs automatiques de billets ont été mis à la disposition des clients en façade des agences de la BNP (soit un total à fin 1979 de 131 DAB). En 1980, des expérimentations seront menées sur de nouveaux matériels, les guichets automatiques, qui permettront au client d'effectuer d'autres types d'opération que le retrait d'espèces (consultation de solde, demande de chéquier, etc.).

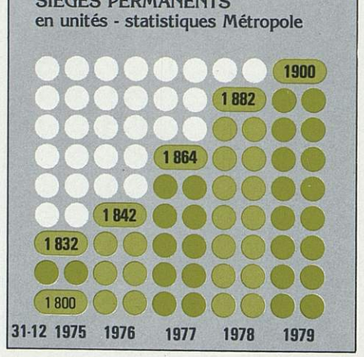

Trésorerie et structure du bilan

La BNP a conservé, en 1979, une trésorerie largement excédentaire et a maintenu le rôle de premier plan qu'elle joue en tant qu'établissement prêteur sur le marché monétaire.

Pour s'assurer des ressources stables correspondant à l'accroissement de ses engagements à moyen terme en devises, la BNP à Paris a procédé au cours de l'année 1979 à trois émissions d'obligations : la première en février 1979 sur le marché international, de 125 millions de dollars US, à taux variable, d'une durée de 12 ans ; la deuxième en juin 1979 sous forme de placement privé sur le marché américain, de 50 millions de dollars, à taux variable, d'une durée de 5 ans ; et la troisième sur le marché international, de 10 millions de dinars de Koweit, à taux fixe, d'une durée de 10 ans.

En outre, la BNP Ltd à Londres a émis en août 1979 pour 75 millions de dollars US de certificats de dépôts, à taux variable, d'une durée de 5 ans.

La persistance des difficultés économiques, l'impact de plus en plus important des créanciers privilégiés sur l'actif net des entreprises en difficulté, ont conduit cette année encore la BNP à constituer des provisions en augmentation nette sur le montant de l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 1979, le nombre des dépôts de bilans a eu globablement tendance à décroître mais l'évolution est contrastée en cours d'année, et la diminution nette constatée au cours du premier semestre ne s'est pas poursuivie au cours du second où la tendance s'est inversée.

1

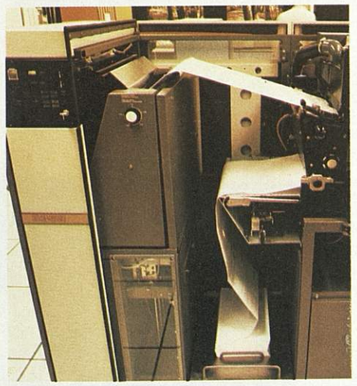

2

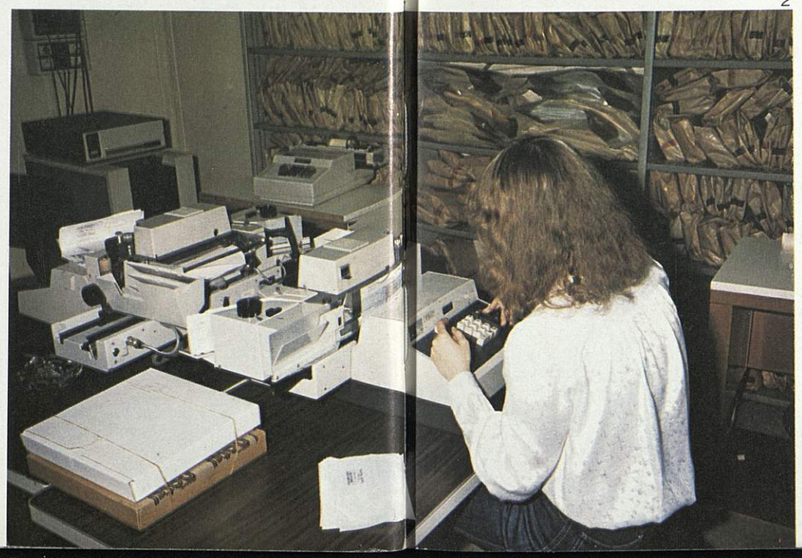

LA BNP ET SON PERSONNEL

Les effectifs

A la fin de 1979, la BNP employait en métropole 48 041 personnes, soit un peu moins qu'à la fin de 1978. Cette évolution est d'ailleurs intervenue surtout dans les derniers mois de 1979, si bien que l'effectif moyen mensuel s'est maintenu à un niveau quasiment identique à celui de 1978. Cette stabilisation des effectifs est due à la mise en place des nouveaux matériels informatiques.

Ce sont les organismes administratifs qui ont connu le plus grand nombre de transferts d'emplois, puisqu'ils ont enregistré une diminition de 281 agents, tandis que les services centraux tournés vers le commerce international ont vu leurs effectifs s'accroître de 112 agents afin d'être en mesure d'accompagner les efforts de redéploiement extérieur de l'économie française.

Par ailleurs, les sièges d'exploitation regroupaient 32 401 agents à fin 1979, contre 32 438 en 1978, soit une diminution moins forte que dans les autres secteurs. Cette redistribution progressive exprime dans les faits la volonté de la BNP d'orienter un maximum d'agents vers le service direct de la clientèle.

Au total, le courant d'embauche n'a pas été fondamentalement modifié et il est resté relativement important si on le compare à celui d'autres entreprises similaires. En effet, le recrutement de 1979, qui a principalement porté sur des jeunes femmes et des jeunes gens de moins de 25 ans, s'est élevé à 1 915 agents, et ce niveau d'embauche restera du même ordre les prochaines années, ne serait-ce que pour faire face à un flux important de départs pour la retraite. Comme les années précédentes, la BNP a participé à l'effort national en faveur de l'emploi des jeunes, défini par le troisième Pacte national pour l'emploi, en accueillant 100 jeunes gens au titre des contrats emploi/formation, et en dispensant à leur profit près de 50 000 heures de formation. Comme les années antérieures, la grande majorité de ces jeunes a trouvé à l'issue du contrat un emploi définitif dans les services de la Banque.

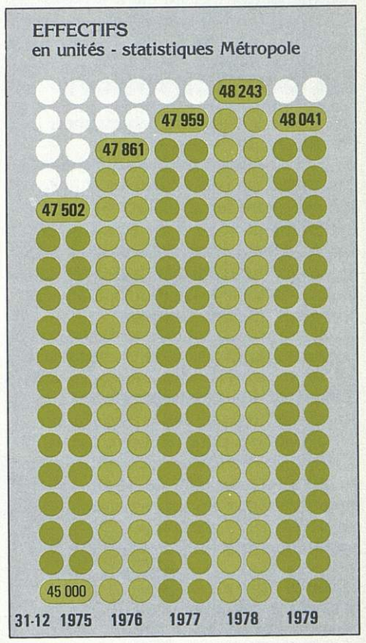

1. Imprimante à laser.
2. Additionneuses post-marqueuses dans un siège parisien.

L'évolution des salaires

L'évolution de la valeur du point, qui détermine les salaires dans la profession bancaire, a été en 1979 de 11,80 %, égale à la hausse de l'indice INSEE des prix. Un accord salarial, signé en octobre 1979 avec deux organisations syndicales, a prévu le versement d'un acompte de 15 % d'une mensualité afin d'ajuster plus exactement la variation du point avec celle des prix ; un autre versement, au titre de l'année 1979, est intervenu en février 1980 et a représenté 4,9 % d'une mensualité.

Les mesures de maintien du pouvoir d'achat, qui ont concerné l'ensemble du personnel, n'ont pas été exclusives de promotions et d'augmentations individuelles : ces diverses révisions de situation, générales ou sélectives, ont entraîné, en incluant les charges sociales qui ont continué à s'alourdir pour représenter 49,9 % des salaires versés, une augmentation des frais de personnel de 14,3 % au cours de l'exercice.

La participation

La réserve spéciale de participation répartie en 1979 s'est élevée à 27,5 millions de francs, ce qui a permis à chaque agent de bénéficier d'une somme comprise entre 414 et 1 657 francs. Il faut noter à cet égard qu'un accord conclu entre la Banque et deux organisations syndicales a permis de majorer la réserve de participation de près de 9 millions de francs.

En outre, les modifications apportées par l'administration fiscale aux règles concernant la constitution des amortissements et des provisions ont fait apparaître, pour les exercices 1974 à 1977, des bénéfices supplémentaires, ce qui a eu pour effet de dégager un intéressement complémentaire de celui réparti en 1979, variant pour chaque agent entre 512 francs et 2 050 francs.

Le fonds Épargne-BNP, qui a été créé pour placer l'épargne individuelle du personnel et bénéficie d'un abondement complémentaire de 30 % servi par la Banque dans la limite maximum de 2 000 francs par agent, a intéressé plus de 1 600 souscripteurs pendant l'année 1979 qui ont apporté près de 7 millions de francs d'épargne, la part de l'abondement s'élevant de son côté à 2 millions de francs.

Le bilan social

Conformément à la loi du 12 juillet 1977, la BNP a établi en 1979 son premier bilan social au titre de l'année 1978. Ce document n'a pas été conçu dans le dessein unique de répondre aux obligations légales. Diffusé à l'ensemble du personnel, le bilan social a été présenté comme un complément du rapport du Conseil d'Administration destiné à apporter à chacun les informations nécessaires à une meilleure connaissance de la politique sociale de la Banque. La préparation de ce bilan, dont le projet a d'abord été présenté au Comité Central d'Entreprise, a permis de mettre l'accent sur certaines caractéristiques de la BNP — âge moyen, place des femmes dans l'encadrement, effort social en particulier sous forme de crédits.

Au niveau des groupes d'exploitation et des organismes de province, la BNP a établi des bilans sociaux, non seulement, comme la loi le demande, pour les unités supérieures à 300 personnes (soit une trentaine de bilans) mais aussi pour l'ensemble des unités dotées d'un Comité d'Établissement, soit près de 120 bilans sociaux.

La formation et la qualification du personnel

La technicité accrue de certains postes de travail s'est traduite par une politique de promotion qui a entraîné une évolution sensible de la pyramide hiérarchique. L'accroissement de la qualification du personnel dépend pour une large mesure de l'intérêt porté à la formation : dans ce domaine la BNP a, comme les années précédentes, largement dépassé les quotas imposés par la loi.

L'effort de formation a porté davantage sur des actions de perfectionnement en faveur de la hiérarchie. Un effort pédagogique particulier a été en effet entrepris au profit de l'encadrement afin de mieux le préparer à son rôle d'animation et d'organisation. En outre, certains nouveaux programmes ont été élaborés pour permettre une meilleure préparation des collaborateurs appelés à des fonctions d'autorité nouvelles pour eux (futurs cadres, hiérarchie intermédiaire, chefs de bureau).

Les actions de formation au profit des agents débutants ou n'ayant qu'une faible ancienneté sont cependant restées très importantes : 2 500 agents ont suivi en 1979 les cours du CAP et 4 400 ceux du BP. Par ailleurs, dans le cadre du développement international de la banque, la formation en langues étrangères a encore été développée. Enfin, pour permettre aux étudiants de l'enseignement supérieur d'accroître leurs connaissances financières, près de 200 stagiaires ont été accueillis pour une durée de un à trois mois dans nos sièges français et étrangers.

Les relations de travail et la concertation

A la faveur de la loi du 2 janvier 1978 concernant le développement de la concertation avec le personnel d'encadrement, la BNP a diffusé un rapport établi à la suite de nombreuses réunions de cadres et de gradés qui ont exprimé leurs opinions et apporté leurs suggestions. Ce rapport a été l'occasion d'approfondir avec la hiérarchie des réflexions entamées depuis plusieurs années sur les relations de travail. Il contient un programme de recherches et d'actions pour développer les pratiques participatives et faciliter l'expression de l'information ascendante.

Tout au long de 1979, des séminaires regroupant les directeurs de succursales ou leurs responsables du personnel ont permis de faire le point sur les initiatives prises dans ce domaine. Dans le même esprit, le personnel a été invité à multiplier les suggestions visant à améliorer la vie quotidienne de la banque et notamment à alléger autant que possible les circuits ou procédures en vigueur. Il s'agit là aussi d'un effort permanent qui se mesurera sur plusieurs exercices.

La BNP s'est également attachée à informer plus vite et plus complètement le personnel sur la vie de la banque : un nouveau support d'information, INF.B, a permis de communiquer rapidement à chacun des agents de la BNP les événements touchant sa vie professionnelle.

Les avantages sociaux

Le budget social géré par les Comités d'Établissement et le Comité Central d'Entreprise a atteint 227 millions de francs, ce qui représente un accroissement de 13,5 % par rapport à l'exercice précédent : répartie sur la base de l'effectif moyen de l'année, cette somme correspond à un montant de 4 700 francs par agent.

La Société Mutualiste du personnel, qui comptait près de 114 000 sociétaires, a versé pour 46 millions de francs de prestations, soit 16,4 % de plus qu'en 1978, et apporté une aide financière appréciable aux parents d'enfants handicapés. La Société Mutualiste a également obtenu en 1979 le permis de construire un Centre d'Aide par le Travail et un foyer à Saran qui sera en mesure d'accueillir, en 1981, 45 handicapés mentaux.

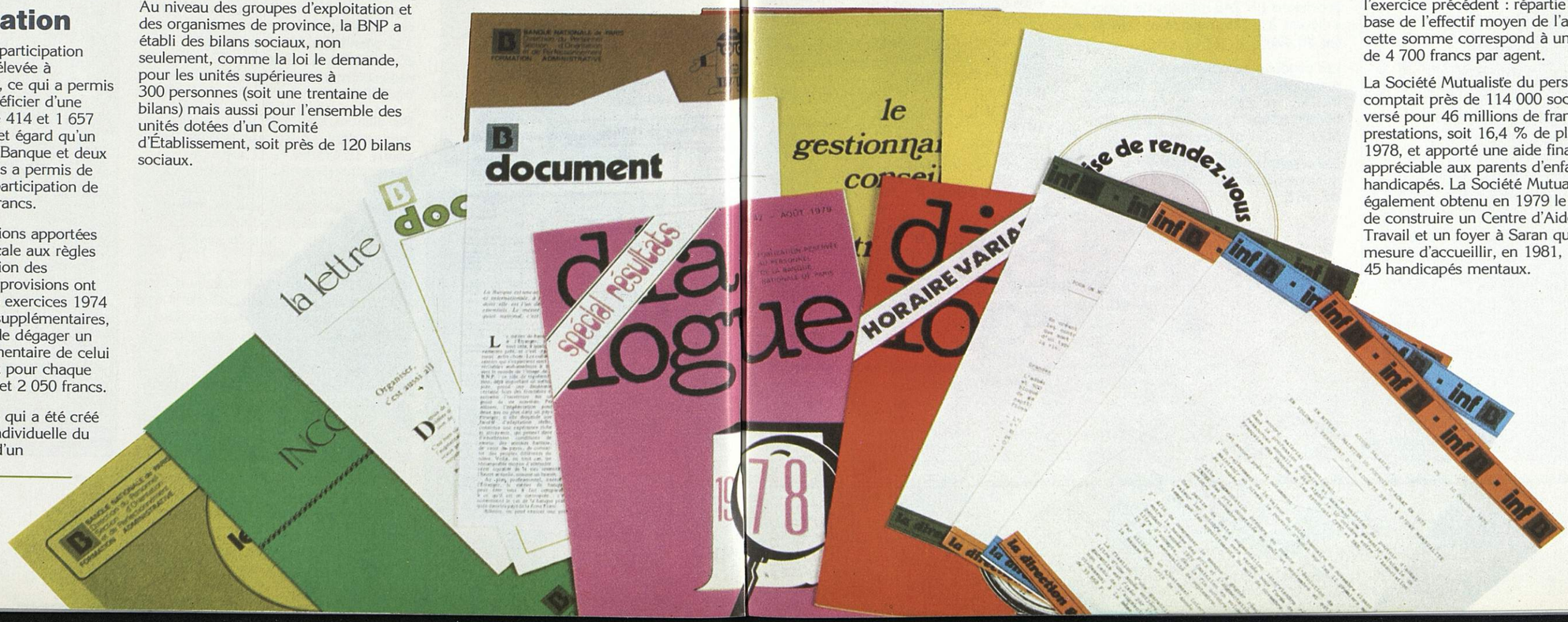

RESULTATS ET BILAN DE LA BNP

Les résultats

Les résultats de l'exercice s'élèvent à 402 millions de francs contre 335 millions l'exercice précédent, en progression donc de 20 %.

En métropole

Le produit net d'exploitation bancaire atteint 9 143 millions de francs (+ 18 %).

Les charges de personnel s'élèvent à 5 358 millions de francs (+ 14 %).

Les impôts et taxes à 306 millions de francs, progressent de 17 %, conséquence de l'institution de la taxe sur les encours de crédits dont le montant s'élève à 81 millions de francs et du relèvement de la taxe professionnelle.

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 1 824 millions de francs (+ 12 %).

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes d'amortissements (+ 88 millions de francs) et de provisions (+ 248 millions de francs) s'élèvent à 1 225 millions de francs (+ 38 %).

Les produits exceptionnels nets ressortent à 107 millions de francs. Ils incluent les écritures de régularisation consécutives à la vérification fiscale pour 142 millions de francs.

Les résultats nets s'établissent à 280 millions de francs contre 222 millions en 1978.

Hors métropole

Le produit net d'exploitation bancaire atteint 597 millions de francs (+ 22,3 %).

Les résultats nets des Sièges s'établissent à 121,8 millions de francs contre 113 millions en 1978.

Pour l'ensemble des réseaux

Le produit net d'exploitation bancaire s'établit à 9 740 millions de francs soit une augmentation de 1 516 millions de francs (+ 18,43 %).

	millions de francs
A ce produit net d'exploitation bancaire de .	**9 740**
viennent s'ajouter les produits accessoires et la balance des produits et charges exceptionnels	114
formant un total de	**9 854**
sur lesquels s'imputent :	
• les frais généraux de toute nature	– 7 822
• le net des dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions	– 1 336
• l'impôt sur les sociétés 1979	– 294
faisant ressortir un bénéfice net de	**402**

Proposition de répartition Augmentation du capital

	en francs
Sur ce bénéfice de	**402 045 261,28**
sont imputées les sommes nécessaires pour servir aux 375 732 parts de la BNCI et aux 286 312 parts du CNEP non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de 3 % sur le prix de rachat des actions (12,54 F pour la BNCI et 22,53 pour le CNEP) à raison de :	
• 0,3762 F brut par titre pour la BNCI	– 141 350,38
• 0,6759 F brut par titre pour le CNEP	– 193 518,28
Le solde disponible ressort à	401 710 392,62
auquel s'ajoute le report antérieur de	13 812 279,34
pour former un total de	**415 522 671,96**

Pour renforcer les fonds propres de la Banque, il sera proposé au Collège représentant les actionnaires et exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale, en vertu de l'article 5 de la loi du 4 janvier 1973, de porter le capital social de 697 000 000 F à 1 507 000 000 F par :

• l'incorporation partielle de la réserve réglementée de réévaluation, réalisée par l'élévation du nominal de l'action de 100 F à 200 F, jouissance 1er janvier 1979,

• la répartition aux actionnaires de 113 000 000 F grâce à une augmentation de capital par incorporation de réserves à raison de 4 actions nouvelles pour 49 actions anciennes.

Dans ces conditions, la somme de	**415 522 671,96**
serait ainsi répartie :	
• réserve légale	10 440 750,00
• réserves	391 496 364,74
dont :	
20 766 170,00 F affectés à la réserve spéciale pour investissements	
20 270 560,44 F affectés à la réserve spéciale des plus-values à long terme	
350 459 634,30 F à la réserve ordinaire.	
Après ces affectations, l'ensemble des réserves s'élèverait à 4 126 000 000 F sur lesquels serait prélevée une somme de 810 000 000 F qui serait incorporée au capital.	
Les réserves seraient ainsi ramenées à 3 316 000 000 F, la réserve réglementée de réévaluation des immobilisations non amortissables revenant, compte tenu également des mouvements de l'exercice, de 1 310 305 585,15 F à 577 047 658,16 F.	
• intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires à raison de 0,7488 F par titre pour la BNCI et 1,3241 F par titre pour le CNEP	660 453,84
• le surplus	12 925 103,38
étant reporté à nouveau.	

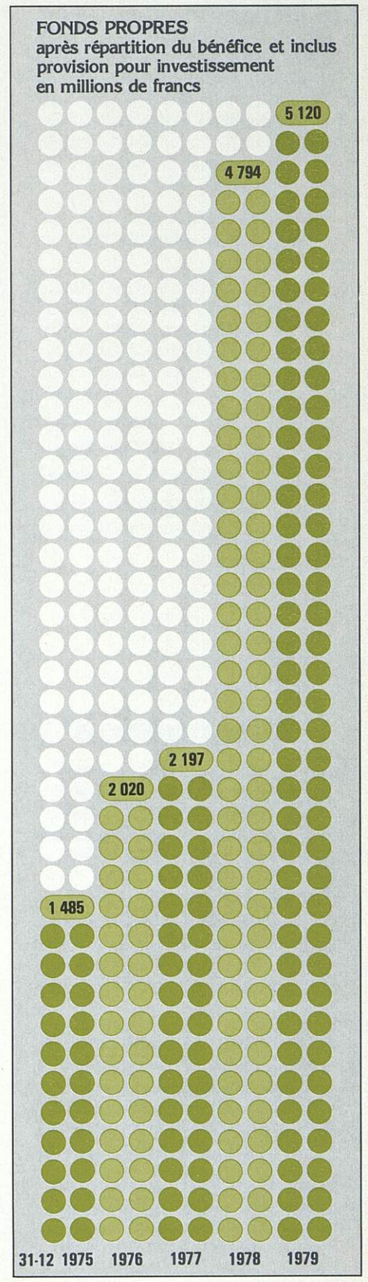

Le bilan

Le bilan de la BNP au 31 décembre 1979 s'élève à 374,8 milliards de francs contre 305,9 milliards l'exercice précédent, en progression de 22,5 %.

Actif

Concours à la clientèle
L'ensemble des concours à la clientèle s'élève à 151,2 milliards de francs contre 134,9 milliards en 1978, soit une progression de l'ordre de 12 %.

Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux.
L'ensemble de ce poste s'établit à 8,7 milliards de francs contre 6,3 milliards l'exercice précédent.

Banques, Organismes et Établissements financiers
Ces comptes passent de 84,1 milliards de francs à 104,6 miliards, soit une augmentation de 24,4 %.

Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme
Ce poste est en sensible progression. Il s'établit à 58,7 milliards de francs contre 38,5 milliards l'année précédente.

Titres de placement
Après amortissements et provisions, les titres de placement s'élèvent à 2 milliards de francs, en progression de 614 millions de francs.

Le montant des provisions pour dépréciation des titres de placement a été déterminé dans les mêmes conditions qu'en 1978. Il s'est élevé pour l'exercice à 37,7 millions de francs contre 20,7 millions en 1978.

Comptes d'investissements
• Le montant des titres de participation et de filiales est sensiblement égal à celui de l'exercice précédent. Il s'élève à 2 108 millions de francs et ne progresse que de 45 millions.

Les provisions pour dépréciation de l'exercice se sont élevées à 16,4 millions de francs contre 12,5 millions en 1978.

• Poste "Immobilisations" :
Ce poste s'élève à 2 550 millions de francs, en progression de 359 millions par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation correspond aux dépenses d'investissements de l'exercice après déduction des cessions déterminées au prix d'achat et des amortissements fiscaux. Elle tient compte des régularisations consécutives à la vérification fiscale de notre Établissement qui a eu, à ce niveau, pour conséquence majeure un allongement de la durée des amortissements. Il est précisé que depuis 1978, la Banque s'est alignée sur la doctrine de l'Administration pour le calcul des amortissements.

Autres comptes
Les autres comptes d'actif s'élèvent à 44,9 milliards de francs. La progression de 8,4 milliards de francs constatée à la fin du présent exercice s'applique essentiellement au poste "Chèques et effets à l'encaissement".

CRÉDITS A L'ÉCONOMIE
en milliards de francs

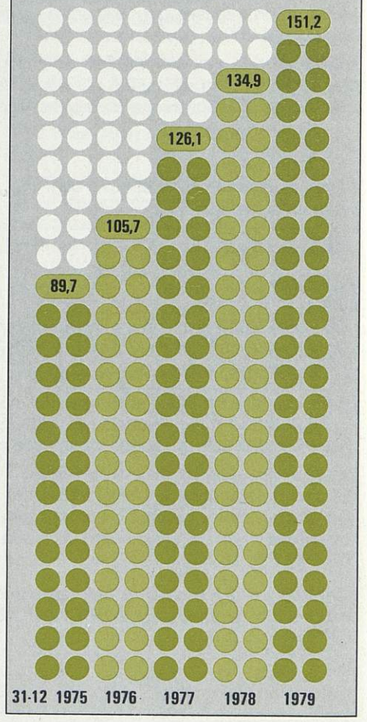

Passif

• **L'ensemble des dépôts de la clientèle,** y compris les bons de caisse, s'élève à 165,8 milliards de francs contre 140,5 milliards l'exercice précédent, soit une augmentation de l'ordre de 18 %.

Les comptes de Sociétés et d'Entrepreneurs individuels augmentent de 10,2 milliards de francs (+ 25,7 %) et les comptes de Particuliers de 5,4 milliards (+ 18,2 %).

Appréciés en encours moyens sur l'année, les ressources non rémunérées et les comptes d'épargne à régime spécial progressent à un rythme sensiblement plus rapide par rapport à 1978 que les dépôts à terme et les bons de caisse dont la part dans les encours cumulés de la collecte globale baisse ainsi de près de deux points. En revanche, et comme souvent en fin d'année, comparés d'un 31 décembre à l'autre, aussi bien dans les comptes de Sociétés et d'Entrepreneurs individuels que dans les comptes de Particuliers, les comptes à terme progressent plus rapidement que les comptes ordinaires.

RESSOURCES CLIENTÈLE
en milliards de francs

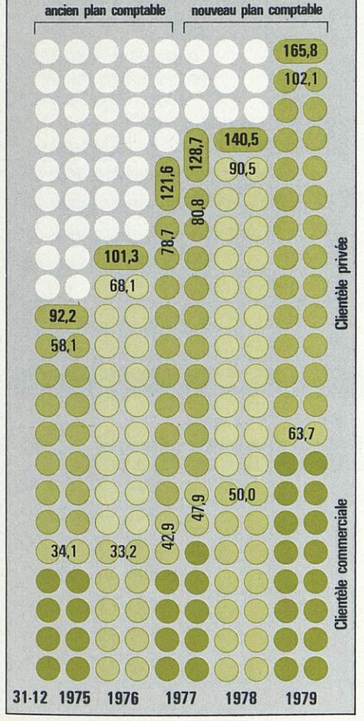

Les comptes d'épargne à régime spécial atteignent 33,7 milliards de francs (+ 11,4 %).

Les bons de caisse qui atteignent 33,4 milliards de francs, ne s'accroissent que de 2,8 milliards (+ 9,2 %).

• **Dépôts des banques** (inclus Instituts d'émission, Trésor Public et Comptes courants postaux).

L'ensemble des dépôts des banques augmente de 24,1 milliards de francs, soit + 27,9 % pour atteindre 110 milliards de francs.

Les comptes à terme, qui représentent environ 70 % de l'ensemble des dépôts, progressent pour leur part de 17,7 milliards de francs, soit + 28,6 %.

• **Les valeurs données en pension ou vendues ferme** s'établissent à 41,7 milliards de francs (+ 30,1 %).

• **Autres comptes**
Les autres comptes du passif, exclus les capitaux permanents et la provision pour investissements, s'élèvent à 48,7 milliards de francs contre 39,9 milliards l'exercice précédent, soit + 22,1 %.

L'élément majeur correspond aux comptes exigibles après encaissement, 30,5 milliards de francs, soit + 23,6 %.

En outre, les comptes de régularisation, provisions et divers ont enregistré les régularisations de provisions pour crédits à moyen terme dont la déductibilité sous leur forme antérieure n'a pas été admise par la vérification fiscale. Enfin, une provision de 40 millions de francs pour dépréciation du portefeuille-titres au niveau d'une de nos succursales étrangères a été constituée.

• **Capitaux permanents**
Avant répartition du bénéfice, les capitaux permanents, y compris la provision pour investissements des exercices antérieurs et le bénéfice de l'exercice, s'établissent à 8 197 millions de francs contre 7 129 millions à la fin de l'exercice 1978, soit une augmentation de 15 %.

Ils se décomposent de la manière suivante (en millions de francs) :

Fonds propres (capital, réserves, écart de réévaluation, amortissements complémentaires et réglementés, report à nouveau)	4 621
Provision pour investissements	98
Bénéfice de l'exercice	402
Emprunts obligataires en francs et en devises	3 076

L'actionnariat

L'État a procédé, au cours de l'exercice 1979, à une nouvelle distribution gratuite d'actions réservées au personnel dans le cadre de la loi du 4 janvier 1973 et du décret du 4 juillet 1973 relatifs à l'actionnariat. Cette répartition, qui s'élevait à 33 516 actions, a porté à 225 298 au 31 décembre 1979 le nombre d'actions détenues par le personnel, soit une part de 3,23 % du capital de la Banque.

Par ailleurs, 412 117 actions étaient, à la même date, la propriété d'autres porteurs, du fait de souscriptions à titre onéreux ou d'acquisitions en Bourse. La part du capital détenue par des actionnaires autres que l'État s'élevait ainsi au total à 9,15 %.

Sur cette part, 124 278 actions, soit 1,79 % étaient encore bloquées entre les mains du personnel, et 513 137 actions, soit 7,36 % étaient négociables.

BILAN DÉFINITIF
au 31 décembre 1979

ACTIF	
Caisse, instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	8 680 323 289,27
Banques, organismes et établissements financiers	
a) Comptes ordinaires	5 185 416 173,75
b) Prêts et comptes à terme	99 397 902 695,08
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	58 698 045 631,83
Crédits à la clientèle	35 894 884 975,65
a) Créances commerciales	25 590 665 995,79
b) Autres crédits à court terme	43 635 380 864,87
c) Crédits à moyen terme	33 649 466 334,83
d) Crédits à long terme	
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	12 436 287 993,47
Chèques et effets à l'encaissement	35 958 133 368,93
Comptes de régularisation et divers	7 235 617 164,78
Opérations sur titres	1 689 104 281,75
Titres de placement	
a) Fonds d'État, bons et obligations	685 915,36
b) Autres titres de placement	1 974 088 892,18
Titres de participation et de filiales	2 108 518 342,35
Prêts participatifs	123 920 896,02
Immobilisations	2 550 818 773,59
TOTAL DE L'ACTIF	**374 809 261 589,50**

HORS BILAN	
Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	5 962 138 000,00
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	7 941 446 000,00
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	15 949 738 000,00
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	38 500 453 000,00
Autres engagements en faveur de la clientèle	1 493 710 000,00
Engagements de crédit-bail mobilier	7 855 000,00
Engagements de crédit-bail immobilier	712 733 000,00

PASSIF	Avant répartition	Après répartition
Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	20 576 716 490,90	20 576 716 490,90
Banques, organismes et établissements financiers		
a) Comptes ordinaires	10 353 814 992,88	10 353 814 992,88
b) Emprunts et comptes à terme	79 452 061 951,08	79 452 061 951,08
Valeurs données en pension ou vendues ferme	41 748 993 836,40	41 748 993 836,40
Comptes créditeurs de la clientèle		
Sociétés et entrepreneurs individuels		
• Comptes ordinaires	30 653 208 961,10	30 653 208 961,10
• Comptes à terme	19 129 292 261,94	19 129 292 261,94
Particuliers		
• Comptes ordinaires	26 450 613 159,46	26 450 613 159,46
• Comptes à terme	8 523 975 056,44	8 523 975 056,44
Divers		
• Comptes ordinaires	10 490 883 683,33	10 490 883 683,33
• Comptes à terme	3 417 996 619,53	3 417 996 619,53
Comptes d'épargne à régime spécial	33 717 381 544,31	33 717 381 544,31
Bons de caisse	33 445 958 406,41	33 445 958 406,41
Comptes exigibles après encaissement	30 467 210 754,66	30 467 210 754,66
Comptes de régularisation, provisions et divers	16 944 014 096,01	16 945 009,418,51
Opérations sur titres	1 240 205 150,80	1 240 205 150,80
Obligations et emprunts participatifs		
en devises à moyen terme	2 598 600 000,00	2 598 600 000,00
en francs à long terme	477 132 375,00	477 132 375,00
Écart de réévaluation	186 640 437,37	186 640 437,37
Provision réglementée		
Réserve réglementée		
• Écart sur éléments non amortissables	1 274 047 658,16	1 274 047 658,16
• Écart excédentaire sur éléments amortissables	248 130 108,66	248 130 108,66
Amortissements réglementés	10 186 980,24	10 186 980,24
Amortissements complémentaires des investissements	471 698 138,20	471 698 138,20
Provision pour investissement	97 641 386,00	97 641 386,00
Réserves	1 720 000 000,00	2 121 937 114,74
Capital	697 000 000,00	697 000 000,00
Report à nouveau	13 812 279,34	12 925 103,38
Bénéfice de l'exercice	402 045 261,28	—
TOTAL DU PASSIF	**374 809 261 589,50**	**374 809 261 589,50**

COMPTE DE RÉSULTATS

DÉBITS	1979
Charges d'exploitation bancaire	**17 308 238 494,39**
Charges sur opérations de Trésorerie et opérations interbancaires	8 741 857 015,07
• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	6 986 147 381,58
• Emprunts contre effets publics ou privés	1 728 018 043,62
• Commissions	27 691 589,87
Charges sur opérations avec la clientèle	7 799 835 386,36
Charges sur opérations de crédit-bail	—
Intérêts sur emprunts obligataires	323 842 216,00
Autres charges d'exploitation bancaire	442 703 876,96
Charges de personnel	**5 576 867 620,75**
Impôts et taxes	**314 520 574,38**
Charges générales d'exploitation	**1 930 697 206,10**
Travaux, fournitures et services extérieurs	1 105 256 957,09
• Crédit-bail mobilier - Loyers payés	16 809 188,00
• Crédit-bail immobilier - Loyers payés	101 116 037,00
• Autres travaux, fournitures et services extérieurs	987 331 732,09
Autres charges générales d'exploitation	825 440 249,01
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	**268 136 251,56**
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	**1 005 634 980,58**
Charges exceptionnelles	**447 494 679,25**
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	**71 323 386,00**
Participation des salariés	**61 861 858,00**
Impôt sur les sociétés	**294 243 670,81**
Bénéfice de l'exercice	402 045 261,28
TOTAL	27 681 063 983,10

CRÉDITS	1979
Produits d'exploitation bancaire	**27 048 236 834,87**
Produits des opérations de Trésorerie et opérations interbancaires	11 013 399 408,70
• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	7 206 774 450,21
• Prêts contre effets publics ou privés	3 790 794 483,62
• Commissions	15 830 474,87
Produits des opérations avec la clientèle	14 426 059 149,25
• Crédits à la clientèle	10 297 620 105,60
• Comptes débiteurs à la clientèle	3 580 236 481,07
• Commissions	548 202 562,58
Produits des opérations de crédit-bail	—
Produits des opérations diverses	1 358 680 396,93
Produits du portefeuille-titres	250 097 879,99
Produits accessoires	**4 886 184,72**
Produits exceptionnels	**554 426 360,15**
Reprises des provisions hors exploitation	**73 514 603,36**
TOTAL	27 681 063 983,10

RÉSULTATS FINANCIERS

de la société au cours des cinq derniers exercices (Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

	1975	1976	1977	1978	1979
I - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	500 000 000	500 000 000	592 592 500(1)	592 592 500	697 000 000(2)
Nombre d'actions émises	5 000 000	5 000 000	5 925 925	5 925 925	6 970 000
Nombre de parts au 31/12					
• ex-B.N.C.I.	464 140	442 038	419 936	397 834	375 732
• ex-C.N.E.P.	353 680	336 838	319 996	303 154	286 312
Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
II - Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 999 416 188	14 755 278 601	17 139 988 471	20 154 103 531	27 031 332 771
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions :					
• Ancien plan comptable	1 222 413 231	1 218 826 613	1 389 588 656		
• Nouveau plan comptable			1 412 879 521	1 364831463	1 922 799 124
Impôts sur les bénéfices	288 000 000	284 000 000	217 000 000	203 363 349	294 243 671
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	210 015 854	565 014 250	290 216 652	335 064 975	402 045 261
Montant des bénéfices distribués	89 529 517	1 170 969	98 890 182	1 053 871	995 323
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions :					
• Ancien plan comptable	186,88	186,96	197,87		
• Nouveau plan comptable			201,80	196,00	233,65
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	42,00	113,00	48,97	56,54	57,68
Dividende versé à chaque action (1)	14,90	—	16,50	—	—
IV - Personnel					
Nombre de salariés	49 944	50 303	50 463	50 844	51 206
Montant de la masse salariale	2 173 576 052	2 562 281 815	2 825 611 479	3 166 164 201	3 599 263 167
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	927 659 563	1 099 755 336	1 248 163 085	1 423 867 517	1 677 084 568

(1) Le capital a été porté le 1er juin 1977 de 500 000 000 F à 592 592 500 F par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions à raison de 5 pour 27 ; le dividende versé à chaque action pour les exercices 1973, 1974 et 1975 a été aménagé en conséquence.

(2) Le capital a été porté le 31-5-79 de 592 592 500 F à 697 000 000 F par création de 1 044 075 actions nouvelles de 100 F de nominal attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 3 actions nouvelles pour 17 anciennes.

PARTICIPATIONS ACQUISES OU CÉDÉES

au cours de l'exercice 1979

B

Acquisitions ou cessions de participations dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française (article 356 de la loi du 24 juillet 1966).

La présente annexe ne reprend que les mouvements présentant un caractère significatif et pour lesquels les montants sont supérieurs à 100 000 francs.

I - ACHATS ET SOUSCRIPTIONS	en francs
Compagnie du Crédit Universel	372 000
Union Française pour l'Équipement Agricole	307 800
Société d'Études et de Financement pour la modernisation des Immeubles "FIMODI"	390 000
Banque Franco-Roumaine	1 153 397
Institut de Développement Industriel "IDI"	5 000 000
Banque Centrale de Compensation	800 000
Compagnie Française des Mines "COFRAMINES"	13 775 000
Natio-Vie	1 000 000
(nos participations à des augmentations de capital)	

II - CESSIONS	en francs
BSN Gervais-Danone	12 691 063
Thomson-Brandt	31 763 686
Sacilor	3 923 304
Compagnie d'Investissement de Paris CIP	59 988 900
Union pour le Financement à Long et Moyen Terme "UFILOM"	4 024 148
Ordinabail	7 347 300
Société Résidence Bernard de Ventadour	128 998
Hôtel Résidence de Tourisme de la Grande-Motte	1 194 265

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS au 31 décembre 1979 (Art. 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

		Capital		Réserves	Quote-part du capital détenue en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FF)	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés (FF)	Montant des cautions et avals fournis par la société (FF)	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (FF)
A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ ASTREINTE A LA PUBLICATION											
I - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)											
• Société Financière Auxiliaire "S.F.A."		20 000 000		13 188 545	99,99	19 998 524	1 645 977 618	—	54 025 182	– 1 715 104	—
• Banque pour l'Expansion Industrielle "Banexi"		90 000 000		32 594 771	89,99	105 739 081	1 257 034 028	31 000 000	71 065 814	21 059 708	—
• Natio Équipement		77 500 000		630 019	100,00	85 744 107	479 965 772	922 415 152	504 387 806	12 058 460	4 649 952
• BNP Intercontinentale		59 233 200		226 025 821	61,07	194 188 183	131 008 201	—	219 025 589	15 759 238	3 966 159
• Natiocrédibail		50 000 000		2 046 757	79,99	40 200 736	76 699 000	136 680 660	37 831 212	7 694 367	5 239 542
• BNP Nouvelle-Calédonie		12 000 000		9 509 302	99,97	11 995 900	2 985 063	—	65 559 682	8 405 966	—
• Banque de la Guyane		10 000 000		955 052	82,61	13 279 864	28 080	1 500 000	32 731 963	2 309 590	736 038
• Compagnie Immobilière de France "CIF"		3 000 000		2 821 471	97,26	36 429 206	9 333 642	—	2 744 993	3 447 471	350 148
• Société Auxiliaire de Participation et de Gestion "SAPEG"		3 000 000		99 883 070	99,99	98 075 920	—	—	1 569 023	2 309 066	1 499 825
• BNP Ireland	IEP	1 250 000	IEP	243 731	100,00	11 927 540	33 072 193	—	IEP 6 123 538	IEP 235 169	425 825
• BNP Limited Londres	GBP	15 000 000	GBP	11 214 444	98,00	236 351 152	978 239 281	3 000 001	GBP 111 084 319	GBP 5 588 638	6 549 682
• BNP Suisse	CHF	26 550 000	CHF	43 856 899	75,62	137 878 945	123 655 339	160 000	CHF 68 806 776	CHF 6 838 647	4 366 377
• French American Banking Corp. New York "FABC"	USD	20 000 000	USD	28 371 457	100,00	208 550 589	677 628 764	176 784	USD 82 879 359	USD 11 700 00	9 165 600
• French Bank of California "FBC"	USD	8 000 000	USD	3 263 261	99,94	45 250 013	42 572 884	—	USD 14 102 016	USD 427 244	1 716 505
• BNP Daïwa Hong-Kong	HKD	30 000 000	HKD	4 403 297	60,00	16 875 000	66 576 318	—	HKD 59 196 329	HKD 3 339 654	—
• Banco Fiduciario de Panama	USD	6 600 000	USD	1 182 617	51,00	15 516 107	251 358 270	—	USD 25 341 166	USD 61 082	—
• Banacomi	CHF	250 000	CHF	5 681 826	94,00	21 064 650	—	—	CHF 972 886	CHF 318 650	—
• BICI du Niger	XOF	600 000 000		—	99,83	10 407 601	6 000 000	—	XOF 8 781 206	XOF – 78 751 028	—
• BNP South East Asia Ltd	SGD	7 500 000		—	66,67	9 312 500	26 067 832	—	SGD 560 000	SGD – 355 000	—
II - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
• BNCI "OI"		25 000 000		114 977 530	11,41	19 367 193	29 692 491	6 000 000	165 091 604	15 891 322	564 936
• Compagnie Financière France Afrique "COFIFA"		19 498 575		68 708 533	37,65	56 005 070	—	—	12 775 785	6 976 261	1 415 330
• Union Méditerranéenne de Banques		80 000 000		2 597 616	11,67	9 336 000	219 820 000	50 000 000	397 816 892	6 602 142	—
• Banque pour l'Industrie Française "BIF"		50 000 000		62 339 153	10,00	9 746 342	105 628 000	—	149 580 637	14 596 944	490 000
• Natiobail		203 010 000		4 447 858	24,01	49 253 391	524 921 055	1 622 342 000	183 536 195	34 851 099	5 072 417
• UCINA		6 000 000		14 884 946	49,87	13 121 332	145 900 000	720 000	40 639 910	3 048 137	493 680
• Compagnie Française des Mines "COFRAMINES"		181 250 000		18 487 500	10,00	27 368 750	—	—	—	20 178 685	—
• Australian European Finance Corp. "A.E.F.C."	AUD	10 000 000	AUD	6 890 000	23,00	17 286 915	6 030 000	—	AUD 26 071 000	AUD 2 584 000	867 043
• Sté Financière pour les Pays d'Outre-Mer "SFOM"	CHF	55 000 000	CHF	13 632 389	30,59	144 072 824	17 633 000	—	CHF 16 906 870	CHF 8 395 358	3 246 422
• Europea de Financiacion Inversion y Promocion S.A. "EUROFIP"	ESP	400 000 000	ESP	139 972 687	40,00	14 202 208	—	—	ESP 457 656 655	ESP 96 604 150	1 827 552
• Consortio Financiero Bolivar	USD	30 000 000		—	25,00	30 693 346	—	—	—	—	—
• Société Financière Européenne "SFE"	CHF	202 500 000	CHF	49 096 925	11,11	69 576 099	253 461 000	—	CHF 85 207 826	CHF 10 156 916	3 108 362
• Banque Commerciale S.A. Luxembourg	BEL	420 000 000	BEL	98 755 706	37,49	28 738 039	56 227 535	—	BEL 1 721 658 314	BEL 36 276 779	772 882
• BICI du Sénégal	XOF	1 200 000 000	XOF	771 650 778	22,28	7 638 708	7 200 000	—	XOF 4 639 130 000	XOF 356 071 111	673 924
• BICI de la Côte d'Ivoire	XOF	3 000 000 000	XOF	3 445 713 068	21,00	18 448 625	—	—	XOF21 499 785 331	XOF 1 568 664 267	1 163 994
• BICI du Gabon	XOF	1 750 000 000	XOF	331 400 099	29,35	10 024 356	—	—	XOF 3 841 361 586	XOF 611 097 428	902 697
• Banque du Caire et de Paris	EGP	7 000 000	EGP	61 808	49,60	19 810 137	—	—	EGP 1 822 342	EGP 812 828	—
• Banco del Atlantico	MXP	450 000 000	MXP	172 357 908	19,82	17 302 853	—	—	MXP 2 855 605 000	MXP 231 618 277	1 920 288
• BNP Canada Inc.	USD	3 000 000	USD	6 772 198	23,37	7 845 228	59 915 636	—	USD 43 393 077	USD – 2 046 087	639 289
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
I - FILIALES (non reprises au § A)											
a) Filiales françaises (ensemble)						628 048	6 238 466	—			—
b) Filiales étrangères (ensemble)						7 980 849	88 981 140	—			—
II - PARTICIPATIONS (non reprises au § A)											
a) Dans les sociétés françaises						94 093 211	174 112 243	62 927 510			3 718 603
b) Dans les sociétés étrangères						22 387 394	103 400 000	—			1 371 146

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport général

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mandat de Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Dans le cadre de notre mission permanente définie par l'article 228 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons procédé, conformément au programme préalablement établi avec la Direction générale, aux vérifications et sondages nécessaires à l'établissement de notre conviction.

Nos examens menés tout au long de l'exercice tant au siège social que dans divers centres d'activité, ont été adaptés pour tenir compte des caractéristiques propres à votre Banque. En particulier, nous nous sommes appuyés sur les travaux de votre Inspection générale qui assure notamment la surveillance du contrôle interne.

Votre Conseil d'Administration vous donne, dans son rapport, diverses informations sur l'activité de la société et sur sa situation financière. Celles-ci n'appellent pas de remarque particulière de notre part.

Les documents sociaux sont présentés dans leur forme habituelle. En ce qui concerne les méthodes d'évaluation, il est précisé que la Banque Nationale de Paris s'est alignée sur la doctrine fiscale, depuis 1978 en matière de calcul des amortissements et depuis 1979 pour l'estimation des titres de participations cotées et pour le calcul des provisions pour créances en souffrance, ce qui a entraîné certaines reclassifications de postes.

En outre, il convient de rappeler que les écritures de régularisation consécutives à la vérification fiscale se sont traduites par un excédent positif de 142 millions de francs entre les postes "profits exceptionnels" et "charges exceptionnelles" du compte de résultats. Le redressement a porté principalement sur des reprises de provisions, l'immobilisation de certaines dépenses et l'allongement de la durée des amortissements.

Le bénéfice de l'exercice qui s'établit à 402 millions de francs s'entend après constitution de provisions pour créances douteuses représentant, pour l'ensemble des réseaux, une charge nette de 908 millions de francs.

Compte tenu des éléments d'appréciation qui nous ont été fournis et en particulier eu égard aux engagements officiels et aux autres garanties dont bénéficie votre Banque, nous estimons que la dotation de l'exercice qui est en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent peut être considérée comme raisonnable dans une conjoncture particulièrement difficile.

Conformément à l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, les mouvements intervenus au cours de l'exercice dans le portefeuille-titres de participation sont indiqués en annexe au rapport de votre Conseil d'Administration.

Au terme de nos vérifications, et après avoir accompli les contrôles formels imposés par la loi, nous sommes d'avis que les comptes qui vous sont présentés sont régulièrement établis et qu'ils expriment sincèrement la situation de la société au 31 décembre 1979.

Paris, le 2 mai 1980.

"Cabinet Mulquin-Soccefi & Associés"
Paul-Carlos Mulquin
Jean Raffegeau

"Sofracor"
Louis Viala

Commissaires aux Comptes

Rapport spécial

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions des articles 101 à 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous informons des conventions réglementées intervenues ou reconduites au cours de l'exercice 1979.

1. Un abandon de créance a été consenti, comme par le passé, en faveur de la "S.P.G.P.I.".

2. Les prêts subordonnés, précédemment accordés à la Banque Nationale de Paris Canada et à la Banque Nationale de Paris Ltd Londres se sont normalement poursuivis. Deux nouveaux prêts subordonnés ont été octroyés en 1979. L'un à la Banque Nationale de Paris Irlande, l'autre à l'Euro-Latinamerican Bank Ltd Londres.

3. Les garanties données antérieurement ont été maintenues en faveur de :
- Natiobail,
- Natio Équipement,
- Natio Location,
- Banque Nationale de Paris Ltd Londres,
- Euro-Latinamerican Bank Ltd Londres.

4. Les diverses prestations échangées entre les différentes sociétés du groupe se sont poursuivies. Il s'agit en particulier :
- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel,
- des locations de bureaux.

En outre, votre Conseil d'Administration a accordé sa garantie à la Banque Nationale de Paris Canada Incorporation sur les billets à ordre émis ou négociés par celle-ci, dans la limite de 250 millions de dollars canadiens.

Conformément à la loi, les opérations de toutes natures relevant de l'activité bancaire courante, et traitées aux conditions habituelles avec les différentes sociétés ayant avec la vôtre des dirigeants sociaux communs n'entrent pas dans le cadre de l'article 101 de celle-ci.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les conventions dont nous avons eu connaissance et soumises à votre approbation.

Paris, le 28 mars 1980.

"Cabinet Mulquin-Soccefi & Associés"
Paul-Carlos Mulquin
Jean Raffegeau

"Sofracor"
Louis Viala

Commissaires aux Comptes

RESOLUTIONS

Résolutions adoptées au cours de la réunion du 19 mai 1980 par le Collège représentant les actionnaires et exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale en vertu de l'article 5 de la loi du 4 janvier 1973

Première résolution

Le Collège représentant les actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1979, approuve le bilan et le compte de résultats.

Deuxième résolution

Le Collège approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats proposée par le Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, il décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice 1979, forme un total de 415 857 540,62 F, de répartir cette somme de la manière suivante :

1) Dotation à la réserve légale jusqu'à concurrence de 10 % du capital . . . . . 10 440 750,00 F

2) Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris d'une somme de . . . . . 660 453,84 F qui, ajoutée à l'intérêt minimum, soit . . . . . 334 868,66 F représente un montant global à répartir de . . . . . 995 322,50 F soit une somme brute par part de 1,125 F pour la BNCI et 2,00 F pour le CNEP en application de l'article 4, décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux Banques Nationales.

3) Dotation aux réserves d'une somme de . . . . . 391 496 364,74 F portant l'ensemble des réserves à 4 126 000 000 F et comprenant :

- 20 766 170,00 F représentant la provision pour investissements afférente à l'exercice 1973 affectée à un compte de réserve spéciale
- 20 270 560,44 F affectés à la réserve spéciale des plus-values à long terme
- 350 459 634,30 F affectés aux réserves ordinaires.

4) Affectation d'une somme de . . . . . 12 925 103,38 F au report à nouveau.

Le Collège rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65 566 du 12 juillet 1965, qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre de l'exercice 1976. Il a été réparti, au titre de l'exercice 1977, un dividende de 16,50 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8,25 F, portant à 24,75 F le revenu global pour chacune des 5 925 925 actions composant le nouveau capital social porté à 592 592 500 F le 31 mai 1977 par l'incorporation de réserves et l'attribution de 925 925 actions nouvelles.

En 1978, il n'a pas été attribué de dividende et le capital a été porté le 31 mai 1979 de 592 592 500 F à 697 000 000 F par incorporation de réserves et attribution gratuite de 1 044 075 actions nouvelles de 100 F entièrement libérées.

Troisième résolution

Le Collège prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Quatrième résolution

Le Collège fixe à 1 041 000 F le montant de la rémunération globale des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 1979.

Cinquième résolution

Le Collège, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social de 697 000 000 F et de le porter à 1 394 000 000 F par prélèvement d'une somme de 697 000 000 F sur la réserve réglementée provenant de la réévaluation des immobilisations non amortissables. Cette opération est réalisée par élévation du nominal de 100 F à 200 F de chacune des 6 970 000 actions composant le capital social.

La jouissance des actions après élévation du nominal de celles-ci est fixée au 1er janvier 1979.

Le Collège donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour prendre toutes dispositions propres à assurer la réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus et notamment faire tous dépôts et publications, remplir toutes formalités et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la bonne fin de l'opération en observant les prescriptions légales.

Sixième résolution

Le Collège décide de porter le capital social de 1 394 000 000 F à 1 507 000 000 F par l'incorporation d'une somme de 113 000 000 F prélevée sur les réserves ordinaires. Il sera en conséquence créé 565 000 actions nouvelles de 200 F nominal, entièrement libérées, à attribuer gratuitement à raison de 4 actions nouvelles pour 49 actions anciennes aux actionnaires ou aux cessionnaires de leurs droits étant précisé qu'un actionnaire a renoncé à l'exercice de ses droits sur 48 750 actions.

La jouissance des actions nouvelles est fixée au 1er janvier 1980.

Le Collège donne tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour prendre toutes décisions et dispositions propres à assurer la réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus, en particulier : fixer la date de départ des opérations d'attribution gratuite, effectuer toute démarche en vue d'assurer la négociation du droit d'attribution et la cotation des actions nouvelles, faire tous dépôts et publications, remplir toutes formalités et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la bonne fin de l'opération en observant les prescriptions légales.

Septième résolution

Le Collège comme conséquence du vote des résolutions précédentes décide de remplacer l'énoncé de l'article 4 des statuts par le texte ci-dessous :

"Article 4" (nouvelle rédaction)

Le capital social, propriété de l'État à concurrence d'au moins 75 % de son montant, est fixé à 1 507 000 000 F.

Il est représenté par 7 535 000 actions de 200 F nominal.

Il pourra être augmenté, réduit ou divisé en actions d'un montant nominal différent, par décision du Collège représentant les actionnaires.

Huitième résolution

Le Collège, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration autorise celui-ci, pour une période de cinq années à compter de la date de la présente réunion du Collège, à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, d'un montant maximum de 1 500 000 000 F, soit au moyen de l'émission d'actions à libérer en numéraire ou par compensation de créances, avec ou sans prime d'émission, soit au moyen de l'incorporation de sommes prélevées sur les réserves, écart de réévaluation, primes d'émission, d'apport ou de fusion, ou sur les bénéfices ou toutes provisions disponibles et la création d'actions nouvelles ou l'élévation du nominal de celles existantes, soit par l'emploi simultané de ces divers procédés.

La présente autorisation annule et remplace l'autorisation précédemment donnée par le Collège du 21 mai 1979 dans sa huitième résolution.

Le Collège donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour, dans la limite ci-dessus indiquée, arrêter toutes les modalités ou conditions de cette ou de ces augmentations de capital, en se conformant à la loi et aux statuts.

Le Collège donne notamment tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de fixer l'époque ou les époques de réalisation desdites opérations, d'arrêter le prix d'émission et la date de jouissance des actions nouvelles, leur mode de libération, l'exercice du droit de souscription, d'arrêter le montant des primes d'émission, des primes d'apport ou de fusion, des réserves ou des provisions ou des bénéfices disponibles à incorporer au capital et les modalités de réalisation de cette ou ces incorporations ; de prendre éventuellement toutes dispositions pour assurer la négociation du droit préférentiel de souscription et d'attribution ; de conclure tous accords ; de prendre toutes dispositions pour assurer la bonne fin de la ou des opérations et, généralement, faire tout ce qui sera utile et nécessaire ; d'accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitive la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution ; de constater leur réalisation et la modification consécutive des statuts.

Neuvième résolution

Le Collège représentant les actionnaires, sur la proposition du Conseil d'Administration, autorise ledit Conseil à émettre, s'il le juge à propos et sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'Étranger, des obligations libellées en monnaie française ou étrangère, jusqu'à concurrence d'un montant nominal de cinq milliards de francs, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime.

Il lui donne tous les pouvoirs nécessaires pour la réalisation de cet ou de ces emprunts. En conséquence, le Conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de cette ou de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment, outre le taux d'intérêt fixe, un intérêt supplémentaire variable et une prime de remboursement également variable, ou l'une ou l'autre de ces conditions seulement, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera.

Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant nominal de cinq milliards de francs ci-dessus fixé.

Aux diverses fins ci-dessus, le Conseil a tous pouvoirs pour remplir toutes formalités préalables et consécutives ; il pourra consentir toutes délégations et généralement faire le nécessaire.

La présente autorisation annule la fraction inutilisée de l'autorisation précédemment donnée par le Collège du 21 mai 1979 dans sa neuvième résolution.

Dixième résolution

Le Collège confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

DÉBIT		CRÉDIT	
Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	334 868,66		
		Report antérieur	13 812 279,34
Solde disponible ainsi réparti :			
• Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	660 453,84		
• Réserves	401 937 114,74	Produits nets de l'exercice défalcation faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	402 045 261,28
• Report à nouveau	12 925 103,38		
	415 857 540,62		**415 857 540,62**

RESULTATS ET BILAN CONSOLIDES DU GROUPE BNP

Organigramme du groupe BNP au 31 décembre 1979

EUROPE

FRANCE

99,99 % SFA
99,98 % CIP
99,99 % NATIO ÉQUIPEMENT
20 % 79,99 % NATIO CRÉDIBAIL
99,94 % NATIO LOCATION
99,98 % SAPEG
99,99 % INVESTEXPORT
97,26 % CIF
51 % BNP I 11,41 % BNCI "OI"
19,05 % SFA 24,01 % NATIOBAIL

LOGEXI
SOPREXI
EUROXI
CIMOXI
MEUNIER PROMOTION
PICARDE DE PROMOTION
ORGEPRO

99,99 % BANEXI
SFA 39,56 % 10 % SAPEG
99,99 % 20 % NATIO INFORMATIQUE
SAPEG 40,43 % 10 % BNP I
99,98 % 14,31 % INTERCOMI
10 % BNP-OI 65,54 % SAPEG
99,97 % 61,07 % BNP "I"
19,75 % SAPEG
99,96 % 49,87 % UCINA
99,96 % 37,65 % COFIFA
99,93 %

AUTRES PAYS D'EUROPE

100 % BNP Ltd LONDRES
100 % ABCHURCH Ltd LONDRES
100 % BNP (FINANCE) Ltd LONDRES
100 % BNP IRELAND
94 % BANACOMI SUISSE
16,52 % BNCI "OI" 75,63 % BNP SUISSE
22,50 % BNP I 37,49 % BANQUE COMMERCIALE DU LUXEMBOURG
10 % EUROXI 40 % EUROFIP ESPAGNE
18,71 % BNP I 20 % BANQUE D'ATTIQUE GRÈCE
4,04 % 30,59 % SFOM SUISSE

AFRIQUE

99,83 % BICI DU NIGER
50,98 % BNCI-OI BCI MER ROUGE DJIBOUTI
50 % BNP "I" BMCI MAROC
50 % BNP "I" UBCI TUNISIE
49 % BANQUE DU CAIRE ET DE PARIS ÉGYPTE

AMÉRIQUE DU NORD

100 % FABC NEW YORK
100 % FACC NEW YORK
99,94 % FBC CALIFORNIE
76,62 % BNP "I" 23,37 % BNP CANADA

AMÉRIQUE DU SUD ET CENTRALE

38,87 % BNP I
51 % BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA
83,61 % BANQUE DE LA GUYANE
20 % 40 % FRANCOFIN COSTA RICA

ASIE

100 % BNP FINANCE HONG-KONG
66,67 % SOUTH EAST ASIA SINGAPOUR
60 % BNP DAÏWA HONG-KONG

OCÉANIE

100 % ITIC AUSTRALIE
100 % 12 CASTLEREAGH STREET AUSTRALIE
99,97 % BNP NOUVELLE CALÉDONIE
100 % BNP FINANCE HONG-KONG
BNP (VILA) Ltd PORT VILA

FILIALES — PARTICIPATIONS

Banques, établissements financiers et sociétés de portefeuille
Sociétés de crédit-bail et assimilées
Sociétés immobilières

Règles utilisées pour l'établissement du bilan et des résultats consolidés du Groupe BNP

Le bilan consolidé du Groupe de la BNP a été établi à partir des critères suivants :

• ont été retenues les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions de francs et dans lesquelles la BNP possède directement ou indirectement plus de 33 % du capital. Il s'agit en outre de filiales ou de participations chez lesquelles une société du Groupe exerce une action permanente de direction ;

• les participations à 50 % ou plus ont fait l'objet d'une **intégration globale.** Cette méthode consiste, après élimination des opérations internes du Groupe, à totaliser les éléments de l'actif et du passif (autres que les fonds propres) de la BNP et des sociétés consolidées. Elle fait apparaître en outre les intérêts extérieurs au Groupe.

Au niveau du bilan consolidé, les participations à partir de 50 % sont en conséquence éliminées du poste "Titres de participation et de filiales" ;

• les participations comprises entre 33 % et 50 % ont été **mises en équivalence.** Cette méthode consiste à substituer à la valeur nette comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans la situation nette après répartition de la société émettrice affiliée. La valeur de ces participations apparaît au poste "Titres mis en équivalence" ;

• les provisions présentant le caractère de réserves figurant au bilan du 31-12-76 des filiales consolidées, ayant été retenues pour la réévaluation des titres de filiales, ces dites provisions sont désormais prises en compte au niveau de la consolidation pour la détermination de l'actif net des sociétés intéressées ;

• le poste "Autres titres" fait ressortir la valeur comptable des titres de participations appartenant à la BNP et à ses filiales et qui n'ont pas été retenus pour la consolidation.

L'ensemble consolidé comprend 52 sociétés exploitant dans 33 pays étrangers, départements ou territoires d'outre-mer.

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en francs français sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

Pour l'établissement des résultats consolidés, les produits et charges internes du Groupe ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Le bénéfice consolidé de l'exercice s'entend après déduction des dividendes reçus au cours de l'exercice 1979 des filiales du Groupe retenues pour la consolidation et du jeu des provisions relatives à certaines de ces filiales.

Les documents consolidés ont été établis dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles de l'exercice précédent.

Le périmètre de consolidation s'est élargi des filiales suivantes :
• BICI du Niger, créée en juillet 1979,
• BNP South East Asia Ltd à Singapour, créée le 10 juillet 1979,

et de deux sociétés ayant atteint une dimension significative :
• BNP Vila Ltd à Port Vila,
• Meunier Promotion.

Toutes ces sociétés faisant l'objet d'une "intégration globale".

En revanche, deux filiales, précédemment "prises en équivalence" ont été retirées : Ordinabail et Ufilom à la suite de la cession de la participation de la BNP dans le premier cas et de l'apport à une société tierce dans le second cas.

Les résultats consolidés

Les produits nets d'exploitation bancaire s'élèvent à 10 619 millions de francs et les charges d'exploitation à 8 382 millions de francs.

L'impôt sur les sociétés ressort à 429 millions de francs.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 584 millions de francs, soit 45,3 % de plus que celui de la BNP.

Le bilan consolidé

Le total du bilan consolidé s'élève à 397 milliards de francs en progression de 22 %. Il est supérieur de 5,8 % au total du bilan BNP.

Les capitaux permanents du Groupe atteignent 9 805 millions de francs. Supérieurs de 19,6 % à ceux de la BNP, ils se décomposent ainsi (en millions de francs) :

Fonds propres et plus-values de consolidation	2 724
Écarts de réévaluation et amortissements réglementés	2 191
Provision pour investissements	99
Bénéfice	584
Intérêts hors groupe	336
Obligations en francs et en devises	3 871
Total	**9 805**

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP
au 31 décembre 1979

ACTIF	en francs
Caisse, instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	9 368 160 265
Banques, organismes et établissements financiers	
a) Comptes ordinaires	5 880 067 200
b) Prêts et comptes à terme	102 904 365 333
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	59 333 121 821
Crédits à la clientèle	
a) Créances commerciales	37 340 938 496
b) Autres crédits à court terme	31 335 910 299
c) Crédits à moyen terme	45 308 475 157
d) Crédits à long terme	34 334 572 133
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	14 887 830 709
Chèques et effets à l'encaissement	36 813 332 215
Comptes de régularisation et divers	8 152 571 249
Opérations sur titres	1 699 159 531
Titres de placement	
a) Fonds d'État, bons et obligations	1 476 536 480
b) Autres titres de placement	2 511 910 020
Titres de participation et de filiales	
• Titres mis en équivalence	422 352 614
• Autres titres	992 954 870
Prêts participatifs	5 735 896
Immobilisations	3 227 712 771
Opérations de crédit-bail	1 418 320 454
TOTAL DE L'ACTIF	**397 414 027 513**

HORS BILAN	
Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	5 970 194 000
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	7 405 496 000
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	18 674 467 000
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	42 358 952 000
Autres engagements en faveur de la clientèle	3 101 580 000
Engagements de crédit-bail mobilier	1 027 000
Engagements de crédit-bail immobilier	712 733 000

PASSIF	en francs
Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	20 691 964 274
Banques, organismes et établissements financiers	
a) Comptes ordinaires	11 598 319 542
b) Emprunts et comptes à terme	83 185 455 040
Valeurs données en pension ou vendues ferme	41 693 548 071
Comptes créditeurs de la clientèle	
Sociétés et entrepreneurs individuels	
• Comptes ordinaires	32 602 953 531
• Comptes à terme	22 199 139 952
Particuliers	
• Comptes ordinaires	28 461 340 904
• Comptes à terme	11 653 850 151
Divers	
• Comptes ordinaires	11 104 330 111
• Comptes à terme	3 789 123 600
Comptes d'épargne à régime spécial	34 431 560 143
Bons de caisse	35 789 563 356
Comptes exigibles après encaissement	31 255 751 832
Comptes de régularisation, provisions et divers	18 018 167 098
Opérations sur titres	1 134 801 809
Obligations et emprunts participatifs	
en devises à moyen terme	2 598 600 000
en francs à long terme	1 271 578 910
Écart de réévaluation	
Provision réglementée	186 640 437
Réserve réglementée	
• Écart sur éléments non amortissables	1 274 047 658
• Écart excédentaire sur éléments amortissables	248 130 109
Amortissements réglementés	10 186 980
Amortissements complémentaires des investissements	471 698 138
Provision pour investissement	99 097 030
Réserves	1 720 000 000
Capital	697 000 000
Report à nouveau	13 812 279
Plus-values de consolidation	292 999 025
Intérêts hors groupe	336 202 326
Bénéfice de l'exercice	584 165 207*
** Part du groupe dans les sociétés intégrées globalement*	*524 366 621*
Part du groupe dans les sociétés mises en équivalence	*32 110 496*
Part des tiers dans les sociétés intégrées globalement	*27 688 090*
TOTAL DU PASSIF	**397 414 027 513**

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP

DÉBIT	1979 (en francs)
Charges d'exploitation bancaire	**19 325 825 524**
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	9 487 385 938
• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	7 716 816 236
• Emprunts contre effets publics ou privés	1 739 593 845
• Commissions	30 975 857
Charges sur opérations avec la clientèle	8 634 509 464
Charges sur opérations de crédit-bail	385 553 293
Intérêts sur emprunts obligataires	383 603 591
Autres charges d'exploitation bancaire	434 773 238
Charges de personnel	**5 925 942 548**
Impôts et taxes	**330 033 696**
Charges générales d'exploitation	**2 126 192 440**
Travaux, fournitures et services extérieurs	1 229 588 823
• Crédit-bail mobilier - Loyers payés	10 183 056
• Crédit-bail immobilier - Loyers payés	108 433 936
• Autres travaux, fournitures et services extérieurs	1 110 971 831
Autres charges générales d'exploitation	896 603 617
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	**298 892 731**
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	**1 151 139 488**
Charges exceptionnelles	**485 188 040**
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	**84 585 109**
Participation des salariés	**63 946 860**
Impôt sur les sociétés	**428 820 944**
Bénéfice consolidé de l'exercice	**584 165 207**
• Part du groupe	*556 477 117*
• Part des intérêts hors groupe	*27 688 090*
TOTAL DU DÉBIT	30 804 732 587

B

CRÉDIT	1979 (en francs)
Produits d'exploitation bancaire	**29 945 032 938**
Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires	12 061 537 879
• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	8 171 703 448
• Prêts contre effets publics ou privés	3 868 603 942
• Commissions	21 230 489
Produits des opérations avec la clientèle	15 543 761 627
• Crédits à la clientèle	11 137 777 707
• Comptes débiteurs de la clientèle	3 831 098 311
• Commissions	574 885 609
Produits des opérations de crédit-bail	536 905 901
Produits des opérations diverses	1 503 698 634
Produits du portefeuille-titres	299 128 897
Produits accessoires	**112 340 375**
Produits exceptionnels	**634 310 661**
Reprises des provisions hors exploitation	**80 938 117**
Résultats des sociétés mises en équivalence	**32 110 496**
TOTAL DU CRÉDIT	30 804 732 587

FILIALES ET BANQUES ASSOCIEES

Filiales bancaires et financières

(en milliers de francs)

BNP Limited (Londres)

Part du groupe BNP : 98 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	6 274 160	6 739 225	8 009 128
Total des dépôts de clientèle et des banques	5 546 955	6 108 991	7 250 375
Chiffre d'affaires	461 364	583 120	994 271
Fonds propres extériorisés	165 294	178 903	235 483
Résultats de l'exercice	29 680	32 293	50 200

En dépit d'une conjoncture rendue difficile pour les banques en Grande-Bretagne en 1979, encadrement du crédit et concurrence accrue entre banques, notre filiale a réussi à augmenter tant le volume de son activité que ses résultats. En ce qui concerne ces derniers, la hausse continue des taux d'intérêts a évidemment joué un rôle positif.

BNP Ireland

Part du groupe BNP : 100 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	408 918	394 364	660 862
Total des dépôts de clientèle et des banques	330 709	358 821	603 388
Chiffre d'affaires	28 252	27 190	53 060
Fonds propres extériorisés	9 326	9 557	12 943
Résultats de l'exercice	1 183	1 474	2 038

L'année 1979 a été caractérisée en Irlande par la remontée des taux d'intérêts d'une part et la recrudescende de la concurrence entre banques.
Dans ces conditions, et malgré une augmentation substantielle de l'activité et notamment du niveau des engagements, le résultat net est demeuré au niveau de celui de l'année précédente.

Banque Commerciale SA (Luxembourg)

Part du groupe BNP : 59,99 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	1 735 648	2 105 644	2 856 509
Total des dépôts de clientèle et des banques	1 648 169	2 013 237	2 714 147
Chiffre d'affaires	111 239	159 448	238 708
Fonds propres extériorisés	53 166	56 320	71 925
Résultats de l'exercice	3 766	3 898	5 030

Les résultats de la Banque Commerciale SA à Luxembourg sont satisfaisants malgré une conjoncture économique difficile sur la place du Luxembourg.
Il faut souligner deux augmentations successives du capital porté :
— de LUF 300 à LUF 360 millions en avril 1979
— de LUF 360 à LUF 420 millions fin décembre 1979
Les augmentations de fonds propres ont permis à la Banque Commerciale SA de poursuivre le développement de ses remplois.

BNP Suisse

Part du groupe BNP : 92,14 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	1 185 111	1 698 480	1 770 592
Total des dépôts de clientèle et des banques	947 248	1 418 268	1 465 264
Chiffre d'affaires	108 490	118 285	173 324
Fonds propres extériorisés	125 353	162 122	177 355
Résultats de l'exercice	16 709	15 290	17 277

Les résultats de l'exercice 1979 sont satisfaisants comparés à ceux de l'exercice précédent.
Une augmentation de fonds propres a eu lieu courant septembre 1979 portant ainsi le capital de CHF 23 600 000 à CHF 26 550 000 courant décembre 1979. Notre filiale en Suisse a changé sa dénomination "Banque pour le Commerce International S.A." (BPCI) pour prendre le nom de Banque Nationale de Paris (Suisse) SA.

EUROFIP (Madrid)

Part du groupe BNP : 49,99 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	202 524	268 110	258 190
Total des dépôts de clientèle et des banques			
Chiffre d'affaires	16 371	21 941	27 885
Fonds propres extériorisés	27 148	30 176	32 901
Résultats de l'exercice	3 432	4 401	5 886

Cette société a poursuivi son développement au cours de l'exercice 1979, les résultats nets enregistrant une progression de 26 % par rapport à l'exercice précédent, et ce, en dépit d'une situation concurrentielle accrue du fait de l'implantation en Espagne de 10 banques étrangères.

Banque d'Attique (Athènes)

Part du groupe BNP : 38,71 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	191 491	236 496	316 504
Total des dépôts de clientèle et des banques	152 422	202 973	219 657
Chiffre d'affaires	19 393	24 123	29 757
Fonds propres extériorisés	13 353	18 382	16 601
Résultats de l'exercice	1 700	1 759	1 071

Le capital social de cette société vient d'être porté de GRD 123 999 900 à GRD 165 333 200.
Ce renforcement de fonds propres a été nécessité :
— d'une part, par le désir d'élargir les concours offerts à la clientèle, sur lesquels pèsent des ratios assez contraignants,
— d'autre part, par le complément du financement de la construction de l'immeuble de la Banque.
Les résultats (en monnaie locale) de la Banque d'Attique sont en diminution de 32,6 % par rapport à l'exercice précédent.
La Banque d'Attique avait pour coutume d'intégrer dans les produits de l'exercice les intérêts perçus sur les bons du trésor qu'elle souscrivait au cours dudit exercice.
En 1979, il a été décidé de ne plus faire bénéficier un exercice de produits ne lui revenant pas normalement et il a donc été procédé au réescompte de ces intérêts ; ce qui explique la baisse des résultats de cette participation.

FABC (New York) Groupe

Part du groupe BNP : 100 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	4 866 649	4 346 138	4 111 862
Total des dépôts de clientèle et des banques	4 017 160	4 030 281	3 784 459
Chiffre d'affaires	215 237	266 499	333 175
Fonds propres extériorisés	177 284	180 242	198 473
Résultats de l'exercice	30 300	35 536	47 034

A New York, la French American Banking Corporation a connu un excellent exercice et a enregistré une nouvelle augmentation de ses profits nets.

FBC (Californie)

Part du groupe BNP : 99,94 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	494 641	530 249	527 793
Total des dépôts de clientèle et des banques	423 509	461 668	455 334
Chiffre d'affaires	28 372	42 593	56 690
Fonds propres extériorisés	49 785	45 356	45 278
Résultats de l'exercice	2 397	3 429	1 718

La French Bank of California a poursuivi sa politique de développement et en 1980 sa fusion dans la Bank of the West devrait permettre à notre groupe de jouer un rôle accru en Californie.

Banque de la Guyane

Part du groupe BNP : 82,62 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	218 297	257 818	307 425
Total des dépôts de clientèle et des banques	174 046	206 281	253 380
Chiffre d'affaires	22 514	25 913	32 732
Fonds propres extériorisés	6 493	6 767	12 017
Résultats de l'exercice	1 174	4 288	2 310

La Banque de la Guyane a obtenu des résultats satisfaisants bien qu'en contraction sur ceux de l'exercice précédent qui avaient bénéficié de la libération des provisions antérieurement constituées.
Cette Banque continue à apporter une très active contribution au financement de l'économie locale.

SFOM (Genève)

Part du groupe BNP : 34,63 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	251 311	287 240	298 279
Total des dépôts de clientèle et des banques	61 408	66 557	62 542
Chiffre d'affaires	26 004	38 453	42 588
Fonds propres extériorisés	149 132	167 788	172 885
Résultats de l'exercice	14 857	20 270	21 148

Le bilan de la SFOM au 31 décembre 1979 a progressé de 6 % par rapport à 1978 pour s'établir à CHF 1 184 millions.
Le bénéfice extériorisé ressort à CHF 8,4 millions contre CHF 7,9 millions en 1978 soit plus de 6,3 %. Le Conseil consultatif du 18 avril 1980 a décidé de recommander que le dividende soit, à titre transactionnel, porté de 8 à 9 %. Cet aménagement se traduit, pour notre établissement, par une augmentation avant impôt de CHF 190 520 du dividende à recevoir.

BNP "I" (Paris)

Part du groupe BNP : 80,82 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	1 777 435	1 965 740	2 042 004
Total des dépôts de clientèle et des banques	1 465 364	1 525 837	1 957 874
Chiffre d'affaires	123 104	139 773	219 026
Fonds propres extériorisés	123 873	131 662	286 523
Résultats de l'exercice	14 305	14 302	15 759

Au Liban, où la situation économique, tout en subissant les effets de la conjoncture, a présenté certains aspects positifs, les Autorités libanaises ont pris, au niveau du contrôle des prix et du crédit, des mesures qui s'inscrivent dans le cadre d'une politique de défense de la monnaie. Le groupe de Beyrouth a exercé une vive activité et développé de façon notable ses opérations courantes.
En Iran, la Banque Etebarate Iran a été nationalisée comme tous les établissements bancaires comportant une participation étrangère.
Au Koweit, la banque a pris une participation de 17,50 % dans le capital d'une société financière l'Arab European Financial Management Co SAK (AREF).
L'agence de Paris a maintenu un bon mouvement d'affaires. Le volume de ses dépôts, en toutes devises, s'est accru sensiblement.
Enfin le bureau de représentation de Sanaa a fait preuve de dynamisme. Il a en particulier favorisé de nombreux contacts entre les milieux d'affaires yéménites et le groupe BNP dont il a, par ailleurs, renforcé les liens avec la Yemen Bank for Reconstruction and Developpment.

BNCI "OI" (Paris)

Part du groupe BNP : 62,42 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	1 110 750	1 326 400	1 815 893
Total des dépôts de clientèle et des banques	798 788	938 709	1 220 188
Chiffre d'affaires	111 647	128 941	165 092
Fonds propres extériorisés	98 370	106 605	115 942
Résultats de l'exercice	13 235	14 337	15 891

La BNCI (Océan Indien) a clôturé l'exercice dans de bonnes conditions et ses résultats s'inscrivent en progression. Les activités de Port-Louis et particulièrement de Saint-Denis-de-la-Réunion sont demeurées à un bon niveau.

BMCI (Maroc)
Part du groupe BNP : 50 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	1 877 018	2 236 133	2 393 936
Total des dépôts de clientèle et des banques	1 522 100	1 814 044	1 941 358
Chiffre d'affaires	124 742	145 223	159 575
Fonds propres extériorisés	66 595	87 855	88 671
Résultats de l'exercice	8 761	9 151	8 770

La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a maintenu son rythme d'activité en dépit des mesures d'austérité imposées au secteur bancaire par une politique anti-inflationniste d'encadrement du crédit.

UBCI (Tunisie)
Part du groupe BNP : 50 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	1 148 364	1 291 284	1 364 018
Total des dépôts de clientèle et des banques	877 003	954 960	1 037 838
Chiffre d'affaires	62 652	71 167	67 313
Fonds propres extériorisés	81 224	80 178	82 442
Résultats de l'exercice	6 335	6 554	6 262

En Tunisie, où la conjoncture économique a connu une évolution favorable, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie a accompli un exercice comparable à l'exercice précédent.

BNP (Canada)
Part du groupe BNP : 99,99 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	971 842	961 859	1 432 856
Total des dépôts de clientèle et des banques	891 636	878 353	1 332 441
Chiffre d'affaires	86 801	95 659	149 055
Fonds propres extériorisés	36 664	32 227	33 567
Résultats de l'exercice	3 815	3 575	– 7 028

Les résultats 1979 ont été affectés par la constitution de provisions pour engagements douteux.
Toutefois, la croissance de la BNP Canada a été forte en 1979 particulièrement dans le Canada anglophone où les relations de notre filiale avec les grandes entreprises se développent de façon prometteuse.

Banco Fiduciaro de Panama SA
Part du groupe BNP : 89,87 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	969 028	992 312	1 008 250
Total des dépôts de clientèle et des banques	773 263	869 538	895 271
Chiffre d'affaires	76 006	76 423	101 871
Fonds propres extériorisés	22 765	34 518	31 286
Résultats de l'exercice	91	103	246

Dans un contexte plus stable après la signature avec les États Unis du traité sur le canal de Panama, notre filiale poursuit le redressement de ses résultats.

BCI Mer Rouge
Part du groupe BNP : 50,98 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	119 274	188 009	225 385
Total des dépôts de clientèle et des banques	95 536	103 835	145 400
Chiffre d'affaires	13 995	17 660	29 888
Fonds propres extériorisés	9 313	8 910	10 493
Résultats de l'exercice	1 249	3 256	5 790

La Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge, avec un capital porté à DJF 450 000 000, a développé ses opérations, en particulier de commerce extérieur, et enregistré de très bons résultats.

BNP Daiwa Hong Kong Ltd
Part du groupe B.N.P. : 60 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	318 555	478 690	449 587
Total des dépôts de clientèle et des banques	297 672	440 714	405 008
Chiffre d'affaires	17 192	27 975	48 393
Fonds propres extériorisés	21 740	27 867	28 125
Résultats de l'exercice	1 755	1 952	2 730

Les activités de cette filiale se sont poursuivies de façon satisfaisante

Banexi (Groupe)
Part du groupe B.N.P. : 99,99 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	1 130 939	1 353 655	1 499 807
Total des dépôts de clientèle et des banques	1 003 077	1 028 923	1 271 558
Chiffre d'affaires	66 437	72 811	74 730
Fonds propres extériorisés	106 894	122 211	122 595
Résultats de l'exercice	– 6 369	32 485	28 592

Dans le périmètre de consolidation de fin 1979 — incluant Logexi, Soprexi, Cimoxi, Orgepro, Société Picarde de Promotion Euroxi, Groupe Meunier Promotion — le bilan consolidé de la Banexi fait apparaître un résultat de 28,59 millions de francs.
L'activité négociations s'est poursuivie d'une façon très soutenue en 1979. La filiale spécialisée CFIEF a nécessité un renforcement de son capital de 0,1 à 1 million de francs.
Au niveau du portefeuille de la Banexi, il faut souligner en 1979 :
— la prise de participation de 22 % (94,6 millions de francs) dans le capital des Editions Mondiales S.A. au côté d'autres investisseurs financiers,
— l'acquisition et la cession de 19,9 % (24,7 millions de francs) du capital de Bertrand Faure Epéda.
Dans le domaine immobilier, la Banexi a bénéficié d'une conjoncture particulièrement favorable au cours des derniers mois de 1979.

Natiobail
Part du groupe BNP : 43,06 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	970 525	919 249	957 609
Total des dépôts de clientèle et des banques	567 220	502 922	541 100
Chiffre d'affaires	169 995	177 874	183 536
Fonds propres extériorisés	237 244	242 930	207 458
Résultats de l'exercice	27 201	31 421	34 851

Le capital de Natiobail a été réduit globalement de 36,25 millions de francs à la date du 31 décembre 1979. Cette réduction a été rendue possible par les amortissements financiers pratiqués sur les immeubles en crédit-bail. Elle a porté sur les actions des catégories D, F et G dont le nominal est passé de F 1 000 à F 800 et sur les actions de la catégorie E dont le nominal est passé de F 1 000 à F 700.
Aucune catégorie d'actions nouvelles n'ayant été émise, le capital de Natiobail est donc passé de 239,6 millions de francs à 203,1 millions de francs.
Pendant l'exercice, Natiobail a pris 205 millions de francs d'engagements nouveaux en crédit-bail dont 197,8 millions de francs pour des opérations nouvelles et 7,2 millions de francs au titre de compléments de travaux concernant des immeubles en crédit-bail.
Les immobilisations nettes se montaient en fin d'exercice à 867 millions de francs contre 836 à la fin de l'exercice précédent.

Natio Equipement
Part du groupe BNP : 99,99 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	686 433	873 241	1 359 563
Total des dépôts de clientèle et des banques	247 790	133 372	566 099
Chiffre d'affaires	298 381	377 712	504 388
Fonds propres extériorisés	77 950	77 885	78 130
Résultats de l'exercice	3 734	4 895	12 058

L'activité de Natio Equipement a été principalement marquée au cours de l'exercice 1979 par l'émission de deux emprunts obligataires en décembre 1979, l'un de 100 millions de francs à taux variable et le second, de 150 millions de francs à taux fixe.
Les résultats sont en nette progression.

Natiocrédibail
Part du groupe BNP : 99,99 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	77 002	187 661	285 241
Total des dépôts de clientèle et des banques	17 204	98 895	76 710
Chiffre d'affaires	8 067	19 558	37 831
Fonds propres extériorisés	50 255	50 915	52 047
Résultats de l'exercice	4 408	7 682	7 694

Natiocrédibail a pris au cours de l'exercice 165,7 millions de francs d'engagements nouveaux en crédit-bail et réalisé une opération de location simple de 6,2 millions de francs, soit au total 26 opérations nouvelles.
Les immobilisations nettes en exploitation se sont élevées en fin d'exercice à 235 millions de francs. Le capital de 50 millions de francs est resté inchangé et un emprunt obligataire de 130 millions de francs a été émis en février 1979.

Natiolocation
Part du groupe BNP : 99,94 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	—	83 645	252 347
Total des dépôts de clientèle et des banques	—	63 530	213 884
Chiffre d'affaires	—	15 110	57 778
Fonds propres extériorisés	—	1 000	791
Résultats de l'exercice	—	– 211	1 502

L'activité de Natiolocation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes et fait apparaître une progression substantielle du montant des immobilisations par rapport à l'exercice précédent.

Cofifa
Part du groupe BNP : 37,65 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	131 662	133 621	208 786
Total des dépôts de clientèle et des banques	—	—	—
Chiffre d'affaires	10 643	12 551	12 776
Fonds propres extériorisés	65 564	66 687	69 927
Résultats de l'exercice	5 892	6 015	6 976

La société a procédé au cours de l'exercice 1979 à des remaniements dans son portefeuille de titres de placement et étudié des opérations en France et en Afrique tant sur titres de participation que sur titres de placement appelées à être réalisées ultérieurement.

Banque du Caire et de Paris
Part du groupe BNP : 49 %

	1977	1978	1979
Total du bilan		162 232	109 656
Total des dépôts de clientèle et des banques		115 724	57 093
Chiffre d'affaires		3 798	10 433
Fonds propres extériorisés		44 275	40 429
Résultats de l'exercice		391	4 653

La Banque du Caire et de Paris est maintenant opérationnelle. Les résultats sont satisfaisants et représentent EGP 820 000. Sur cette somme la BCP a décidé de verser le dividende statutaire de 5 % majoré d'un superdividende de 3 % soit 8 % représentant une somme de EGP 560 000.

Banque Nationale de Paris (Nouvelle Calédonie)
Part du groupe BNP : 99,98 %

	1977	1978	1979
Total du bilan		551 108	658 191
Total des dépôts de clientèle et des banques		498 209	585 629
Chiffre d'affaires		55 615	65 560
Fonds propres extériorisés		12 000	21 509
Résultats de l'exercice		9 515	8 406

L'activité de notre filiale qui a repris le fonds de commerce de notre ancienne succursale s'est normalement poursuivie. La contraction des résultats provient essentiellement de l'instauration d'une nouvelle fiscalité locale.

Natioleasing Overseas Corporation
Part du groupe BNP : 100 %

	1977	1978	1979
Total du bilan			229 780
Total des dépôts de clientèle et des banques			228 939
Chiffre d'affaires			4 471
Fonds propres extériorisés			201
Résultats de l'exercice			559

Les premiers résultats de cette société de leasing international dont nous espérons le développement sont encourageants.

BNP South East Asia Ltd
Part du groupe BNP : 66,67 %

	1977	1978	1979
Total du bilan			42 677
Total des dépôts de clientèle et des banques			28 196
Chiffre d'affaires			1 024
Fonds propres extériorisés			13 969
Résultats de l'exercice			– 661

Société créée en juillet 1979, avec le Post Office Savings Bank, ayant toutes les activités d'une banque d'affaires à savoir : opérations sur le marché monétaire, prêts, syndication d'emprunts, de crédits et d'émissions, activités en devises, financement des grands projets régionaux.

Autre filiale
(en milliers de francs)

Investexport
Part du groupe BNP : 99,99 %

	1977	1978	1979
Total du bilan		102	10 195
Total des dépôts de clientèle et des banques		—	—
Chiffre d'affaires		—	322
Fonds propres extériorisés		100	9 990
Résultats de l'exercice		– 9	104

Investexport participe au capital de sociétés constituées pour exploiter des installations industrielles françaises à l'étranger. Le capital de la société a été porté à 10 millions de francs en 1979. Notre filiale a pris une participation au capital de 2 sociétés de leasing pour le financement de bateaux. Par ailleurs, des prises de participations sont actuellement à l'étude dans 7 entreprises.

Banques et institutions financières associées
(en milliers de francs)

SFE (Groupe)
Part du groupe BNP : 11,11 % dans SFE Luxembourg

	1977	1978	1979
Total du bilan	6 350 153	9 381 216	9 422 838
Total des dépôts de clientèle et des banques	5 191 458	8 130 157	8 702 621
Chiffre d'affaires	452 953	758 112	1 438 231
Fonds propres extériorisés	587 572[1]	638 508[2]	633 773[3]
Résultats de l'exercice	42 050	53 610	52 662

(1) dont 111 816 capital non appelé
(2) dont 122 132 capital non appelé
(3) dont 119 476 capital non appelé

La présence de la société et de ses filiales s'est renforcée sur le marché financier.
Les résultats d'exploitation consolidés sont en progression de 22 % sur ceux de 1978.

BAII (Paris)
Part du groupe BNP : 13,53 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	5 510 792	6 271 412	8 535 139
Total des dépôts de clientèle et des banques	5 151 281	5 837 155	7 924 499
Chiffre d'affaires	311 189	507 581	845 438
Fonds propres extériorisés	61 710	67 780	125 379
Résultats de l'exercice	6 070	7 662	16 247

L'exercice 1979 marque une nouvelle progression des activités déployées par la Banque et fait apparaître des résultats supérieurs à ceux des années précédentes.
Cette forte croissance résulte de la participation de plus en plus grande prise par la Banque dans le financement des échanges internationaux : négoce et crédits à l'exportation.
La baisse des marges résultant de la forte concurrence qui a régné tout au long de l'année sur le marché international des capitaux a incité la Banque à limiter délibérément sa progression dans les eurocrédits à moyen et long terme.
En dépit du ralentissement de nouvelles émissions internationales la BAII est parvenue à maintenir son rôle de collecteur de capitaux pour répondre aux besoins des secteurs publics et privés.

BIAO (Groupe)
Part de la Cofifa : 51 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	9 293 763	13 383 056	13 909 176
Total des dépôts de clientèle et des banques	5 292 374	6 165 666	6 863 531
Chiffre d'affaires	921 641	1 134 211	1 340 329
Fonds propres extériorisés	178 982	249 027	266 539
Résultats de l'exercice	47 545	31 101	28 131

La BIAO a connu en 1979 un exercice perturbé notamment par des conjonctures économiques et politiques difficiles dans plusieurs pays Africains.
Pour répondre à son développement en particulier dans les activités internationales nouvelles, les actionnaires ont décidé une augmentation de capital de F 60 000 000 portant celui-ci à F 160 000 000.

AEFC (Sydney) Groupe
Part du groupe BNP : 23 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	863 674	1 035 948	1 287 372
Total des dépôts de clientèle et des banques	583 690	769 642	1 043 454
Chiffre d'affaires	70 196	83 719	116 016
Fonds propres extériorisés	53 516	53 757	75 160
Résultats de l'exercice	9 324	9 332	11 499

La progression de l'activité de l'AEFC s'est poursuivie à un rythme soutenu au cours de l'exercice. Le portefeuille de prêts à moyen terme a progressé de AUD 45 millions et les remplois à court terme de AUD 62 à AUD 110 millions. Parallèlement, les ressources externes ont augmenté de AUD 200 à AUD 272 millions. Rappelons que la BNP de même que les quatre autres banques associées de l'AEFC Ltd a souscrit en janvier 1980 une action de préférence de USD 1.000 dans le capital de l'AEFC NV (filiale aux Antilles Néerlandaises) porté de USD 200 000 à USD 205 000. Cette souscription représente la seule participation directe de la BNP dans cette filiale de l'AEFC Ltd.

UBA (Nigeria)
Part du groupe BNP : 30,70 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	7 087 972	8 267 175	9 302 046
Total des dépôts de clientèle et des banques	6 310 394	5 881 097	8 204 070
Chiffre d'affaires	385 955	448 518	255 979
Fonds propres extériorisés	276 225	358 624	474 740
Résultats de l'exercice	99 122	120 885	128 503

Au Nigeria, notre banque associée, l'United Bank for Africa Ltd, dont le réseau comprend maintenant près de 60 sièges, est bien placée pour participer pleinement au nouvel essor que connaîtra le pays grâce à la forte progression de ses revenus pétroliers.

Banco del Atlantico
Part du groupe BNP : 19,82 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	2 323 020	2 492 147	3 005 628
Total des dépôts de clientèle et des banques	—	2 201 422	2 788 416
Chiffre d'affaires	—	388 874	507 584
Fonds propres extériorisés	—	91 633	128 482
Résultats de l'exercice	5 250	17 713	41 170

Notre banque associée, le Banco del Atlantico, a enregistré des résultats satisfaisants et a continué à apporter son concours aux filiales de nos clients français et étrangers.

BICI du Niger
Part du groupe BNP : 99,83 %

	1977	1978	1979
Total du bilan			31 402
Total des dépôts de clientèle et des banques			21 518
Chiffre d'affaires			647
Fonds propres extériorisés			12 000
Résultats de l'exercice			– 2 892

Au cours de l'exercice clos, la BICI du Niger créée à la fin de 1978 a porté son capital de XOF 300 à XOF 600 millions par souscription en espèces.
Pour cette filiale en phase de démarrage, il n'est pas attendu de bénéfices avant le troisième exercice social.

Euro Latinamerican Bank Ltd - Eulabank
Part du groupe BNP : 4,8 %

	1977	1978	1979
Total du bilan	1 436 274	2 021 830	3 191 879
Total des dépôts de clientèle et des banques	1 292 252	1 830 179	2 883 498
Chiffre d'affaires	—	—	—
Fonds propres extériorisés	118 095	140 783	173 114
Résultats de l'exercice	13 698	16 499	29 299

Eulabank a poursuivi en 1979 son développement principalement grâce à l'augmentation de ses concours en faveur des grandes entités publiques ou privées des pays latino-américains, notamment sous forme de crédits à moyen terme.

N.B. Les contrevaleurs ont été calculées sur la base des cours de change officiels en fin d'année

La BNP est membre d'ABECOR (Associated Banks of Europe), Association constituée en 1974 par 8 banques européennes, parmi les plus importantes de leurs pays, afin de mettre à la disposition de leurs clients, entrepris et particuliers, dans le monde entier, une gamme complète de services bancaires.

L'efficacité d'ABECOR est incomparable : elle repose no seulement sur des ressources atteignant près de 350 milliards de dollars, mais sur son expérience dans le domaine financier international et sur sa rapidité d'intervention qu'elle doit à un réseau de 11 565 agenc installées dans 120 pays.

Les banques membres de l'ABECOR sont :
- Algemene Bank Nederland (Pays-Bas)
- Banca Nazionale del Lavoro (Italie)
- Banque Bruxelles Lambert (Belgique)
- Banque Nationale de Paris (France)
- Barclays Bank (Royaume-Uni)
- Bayerische Hypotheken und Wechsel Bank (Allemagn
- Dresdner Bank (Allemagne)
- Österreichische Länderbank (Autriche)

- Banque Internationale à Luxembourg (Luxembourg).

Membre associé :
- Banque de la Société Financière Européenne (Paris).

Conception et réalisation

Mundoprint-Éditeur INFORMATION ET GRAPHISME

Photos : BNP, D. Planquette
Eurodif, Brittany Ferries, Airlec
Chambre de Commerce de Marseille
Craig Buchanan, IG